Formations 2027



Banque, Finance & Assurance

GERESO
FORMATION | CONSEIL | ÉDITION

GERESO est le partenaire privilégié des plus grandes entreprises et établissements publics français, parmi lesquels :

Secteur Privé

ABB FRANCE • ACCENTURE • ACCOR • ACMS • ACTION LOGEMENT • ADOMA • AÉROPORTS DE PARIS • AFPA • AG2R • AGEFIPH • AGENCE FRANCE-PRESSE • AIRBUS • AIR LIQUIDE • ALBANY INTERNATIONAL • ALLIANZ • ALSTOM • ALTEDIA • AMBASSADE DES ÉTATS-UNIS ET DU CANADA • APEC • APPIA • ARC INTERNATIONAL • ARKEMA • ARPAVIE • ARTERRIS • ASSYSTEM • AUCHAN • AXA FRANCE • AXALTA COATING SYSTEMS • APRR • BANQUE DE FRANCE • BANQUE PALATINE • BANQUE POPULAIRE • BAYARD PRESSE • BAYER CROPSCIENCE • BERTIN TECHNOLOGIES • BNP PARIBAS • BOBST LYON • BOLLORÉ • BOSCH • BOUYGUES • BPCE • BRGM • BRICO DÉPÔT • BRIDGESTONE FRANCE • BSH ÉLECTROMÉNAGER • BUREAU VERITAS • C&A • CAISSE CENTRALE DE LA MSA • CAISSE D'ÉPARGNE • CANAL+ • CAPGEMINI • CARREFOUR • CARSAT • CASA • CASINO • CCAS • CCI • CEA • CENTRE JEAN-PIERRE TIMBAUD • CERFRANCE • CFPR • CHANEL • CIC • CLARINS • CLUB MÉDITERRANÉE • CNAMTS • CNES • CNP ASSURANCES • COFACE • COLAS • COLLECTEAM • CONFORAMA • CLAAS TRACTOR • COOPÉRATIVE LE GOUESSANT • COVÉA • CPAM • CRÉDIT AGRICOLE • CRÉDIT MUTUEL • CRISTAL UNION • DAHER • DALKIA • DASSAULT • DELPHARM GAILLARD • DISNEY • ECONOCOM • EDF • EFS • EGIS • EIFFAGE • ENGIE • ENGIE SOLUTIONS • ENSEMBLE PROTECTION SOCIALE • ESPCI PARIS • ESSILOR • FFF • FNAC • FRAMATOME • FRANCE TÉLÉVISIONS • FRANCE TRAVAIL • FUJIFILM • GROUPE BEL • GECINA • GEFCO • GEMALTO • GENERAL ELECTRIC • GENERALI • GEODIS • INETUM • GFC ATLANTIC • GKN DRIVELINE • GLACES THIRIET • GRANDS PORTS MARITIMES • GROUPAMA • GROUPE ARCADE • GROUPE HENNER • GROUPE HOSPITALIER SAINT-JOSEPH • GROUPE LES MOUSQUETAIRES • GROUPE VYV • GRTGAZ • SANOFI • HELMA SERVICES • HERMÈS SELLIER • HERTA • HERTZ • HÔTEL LE BRISTOL • IDEX • IFPEN • IMPACT • INÉO • IN EXTENSO • INGEROP • INNOTHERA SERVICES • INRS • INSEAD • INSTITUT PASTEUR • IPSOS • IRSN • ITRON • JEAN STALAVEN • JOHN DEERE • KEOLIS • KRYS GROUP • KUEHNE+NAGEL • L'ORÉAL • LA BANQUE POSTALE • LABORATOIRES URGO • LABORATOIRES SERVIER • LABORATOIRES FILORGA COSMÉTIQUES • LABORATOIRES NUXE • LAFARGE • LAGARDÈRE • LA POSTE • LA REDOUTE • LEGRAND • LFPJ • LES TRAVAUX DU MIDI • LILLY FRANCE • LOGOPLAST • LOUIS VUITTON • LYONNAISE DE BANQUE • LUBRIZOL • MAAF • MACIF • MACSA • MAIF • MBDA FRANCE • MCDONALD'S • MGEN • MICHELIN • MMA • MSA • MOËT HENNESSY • MUTEX • NAPHTACHIMIE • NATIXIS • NESTLÉ • NEXANS • NEXTER • NUTRIXO • ORANGE • ORANGE BANK • ORANO • OUEST-FRANCE • SOLOCAL • PASQUIER • PARIS HABITAT • PARISOT • PEUGEOT • PFIZER • PHILIPS • PIERRE GUÉRIN • POLYONE • PORT AUTONOME • PRINTEMPS • PRO BTP • RADIO FRANCE • RATP • RAZEL-BEC • RELAIS COLIS • RENAULT • SACEM • SAFRAN • SAINT-GOBAIN • SAMSIC • SARTHE HABITAT • SCHENKER FRANCE • SCHLUMBERGER • SCHNEIDER ELECTRIC • SEB DÉVELOPPEMENT • SEITA • SGS • SHELL • SHISEIDO • SIACI SAINT-HONORÉ • SIEMENS • SILVANTOS • SMARTBOX • SNCF • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SOFITEL • SOGEA • SOGIMA • SOLVAY • SOURIAU • SPIE • STMICROELECTRONICS • STELIA AEROSPACE • SUEZ • SVP • SYSTRA • TAM • TDF • TECHNIP • TEFAL • TELEPERFORMANCE • TERRE AL • THALES • TOTAL • TRANSDEV • UCANSS • UNEO • VALEO • VEOLIA • VERSPIEREN • VINCI • VIVARTE • VM BUILDING SOLUTIONS • VTG FRANCE • WÜRTH FRANCE...

Secteur Public

AGENCES DE L'EAU • ANAH • ANFH • ANSES • ASSEMBLEE NATIONALE • ASP • CAISSE DES DEPOTS • C.A.S.V.P • CENTRES DE GESTION DE LA FPT • CENTRE NATIONAL DU CINEMA ET DE L'IMAGE ANIMEE • CLEISS • CNRS • COUR DES COMPTES • EDSMR • IFCE LES HARAS NATIONAUX • INSERM - IRSTEA • URSSAF CAISSE NATIONALE

CONSEILS DÉPARTEMENTAUX : DU CANTAL • DE L'HERAULT • DU JURA • DE LA HAUTE-VIENNE • DES HAUTS DE SEINE • DES PYRENEES-ORIENTALES • DU FINISTERE...

CONSEILS RÉGIONAUX : AUVERGNE-RHONE ALPES • GRAND EST • GUADELOUPE • NOUVELLE AQUITAINE • CENTRE VAL-DE-LOIRE ...

CULTURE : BNF, CENTRE GEORGES POMPIDOU, CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX, CHATEAU DE VERSAILLES, LA COMEDIE FRANÇAISE, MUSEE DU LOUVRE, MUSEE DU QUAI BRANLY, SEVRES LA CITE DE LA CERAMIQUE.....

ÉDUCATION : CAISSES DES ÉCOLES, ECOLE, CENTRALESUPELEC, ECOLES DES MINES, ECOLE POLYTECHNIQUE, ENAC, LA FEMIS, UNIVERSITES NANTES, PARIS II, DE PARIS-SORBONNE, DU HAVRE, AIX-MARSEILLE ... • DILA • DREAL • FRANCEAGRIMER • UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL • IGN • IGPDE • INPI • INRAE • INRAP • INRIA • INSEE • IRD • LA POSTE

MAIRIES : PARIS, LYON, NANTES, ROUEN, LE HAVRE, VERSAILLES, NOISY, SARTROUVILLE...

METROPOLES : LYON, NANTES, LILLE, STRASBOURG, TOULOUSE

MINISTÈRES : DE L'AGRICULTURE, DE LA CULTURE, DE LA DÉFENSE, DE L'ECOLOGIE, SERVICES DU PREMIER MINISTRE... • ONAC-VG • PREFECTURE DE REGION : AUVERGNE-RHONE ALPES, BRETAGNE, CHARENTE, ILE DE FRANCE ...

SANTÉ : APHP, ARS, CASH DE NANTERRE, CH D'AJACCIO, DE GONESSE, DU HAVRE, GUILLAUME RÉGNIER, PUBLIC DU COTENTIN...• CHI DE CRETEIL, DE POISSY/ST GERMAIN EN LAYE, DE VILLENEUVE SAINT GEORGES... • CHU DE BREST, DE FELIX GUYON, DE RENNES, HOPITAUX DE ROUEN, DE NANTES, DE NICE, DE NIMES, DE SUD REUNION...• CSMLD JACQUES WEINMANN • EHPAD • EFS • EPS • EPSMR • GH LE RAINCY-MONTFERMEIL, DE MULHOUSE SUD ALSACE, DE L'AUBE-MARNE, EST-REUNION, SUD-ARDENNES ... • HAUTE AUTORITE DE SANTE • INSTITUT LE VAL-MANDE • MIPIH • SANTÉ PUBLIQUE FRANCE • SDIS DE L'ARDÈCHE, DE LA LOIRE, DES ALPES MARITIMES, DES YVELINES • SYNDEC • S.A.R. : DE DOUAI, DE LYON, DE PARIS ...

GERESO
FORMATION | CONSEIL | ÉDITION

CHEZ GERESO, NOUS VOUS TRANSMETTONS DES EXPERTISES ET

DES SAVOIR-FAIRE CLÉS POUR CONTRIBUER À VOTRE PERFORMANCE.

NOUS RÉPONDONS À VOS PROPRES BESOINS ET VOS ATTENTES, PARCE QUE NOUS CROYONS QUE CHACUN MÉRITE UNE APPROCHE **SUR-MESURE.** NOUS NOUS ENTOURONS D'EXPERTS, AFIN DE VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN.

NOUS AVONS TOUS À CŒUR DE VOUS FAIRE ÉVOLUER POUR ACCROÎTRE VOTRE EFFICACITÉ,

VOTRE ÉPANOUISSEMENT PROFESSIONNEL MAIS AUSSI PERSONNEL.

NOUS VOUS SOUTENONS DANS LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITÉ, EN PRENANT EN COMPTE VOTRE MARCHÉ, VOS ENJEUX ET VOTRE CULTURE D'ENTREPRISE.

NOUS FAISONS TOUT POUR NOUS RÉINVENTER ET ENRICHIR NOTRE OFFRE, CAR DANS UN MONDE EN PERPÉTUEL MOUVEMENT, **IL N'Y A PAS DE PLACE POUR L'IMMOBILISME.** NOUS CRÉONS AVEC VOUS UNE RELATION DE PROXIMITÉ, BASÉE SUR LA FOI EN L'HOMME ET EN SON AMBITION.

NOUS AGISSONS POUR ATTISER VOTRE CURIOSITÉ, **ET FAIRE ÉCLORE EN VOUS DE NOUVELLES PASSIONS.**

NOUS CRÉONS L'INTÉRÊT, POUR EXALTER LES SAVOIRS.

NOUS CROYONS QU'IL SUFFIT D'UNE FORMATION ADAPTÉE, D'UN CONSEIL AVISÉ OU D'UNE LECTURE PASSIONNÉE POUR RÉVEILLER CE QUE VOUS AVEZ DEPUIS TOUJOURS, **EN VOUS.**

AVEC GERESO,

RÉVÉLEZ VOS COMPÉTENCES !

Professionnel•les du Secteur Privé

1 • Une qualité reconnue

Avec plus de 50 000 évaluations effectuées et un taux de satisfaction de 87 %, nos formations se distinguent par leur qualité pédagogique, leur organisation et leur impact concret sur les pratiques professionnelles.
(Source : Données LearnEval 2025-2026)

2 • Des formations adaptées à vos besoin

Formations courtes en présentiel ou à distance, formations certifiantes ou diplômantes, parcours personnalisés… Nous innovons en permanence pour vous proposer la réponse formation qui vous convient le mieux !

3 • Des consultants experts et passionnés

Nos formateurs sont des professionnels du secteur privé expérimentés. Pédagogues et engagés, ils conçoivent et actualisent eux-mêmes leurs programmes pour garantir des contenus opérationnels et toujours à jour.

4 • Des outils pédagogiques innovants

Classes virtuelles, webinaires, modules e-learning, blended learning, e-ressources, support technique dédié, espace stagiaire en ligne…Tout est conçu pour faciliter votre apprentissage et optimiser votre expérience formation.

10 bonnes raisons

Que vous soyez responsable ou assistant•e formation, professionnel•le des ressources humaines, dirigeant ou cadre du secteur privé, découvrez 10 bonnes raisons de nous faire confiance pour vos formations inter et intra-entreprise.

5 • Un accompagnement personnalisé

Avant, pendant et après votre formation, nos équipes vous accompagnent de façon individuelle pour optimiser votre expérience formation.

6 • 100 % des formations évaluées

Toutes les formations GERESO sont évaluées en ligne via LearnEval. Objectif : mesurer la qualité de l'organisation, du contenu, de la pédagogie, de l'animation, des supports et l'impact concret de la formation sur la durée

7 • Un partenaire certifié et reconnu

Certifié Qualiopi et membre des Acteurs de la Compétence, GERESO figure parmi les organismes de formation reconnus comme « Incontournables » par le Groupe Décideurs / Leaders League.
(Classement 2026)

8 • Un environnement idéal pour apprendre

Notre Espace Formation, situé Place de Catalogne à Paris Montparnasse, vous accueille dans un cadre moderne et convivial : salles équipées, espace détente, librairie et accueil personnalisé.

de vous former chez GERESO

9 • Une équipe dédiée à vos projets stratégiques

Développement des compétences, accompagnement des transformations, projets RH à enjeux… Une équipe dédiée vous accompagne dans la conception et le déploiement de vos projets de formation.

10 • Une relation durable

Grâce à une veille réglementaire permanente et à notre capacité d'innovation, nous vous apportons des solutions fiables, durables et adaptées aux évolutions du secteur privé.

L'expertise à deux pas de chez vous.

En France métropolitaine, outremer ou à l'étranger, toute l'expertise de notre réseau de consultants vient à votre rencontre dans votre région.



87/100

Score moyen de satisfaction «à chaud»
entre le 1/01/2024 et le 31/12/2025

50 000

Évaluations réalisées
(Sources : LearnEval / forMetris)

Évaluez l'impact de vos formations avec LearnEval

Avec LearnEval, évaluez chacune de vos formations au bon moment, pour en mesurer toute la valeur. À chaud, juste après votre session : mesurez la qualité de la préparation, l'organisation, l'animation, la pertinence des contenus et votre satisfaction. À froid, quelques semaines plus tard : évaluez l'atteinte des objectifs, l'application concrète des acquis, les gains en efficacité ou en qualité de travail et votre satisfaction durable. Des retours précis et utiles, pour des formations toujours plus efficaces !

Choisissez le format qui vous ressemble.

Les formations interentreprises
Des formations de 1 à 5 jours, en présentiel ou à distance, pour des compétences directement applicables.

Les parcours certifiants
Des formations certifiantes reconnues pour développer ou valider vos compétences en RH, management...

Les sessions intra-entreprises sur-mesure
Des formations 100 % personnalisées, adaptées à vos attentes et à vos modalités préférées.

Les offres modulaires
2 ou 3 formations progressives et complémentaires, pour maîtriser les fondamentaux puis se perfectionner sur une thématique spécifique.

Les formations en exclusivité intra-entreprises
Des formations proposées en intra uniquement, pour des raisons stratégiques, confidentielles ou sectorielles.

Les parcours diplômants
Diplômes RH BAC+2 à BAC+5, éligibles au CPF et à la VAE, pour évoluer vers de nouvelles fonctions ou valider votre expérience.

Les blocs de compétences
Des parcours de 3 à 14 jours, éligibles au CPF et cumulables sur plusieurs années pour viser des titres diplômants.

Les formations inter déployables en intra
Des formations sur site pour vos équipes, selon des programmes catalogue ou clés en main.

Les formations à distance
Formations en ligne, classes virtuelles, blended learning et webinaires pour optimiser coûts et délais.

La formation à distance

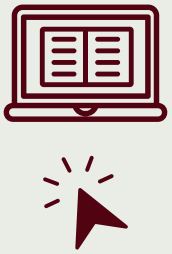

À distance ou en présentiel, la même exigence d'excellence ! **94,7 %** des participants à nos formations en ligne les recommandent à leur entourage.
(Source : LearnEval)
En 2027, pour répondre à tous vos enjeux de formation, nous organisons pour vous plus de **600 sessions à distance**, animées par des consultants experts, formés spécifiquement aux outils de **classe virtuelle, webinaires, coaching à distance**...

Toutes nos formations inter et intra-entreprises proposées en format présentiel peuvent également être dispensées, à la demande, **à distance**, avec la même qualité d'apprentissage, grâce à des outils de classe virtuelle et de collaboration en ligne adaptés et maîtrisés.
Nous répondons aussi de façon personnalisée à vos demandes de développements de modules e-learning ou à vos besoins de déploiements de formations en ligne ou en blended learning.

180 000

Professionnels du secteur privé et du secteur privé et de la fonction publique formés

1 500

Sessions de formation programmées en 2027

Objectif CPF !

GERESO se mobilise pour la réussite du Compte Personnel de Formation (CPF) en vous proposant une gamme de formations diplômantes et de blocs de compétences éligibles au CPF.

Des outils et des formats sur-mesure

Nous avons sélectionné les **solutions techniques** les plus fiables et sécurisées : **ZOOM** pour nos classes virtuelles, **TEAMS** ou **WEBEX** pour pour les secteurs sensibles, et **WEBIKEO** pour nos webinaires.

Nos formats incluent : des **classes virtuelles** interactives animées par des experts, des **webinaires** gratuits sur des thèmes variés (RH, management, efficacité professionnelle, développement personnel), des modules **e-learning sur-mesure** développés avec nos équipes, du **blended learning** (présentiel et distanciel combinés) et de **l'accompagnement/coaching en ligne** pour un appui technique et le développement des compétences.

Notre signature pédagogique

"Vivre une formation GERESO, c'est être guidé(e) par nos experts passionnés, au plus près de vos situations métier. C'est être accompagné(e) tout au long de votre apprentissage, dans une relation personnalisée et dans la convivialité"

Former, c'est un métier ! Nos intervenants sont à la fois concepteurs et animateurs de leurs formations. Leur connaissance approfondie du terrain et de vos besoins spécifiques leur permet de créer des programmes parfaitement adaptés. Ils réalisent l'ingénierie pédagogique des formations inter, intra et sur-mesure pour atteindre vos objectifs.

Nos formations s'appuient sur des **contenus ciblés, des méthodes pédagogiques variées** pour impliquer les participants, et **une posture qui favorise la qualité de la relation** et l'ambiance conviviale. **Les outils utilisés** sont **directement transposables** en situation de travail.

L'expertise est au cœur de nos activités : nos consultants formateurs interviennent aussi en conseil, et certains sont auteurs d'ouvrages professionnels, enrichissant leur pratique et approfondissant les sujets abordés.

Créer les meilleures conditions d'apprentissage est essentiel pour nous. Chez GERESO, nous savons qu'un apprenant concentré est un apprenant qui progresse. Nous proposons un itinéraire pédagogique structuré pour accompagner chaque étape de votre parcours, de l'inscription au suivi post-formation.

Barbara Foucaud,
Responsable pôle pédagogique

Ce que disent nos apprenants

"Ils créent un climat propice aux échanges et donnent envie d'aller plus loin."

Nos formateurs sont salués pour leur expertise, leur ouverture et leur capacité à rendre simples et vivants des sujets parfois complexes.

"Je me suis sentie comme chez moi à Montparnasse, soutenue jusqu'à la certification."

Nos formations offrent une vraie parenthèse

Nos formations ont un impact réel sur les compétences des participants

"Le programme était parfaitement adapté à mes attentes, il m'a permis de devenir expert, de sécuriser mes pratiques et de progresser rapidement."

Votre parcours formation chez GERESO

Avant, pendant et après votre formation, notre équipe vous accompagne pour faciliter chaque étape de votre parcours.

1 Votre conseillère pédagogique vous guide et construit avec vous votre parcours de formation personnalisé

2 Votre espace personnel sur monportail.gereso.com vous permet de gérer votre inscription, d'accéder en un clic à toutes vos informations

3 L'équipe GERESO vous propose un accueil personnalisé dans un environnement chaleureux

4 Des consultants-formateurs experts et passionnés sont à votre écoute pendant & après votre formation

5 Le contenu et les objectifs de la formation sont validés avec vous en début de session

6 Nous vous garantissons une ambiance conviviale, pour interagir avec le consultant formateur et le groupe de participants

7 Les échanges avec votre consultant-formateur se prolongent, de retour à votre poste

8 Nous mettons à votre disposition des outils opérationnels transposables à votre contexte professionnel ainsi qu'une base documentaire

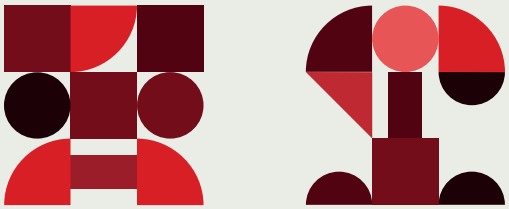

L'équipe Grands Projets

Déploiement d'un **projet RH multisites** ? **Formation de l'ensemble de vos managers ou de vos collaborateurs** ? **Accompagnement** au **changement** ou **harmonisation des pratiques** ?
Notre équipe **Grands Projets** vous accompagne dans l'élaboration de vos projets de formation à enjeux, en tenant compte de votre métier, de votre culture d'entreprise, du profil de vos agents.
Notre approche repose sur deux valeurs essentielles : **la proximité et l'expertise**.

La proximité

Une équipe et **un interlocuteur dédiés** vous accompagnent tout au long de votre projet, de l'identification de votre besoin jusqu'à l'évaluation de la performance à moyen terme de l'action de formation que nous avons menée conjointement.

L'expertise

Votre projet est élaboré **étape par étape**, suivant une méthodologie stricte qui **garantit la qualité** du **résultat final**.

4 Étapes pour vos projets de formation

1 Analyse des besoins
Étude détaillée de votre demande, de vos documents, de votre contexte, de vos enjeux, de votre culture d'entreprise

2 Élaboration des programmes
Travail d'ingénierie pédagogique pour créer vos modules et votre parcours de formation : objectifs, séquences, contenu, méthodes pédagogiques

3 Déploiement
Définition des modalités et planification des dates de formation, création des groupes, animation des sessions

4 Évaluation & suivi
Évaluation à chaud et à froid des sessions par les participants, bilans quantitatifs et qualitatifs, plan d'actions, suivi post-formation

Le coaching GERESO

Réalisées par des professionnels certifiés et expérimentés, nos prestations de coaching vous aident à améliorer votre performance individuelle ou collective ou à faire face à de nouveaux défis personnels ou d'équipe.

Notre approche du **coaching repose sur l'écoute active**, la bienveillance et des **méthodes éprouvées**, ajustées à vos enjeux spécifiques.

Le **coaching individuel** permet d'instaurer un espace de réflexion, de prise de recul et de clarification des objectifs professionnels. Il favorise la prise de décision, la confiance en soi, le leadership et l'alignement entre valeurs personnelles et professionnelles.

Le **coaching collectif** vise à renforcer la coopération, à améliorer la communication, à développer l'intelligence collective et à soutenir la performance durable des équipes. Il s'intègre dans les démarches de conduite du changement, de transformation managériale ou de développement de la culture d'entreprise.

Tous nos coachings s'inscrivent dans une logique de résultats mesurables et s'adaptent à vos contraintes organisationnelles (présentiel, distanciel, format hybride). Un **suivi personnalisé**, confidentiel et structuré est assuré **tout au long du processus**, en lien avec les objectifs fixés en amont.

Nos consultants & équipes pédagogiques

Expérimentés et certifiés, ils vous accompagnent dans tous vos projets de formation, en tenant compte de votre métier, de votre culture d'entreprise, de vos enjeux stratégiques et opérationnels.

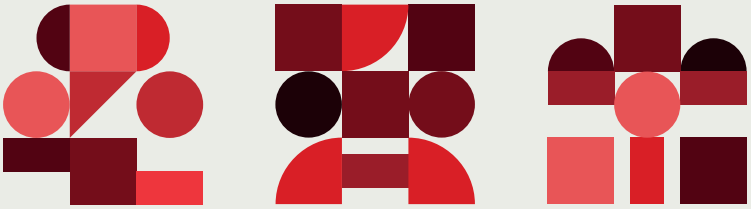

E-ressources pédagogiques

Pour approfondir vos connaissances, consolider vos compétences acquises en formation et rester à la pointe de votre domaine d'expertise.

Afin de prolonger et d'enrichir votre expérience de formation, GERESO a développé un service de e-ressources pédagogiques en ligne, accessible en option lors de votre inscription.

Depuis un **espace personnel sécurisé**, vous accédez à une **documentation complémentaire régulièrement actualisée** : barèmes, règles applicables, décryptages de textes réglementaires, réponses illustrées par la jurisprudence, tableaux de synthèse, cas pratiques, et bien plus encore.

Pensées pour un **usage concret et opérationnel**, ces ressources sont classées par **grandes thématiques**, avec un moteur de recherche intégré pour naviguer rapidement vers l'information souhaitée. De plus, un **support technique** vous permet de **poser directement** vos questions à nos experts pour un **accompagnement encore plus personnalisé**.

Ce service vous garantit un véritable **prolongement de la formation**, utile au quotidien dans votre activité.

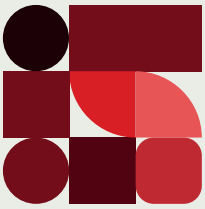



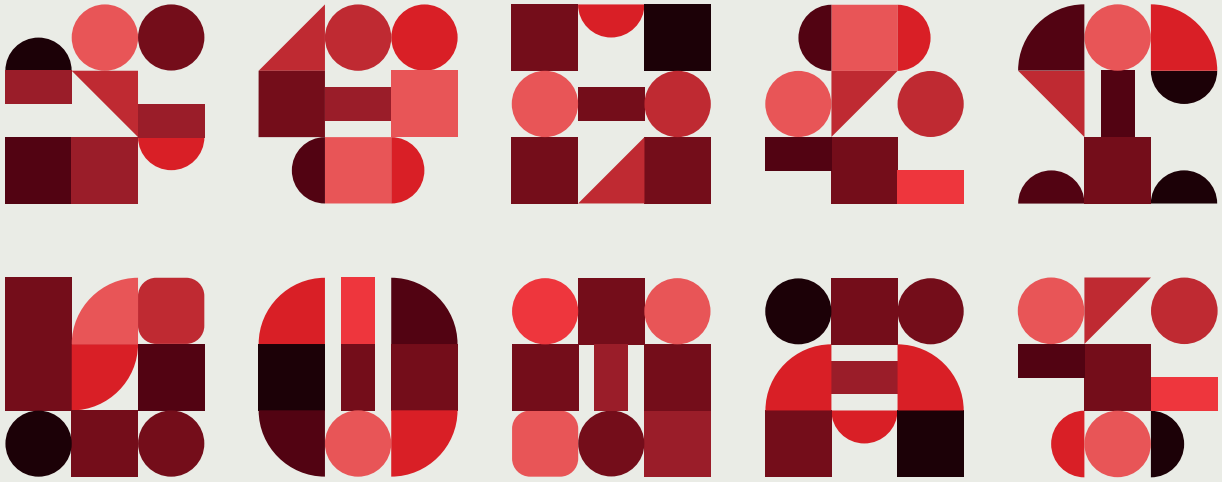

Veille RH & Expertise décisionnelle

Droit social, paie, protection sociale...Votre environnement juridique et RH est en perpétuelle évolution. Pour vous permettre de rester en permanence à la pointe de l'actualité et sécuriser toutes vos décisions, nos experts vous proposent **2 prestations à forte valeur ajoutée** :

Veille RH

Des réponses d'experts à toutes vos interrogations sur vos pratiques RH, à travers un système de questions/réponses

Les domaines concernés

- Protection sociale : accidents, maladies, incapacité, inaptitude...
- Carrière des salariés : mobilité, arrêt de travail, reclassement, gestion contractuelle...
- Santé et sécurité des salariés : accidents de travail, maladies professionnelles...
- Gestion du temps de travail : durée du travail organisation des plannings, congés, CET...
- Gestion du personnel : recrutement, protection sociale, paie...
- Cumul d'activités, départ des salariés...

Expertise Décisionnelle

Une synthèse fiable et décryptée par nos experts en droit du secteur privé de l'actualité réglementaire et jurisprudentielle en RH

Les objectifs

- Connaitre la toute dernière actualité RH et ses incidences sur vos pratiques de gestion RH des salariés..
- Bénéficier du décryptage d'experts en droit du secteur privé sur toutes les nouveautés RH : derniers textes, jurisprudences...
- Obtenir une réponse personnalisée à toutes vos questions concernant la mise en applicationde la toute dernière règlementation RH du secteur privé...
- Sécuriser vos décisions et procédures en matière de gestion RH, protection sociale, droit du travail, paie...

Plus d'infos sur gereso.com/consulting ou par mail : conseil@gereso.fr – Tél. : 02 43 23 51 44

Nos engagements, nos valeurs

Depuis toujours, notre activité repose sur six valeurs fondamentales qui guident chacune de nos actions, en interne comme auprès de nos clients.

Le respect s'exprime par la bienveillance, la loyauté et la courtoisie dans toutes nos interactions.

L'intégrité se manifeste par la transparence, le respect des engagements, la rigueur méthodologique et la confidentialité des informations.

La passion est un moteur essentiel qui anime nos équipes au quotidien.

Elle s'accompagne **de créativité,** qui nous pousse à innover constamment dans nos services, produits et méthodes pédagogiques.

L'expertise de nos consultants, auteurs et collaborateurs est le fruit de plus de **50 ans d'excellence.**

Enfin, nous cultivons la **pérennité** de nos relations, en établissant un lien de confiance durable avec nos clients comme entre collègues.

Une démarche sociétale active

GERESO veille au respect strict de la **réglementation** en **matière d'hygiène**, **de sécurité**, **de conditions de travail** et de **droit des affaires**, tant en interne qu'auprès de ses partenaires, tout en luttant activement contre la corruption et le travail illégal.

L'entreprise **défend l'égalité des chances et combat toute forme de discrimination** ou de **harcèlement**, notamment envers les personnes en situation de handicap, qu'elle accueille dans des locaux accessibles.

Engagée socialement, GERESO accompagne ses collaborateurs tout au long de leur parcours grâce à un processus d'intégration structuré, la transmission de savoir-faire et l'accès garanti à la formation, avec 100 % des salariés formés entre 2023 et 2025. Elle **soutient** également des **actions solidaires**, **éducatives ou sportives**, en lien **avec ses collaborateurs**, et participe à des **projets en faveur de la société civile**.

Une dimension écologique

Depuis 2015, le siège social de GERESO offre un haut niveau de confort à ses salariés, tout en s'engageant activement dans la maîtrise des ressources. Le Groupe **dispose d'une filiale de production d'énergie photovoltaïque**, permettant d'**éviter l'émission de 14 tonnes de CO_2** par an et de produire plus d'énergie qu'il n'en consomme.

Un **Référent Énergie** est dédié à l'optimisation des consommations sur les sites du Mans et de Paris. Par ailleurs, GERESO agit au quotidien pour **limiter son impact environnemental : tri des déchets, gestion raisonnée des consommations d'eau, d'énergie et de matières premières**, installation de bornes de recharge électrique, parc à vélos et limitation des impressions.

L'entreprise poursuit sa **démarche de dématérialisation** avec des formations en ligne, des e-books, une offre consultable sans catalogue papier et des ressources numériques post-formation. Elle **sélectionne également des fournisseurs écoresponsables** labellisés Imprim'vert ou inscrits sur l'éco-liste, et imprime ses catalogues sur du papier certifié PEFC. En matière de mobilité, **97 % des déplacements du personnel s'effectuent en train**.

L'Espace Formation, situé à proximité de la gare Montparnasse, encourage l'utilisation des transports en commun par les clients et les collaborateurs. GERESO promeut les modes de transport durables et le **développement des webinaires**, qui permettent de **limiter les trajets tout en préservant la qualité des formations**.

Certification engagement qualité

Certifié Qualiopi depuis avril 2021, GERESO garantit la qualité de ses formations à travers le respect des exigences réglementaires, la mobilisation de compétences adaptées et une démarche d'amélioration continue. Attentif à la satisfaction de ses clients, GERESO évalue 100 % de ses formations via la solution LearnEval.

Qualiopi processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

La pictothèque

ACTU

Formations proposant un **focus spécifique sur les dernières actualités.** Pour mettre à jour vos connaissances et intégrer les **toutes dernières dispositions législatives,** les dernières valeurs et barèmes ou les réformes en cours.

BEST GERESO

Formations **plébiscitées par nos clients** pour la qualité de leur contenu, l'expertise des consultants, les méthodes pédagogiques utilisées... Ces **formations bénéficient de sessions garanties** et affichent régulièrement "complet" : pensez à réserver votre place au plus vite !

NOUVEAU

Formations inédites, proposées pour la première fois en 2026/2027. Notre équipe de consultants et d'ingénieurs pédagogiques **conçoit en permanence de nouveaux programmes,** pour vous accompagner dans les mutations de vos métiers et de vos missions, ou intégrer **l'actualité la plus récente.**

ATELIER

Formation **pratique et interactive en présentiel,** centrée sur **l'échange de bonnes pratiques** entre pairs.
Avec l'aide d'un animateur, approfondissez vos compétences juridiques et stratégiques pour **mettre en œuvre des solutions concrètes** au sein de votre entreprise ou administration

EXCLU **INTRA**

Formations proposées **exclusivement en format intra,** dans votre enterprise.
Vos bénéfices : un programme **100% personnalisable** et une formation organisée selon les modalités qui vous conviennent le mieux : lieu, date, durée, objectifs et outils pédagogiques....

ÉLIGIBLE **CPF**

Formation éligible au financement CPF. Les conditions d'éligibilité au CPF évoluent régulièrement et dépendent de multiples critères définis par la législation. Pour toute information complémentaire, **contactez nos services et/ou visitez le site : moncompteformation.gouv.fr**

CERTIFICAT

Certificats professionnels GERESO. Conçus pour valoriser votre expertise, valider vos compétences métier et dynamiser votre parcours professionnel. Ils vous permettent de faire **reconnaître vos acquis ou de développer de nouvelles compétences** pour donner un nouvel élan à votre carrière.

RENDEZ-VOUS

Formations composées de **plusieurs rencontres d'une demi-journée,** proposées à intervalle régulier tout au long de l'année. L'objectif ? Intégrer les dernières modifications législatives et rester à la pointe de l'expertise.

TOP AVIS CLIENTS

Formations ayant **bénéficié des meilleures évaluations** de la part des participants au cours des dernières années.
(source : Indice de satisfaction relevé sur la plateforme LearnEval)

OUVRAGE

Formations donnant lieu à **la remise gratuite d'un ouvrage professionnel.**

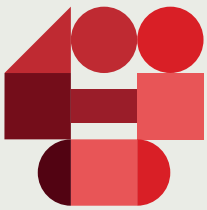

E-RESSOURCES

Formations permettant d'accéder, **en option, à une documentation pédagogique additionnelle,** mise à jour régulièrement et accessible depuis un espace en ligne personnalisé.

OFFRE **MODULAIRE**

Formations **constituées de 2 ou 3 modules complémentaires.** Cette formule permet une montée en compétences progressive, dans un délai optimisé et à un tarif avantageux.

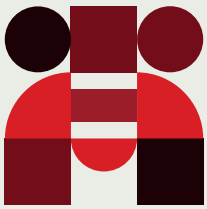

BLOC DE **COMPÉTENCES**

Parcours de **formation certifiant, éligible au CPF,** et intégrable à un cursus diplômant.

LE SOMMAIRE

Banque, Finance & Assurance

Banque - Finance

Environnement juridique et règlementaire en banque-finance

Actualité du droit bancaire — ACTU — 18
Sécuriser ses pratiques et anticiper les risques juridiques

Les fondamentaux du droit bancaire — 19
Assurer la conformité légale des opérations bancaires avec les particuliers

Lutte contre la corruption et le trafic d'influence dans le secteur financier — COMPATIBLE DDA — 20
Conformité à la loi Sapin II

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) — 21
Conformité LCB-FT pour le secteur financier : réglementation, méthodologie et outils

Directive Crédit Immobilier — 22
Interprétation et mise en œuvre de la DCI

RGPD & Protection des données personnelles — COMPATIBLE DDA — 23
Enjeux et impacts du RGPD pour l'entreprise.

Les fondamentaux de la cybersécurité — 24
Adopter des comportements sécurisés pour se protéger des risques cyber

Fraude documentaire et identitaire — 25
Adopter des mesures pour détecter et prévenir les fraudes

Gestion de patrimoine

Actualités patrimoniales — COMPATIBLE DDA — ACTU — 26
Interpréter les évolutions récentes en gestion de patrimoine

Régimes matrimoniaux — COMPATIBLE DDA — 27
Analyser les effets des régimes matrimoniaux sur les successions et optimiser les conseils en gestion patrimoniale

Fiscalité des particuliers — COMPATIBLE DDA — 28
Comprendre et anticiper la fiscalité des particuliers pour conseiller efficacement

Transmettre son patrimoine — 29
Règles de succession et protection du conjoint

Stratégie patrimoniale et retraite du particulier — COMPATIBLE DDA — 30
Optimiser son patrimoine pour compléter sa retraite

Audit - comptabilité & déclarations règlementaires

Le contrôle permanent en banque — 31
Approche par les risques et mise en oeuvre opérationnelle

Gérer le risque de crédit — 32
Optimiser la prise de décision et la conformité réglementaire

Finance durable — 33
Produits financiers durables, financement de la transition et stratégies d'investissement

Les fondamentaux des critères ESG pour le secteur bancaire — 34
Intégrer les critères ESG dans le secteur bancaire : de la théorie à la pratique

Assurance

Environnement juridique et règlementaire de l'assurance

Actualités droit des assurances — COMPATIBLE DDA — ACTU — 35
Normes, évolutions législatives et jurisprudentielles et leurs impacts opérationnels

Le marché de l'assurance — COMPATIBLE DDA — 36
Dynamiques du secteur, cadre juridique et produits d'assurance

Assurance emprunteur — COMPATIBLE DDA — ACTU — 37
Application pratique des fondamentaux de l'assurance emprunteur

Les fondamentaux de la réassurance — COMPATIBLE DDA — 38
Principes de fonctionnement et mécanismes de transfert des risques en réassurance dommages

Gestion des sinistres hors automobilew — COMPATIBLE DDA — 39
Aspects techniques et pratiques de traitement et suivi des sinistres dans un cadre réglementaire structuré

Démarchage et distribution à distance en matière d'assurance (DDA) — COMPATIBLE DDA — 40
Réglementation, bonnes pratiques et protection du client dans la vente d'assurances à distance

Conformité en matière de distribution des produits d'assurance — COMPATIBLE DDA — 41
Protection de la clientèle et pratiques commerciales

Reporting Solvabilité 2 — EXCLU **INTRA** — NOUVEAU — 42
Pilier 3, contrôle interne et fiabilisation du reporting prudentiel

Le contrôle permanent en assurance — 43
Cadre juridique, normes et organisation

Incendie, Accidents et Risques Divers (IARD)

Les fondamentaux de l'assurance dommages et de la responsabilité civile — COMPATIBLE DDA — 44
Compétences opérationnelles en gestion des contrats et sinistres

Assurance automobile — COMPATIBLE DDA — 45
Gestion efficace des contrats d'assurance auto et des sinistres à travers l'analyse juridique et technique

Convention IRSA — COMPATIBLE DDA — 46
Mécanismes de gestion d'un sinistre automobile matériel dans le cadre de la convention IRSA

Convention IRSI — COMPATIBLE DDA — 47
Principes de gestion des sinistres multirisques dans le cadre de la Convention IRSI

Assurances santé et prévoyance

Les principes fondamentaux de l'assurance-vie — COMPATIBLE DDA — 48
Cadre juridique et fiscal de l'assurance-vie

Les fondamentaux de l'assurance de personnes — COMPATIBLE DDA — 49
Découvrir et intégrer le risque lié au « capital humain »

Prévoyance collective pour les organismes assureurs — EXCLU **INTRA** — 50
Fonctionnement, règles juridiques et analyse du compte de résultat

Actualités prévoyance et santé — COMPATIBLE DDA — ACTU — 51
Intégrer les nouveautés pour fiabiliser ses pratiques

Les fondamentaux de la prévoyance collective — COMPATIBLE DDA — **BEST** GERESO — 52
Mettre en place, suivre et sécuriser les dispositifs de prévoyance dans l'entreprise

Prévoyance collective - Perfectionnement — COMPATIBLE DDA — **BEST** GERESO — 53
Mettre en place ou optimiser la gestion de son régime de prévoyance complémentaire

Prévoyance collective - Fondamentaux et perfectionnement — OFFRE **MODULAIRE** — 54
Mettre en place, optimiser et piloter ses contrats de prévoyance

Complémentaire santé en entreprise — COMPATIBLE DDA — 55
Respecter ses obligations d'employeur et intégrer les dernières actualités

Prévoyance collective et complémentaire santé en entreprise — OFFRE **MODULAIRE** — 56
Intégrer les nouvelles dispositions juridiques pour faire évoluer ses contrats

Prestations de la Sécurité sociale — COMPATIBLE DDA — **BEST** GERESO — 57
Maladie, maternité, accident de travail, invalidité, décès

Actualités des prestations de la Sécurité sociale — EXCLU **INTRA** — ACTU — 58
Intégrer les nouveautés et mettre à jour ses pratiques

Accidents du travail et maladies professionnelles
Enjeux, réglementation et méthode
TOP AVIS CLIENTS 59

Maladie, inaptitude physique et invalidité
Les arrêts de travail et leurs incidences pour l'employeur et le salarié
BEST GERESO 60

Environnement social et fiscal des Travailleurs Non Salariés (TNS)
Régimes obligatoires et solutions facultatives (Madelin, Épargne Salariale)
EXCLU INTRA 61

Régimes de retraite
Nouvelles dispositions et incidences pratiques
OFFRE MODULAIRE 62

Retraite : le régime de base
Calculs, liquidation et nouvelles dispositions de la loi n° 2025-1403 du 30 décembre 2025
COMPATIBLE DDA TOP AVIS CLIENTS BEST GERESO 63

Retraite : les régimes complémentaires AGIRC-ARRCO, IRCANTEC
Mécanismes de calcul et conditions de liquidation : âge, nombre de points
COMPATIBLE DDA TOP AVIS CLIENTS 64

La retraite pour inaptitude, au titre du handicap et de l'incapacité permanente
Conséquences de la maladie, du handicap et de l'invalidité sur les droits à la retraite
TOP AVIS CLIENTS 65

Retraite et entreprise
Incidences des différentes réformes sur les droits des salariés (régime de base, AGIRC-ARRCO)
COMPATIBLE DDA TOP AVIS CLIENTS BEST GERESO 66

Capitalisation en entreprise : Épargne et retraite supplémentaire
Loi PACTE et Loi Partage de la Valeur : Épargne salariale et Plan d'Épargne retraite
COMPATIBLE DDA 67

ACTU

Actualité du droit bancaire

Sécuriser ses pratiques et anticiper les risques juridiques

1 jour

Réf : ABAN

Objectifs

- Analyser les développements récents en matière de réglementation des activités bancaires et financières.
- Décrypter les dernières jurisprudences ayant un impact sur les pratiques bancaires.
- Évaluer les risques juridiques associés aux opérations bancaires courantes.
- Adapter les procédures internes aux nouvelles exigences réglementaires et jurisprudentielles.
- Sécuriser la relation avec les clients et prévenir les situations contentieuses.

Les plus

- Une formation d'actualisation réservée aux professionnels disposant d'une connaissance préalable en droit bancaire
- Une formation opérationnelle et participative intégrant des ateliers, mises en situations ou jeux de rôle avec un client
- Une veille juridique et jurisprudentielle ciblée sur les problématiques bancaires les plus sensibles.

Public & prérequis

Directeurs et responsables juridiques travaillant pour une banque, une société de gestion de fortune ou une société d'audit, responsables de la conformité, directeurs généraux, DAF, directeurs et responsables comptables, avocats, magistrats, notaires
Prérequis : Il est nécessaire d'avoir suivi une formation initiale ou continue en droit bancaire, de connaitre les fondamentaux du droit bancaire

Prochaines sessions

À Paris et à distance :
28 janvier 2027
21 mai 2027
15 octobre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 170 € HT
Réf : **ABAN**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

Ce programme est actualisé en continu pour intégrer les évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles impactant les activités bancaires : services de paiement, crédit, cautionnement, conformité, lutte contre la fraude et protection de la clientèle.

ÉVOLUTION DE LA PROFESSION BANCAIRE

- Liberté du banquier, devoir d'informer, mise en garde et limite de non ingérence : quand les devoirs du banquier font la Une

APPLIQUER | Cas pratiques autour des obligations générales du Banquier

- La réforme du Crédit à la consommation
  - le nouveau périmètre d'application
  - l'information précontractuelle
  - les nouveaux contours du contrôle de solvabilité
  - les autres dispositions

JURISPRUDENCE RÉCENTE EN MATIÈRE DE SERVICES BANCAIRES

- Fraude et phishing : jurisprudence actualisée sur la responsabilité du porteur de carte bancaire et les obligations des banques face à des actes frauduleux
- Panorama des autres décisions concernant la fraude : chèque, virement, dab, rib,...
- Le régime de responsabilité du banquier dans le cadre des opérations autorisées: le contour du devoir de vigilance

APPLIQUER | Cas pratiques autour du phishing bancaire et des fraudes

- Les jurisprudences concernant le client professionnel : effets de commerce, procédures collectives et compte courant
- DSP3 et règlement européen sur les services de paiement (PSR) : principales évolutions attendues

ÉVOLUTIONS DES PRATIQUES CONTRACTUELLES ET DE CONFORMITÉ

- Les dernières jurisprudences concernant la caution : mise en garde, disproportion
- Accès aux services bancaires de clients spécifiques : les clients « seniors », les mineurs, les Français de l'étranger, protection des clients vulnérables et devoir de vigilance renforcé
- Gestion des usurpations d'identité : responsabilités des banques dans les cas de fraude et de faux documents

APPLIQUER | Étude de cas sur l'usurpation d'identité et son traitement juridique dans un contexte bancaire

- Le Taux Effectif Global (TEG) et ses implications : nouvelle jurisprudence sur la transparence des coûts bancaires
- Évolutions jurisprudentielles en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (LCB-FT)

JURISPRUDENCE SPÉCIFIQUE AU DROIT DE LA CONSOMMATION

- L'actualité de la Jurisprudence sur les crédits affectés

APPLIQUER | Cas pratique: Revenir aux fondamentaux du droit des contrats

- Les litiges nés à l'occasion du remboursement du crédit: forclusion, déchéances,...
- Les autres décisions intéressant le consommateur : FICP, notion de consommateur, clauses abusives...

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**ABAN**

Les fondamentaux du droit bancaire

Assurer la conformité légale des opérations bancaires avec les particuliers

1 jour

Réf : IDBA

Objectifs

- Identifier les obligations et les responsabilités de l'établissement bancaire.
- Respecter les règles de protection du consommateur.
- Vérifier les étapes de gestion d'un compte bancaire de l'ouverture à la clôture en intégrant les aspects contractuels et légaux.
- Respecter le cadre juridique régissant la relation banque/client, les crédits et les moyens de paiement.

Les plus

- Une vision complète des règles essentielles qui régissent les activités bancaires
- Les clés essentielles à exploiter dans la relation au quotidien avec ses clients
- Une approche interactive et participative avec de nombreuses études de cas et mises en situation pratiques

Public & prérequis

Conseillers et chargés de clientèle particuliers ou professionnels, gestionnaires de back office, juristes, responsables de conformité, et toute personne souhaitant approfondir ses connaissances en droit bancaire
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À Paris et à distance :
6 avril 2027
29 juin 2027
16 novembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 100 € HT
Réf : **IDBA**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés entrées en vigueur (nouvelles obligations en matière de paiement, impacts de la directive européenne sur le crédit immobilier...)

RESPONSABILITÉS ET OBLIGATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT BANCAIRE ENVERS SON CLIENT

- Principes juridiques applicables lors de la vente de produits bancaires : devoir de non-ingérence, de prudence, de mise en garde, secret bancaire
- Les obligations en matière d'information et de conseil
- Responsabilités en matière de lutte anti blanchiment
- Les règles propres au démarchage et à la vente à distance

COMPRENDRE | Réflexion collective et partage d'expériences sur des situations réelles rencontrées par les participants

OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE CONNAISSANCE CLIENT (KYC)

- Identifier les particularités des différents statuts juridiques du client
- Réglementations spécifiques selon le type de client : les documents nécessaires à l'identification et la mise en conformité du dossier réglementaire

APPLIQUER | Etudes de cas sur différents profils de clients

OUVERTURE, GESTION ET CLÔTURE DES COMPTES BANCAIRES

- Typologies des comptes bancaires
- Processus d'ouverture de compte
  - documents requis, formalisme et obligations contractuelles
  - le droit au compte et offres spécifiques
  - la tarification
- Gestion des incidents bancaires : les difficultés financières du client
  - obligations de la banque, comprendre le surendettement et ses conséquences
  - frais et commissions, découverts, saisies
- Procédures de clôture de compte

APPLIQUER | Cas pratique sur une simulation d'ouverture et de clôture de compte avec analyse des documents nécessaires

RÈGLEMENTATION APPLICABLE AUX MOYENS DE PAIEMENT

- Principaux moyens de paiement : chèque, virement, carte bancaire
- Enjeux de la monnaie électronique
- Obligations en matière de sécurité des paiements : directive sur les services de paiement (DSP2)
- Gestion des litiges liés aux moyens de paiement

EXPÉRIMENTER | Atelier de mise en situation sur l'utilisation et la sécurité des moyens de paiement

CRÉDIT AUX PARTICULIERS : RÉGLEMENTATION ET PRATIQUES

- Règles relatives aux différents types de crédits : immobilier, à la consommation
- Impact de la réforme Directive Crédits Immobiliers sur le financement des travaux
- Enjeux et conditions du regroupement de crédits
- Assurance emprunteur
- Garanties et sûretés : comprendre leur mécanisme et leur utilité, les garanties les plus communes en matière de crédit Particuliers (hypothèque, cautionnement, gage,...)
- Montage d'un dossier de crédit

APPLIQUER | Étude de cas : Identifier les éléments à fournir pour le montage du dossier d'octroi

ÉVALUER | Quiz de synthèse

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**IDBA**

COMPATIBLE DDA

Lutte contre la corruption et le trafic d'influence dans le secteur financier

Conformité à la loi Sapin II

1 jour

Réf : CORU

Objectifs

- Identifier les risques de corruption et de trafic d'influence pour les organismes financiers.
- Respecter les obligations dans le cadre de la loi Sapin II.
- S'approprier le dispositif de conformité anticorruption.
- Réaliser une cartographie des risques en évaluant les relations avec les tierces parties.
- Tenir compte des attentes de l'Agence Française Anticorruption (AFA).

Les plus

- Une réponse à l'obligation de sensibilisation pour l'ensemble des collaborateurs et de formation renforcée obligatoire pour les collaborateurs les plus exposés au risque de corruption et de trafic d'influence
- Une formation opérationnelle s'appuyant sur des retours d'expérience et des cas pratiques
- Typologies de cas issus des rapports d'activité de l'AFA

Public & prérequis

Responsables et collaborateurs des services juridiques, commerciaux, achats, gestion, ressources humaines, parrainage, sponsorings et mécénats, responsables de contrôles et audits internes, compliance officers, avocats, consultants, Risk managers

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

Formation à distance :
1 mars 2027
1 juillet 2027
16 novembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 110 € HT
Réf : **CORU**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte l'actualité réglementaire, jurisprudentielle et sectorielle sur le sujet.

INTRODUCTION À LA LOI SAPIN II

- Les objectifs poursuivis par la loi Sapin II
- Contexte international avec le FCPA et le UK Bribery Act
- Les risques et sanctions encourus en cas de corruption et de non-conformité aux obligations de la loi Sapin II
- Rôle de l'Agence Française Anticorruption (AFA)

DÉFINITIONS ET ILLUSTRATIONS DE SITUATIONS D'ATTEINTES À LA PROBITÉ : DERNIÈRES LIGNES DIRECTRICES DE L'AFA

- Corruption
- Trafic d'influence
- Conflit d'intérêts
- Cadeaux et invitations

APPLIQUER | Cas pratique : reconnaître des situations de corruption, de trafic d'influence et de conflit d'inrérêts

LES OBLIGATIONS À RESPECTER DANS LE CADRE DE LA LOI SAPIN II

- Un code de conduite
- Un dispositif d'alerte interne

APPLIQUER | Cas pratique : mises en pratique des obligations à respecter dans le cadre de Sapin II

- Une cartographie des risques de corruption et de trafic d'influence

APPLIQUER | Cas pratique : construction d'une cartographie des risques de corruption et de trafic d'influence

- Des procédures d'évaluation de l'intégrité des tiers : cas récents de manquements constatés dans les grands groupes
- Des procédures de contrôles comptables
- Un dispositif de formation
- Un régime disciplinaire
- Un dispositif de contrôle et d'évaluation interne des mesures mises en œuvre

EXPÉRIMENTER | Mises en situation de corruption et de trafic d'influence : les comportements à adopter

ÉVALUER | Test de validation des acquis

- Analyse de procédures de conformité existantes (à partir de modèles anonymisés)

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**CORU**

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT)

Conformité LCB-FT pour le secteur financier : réglementation, méthodologie et outils

1 jour

Réf : BLAN

Objectifs

- Appliquer les exigences réglementaires en matière de LCB-FT au sein de son organisation.
- Identifier les risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme selon les activités et profils clients.
- Mettre en œuvre les obligations de vigilance, de détection, de contrôle et de déclaration.
- Adapter ses pratiques de vigilance au niveau de risque identifié.
- Appliquer les bonnes pratiques de vigilance et de conformité dans son activité quotidienne.

Les plus

- Une formation actualisée intégrant les dernières évolutions réglementaires, notamment les nouvelles exigences de sensibilisation et de formation des personnels en matière de LCB-FT.
- Une formation dédiée aux organismes financiers, avec des exemples et cas pratiques
- Une approche très opérationnelle pour une mise en pratique rapide, concrète et efficace des exigences actuelles en matière de LCB-FT

Public & prérequis

Responsables et collaborateurs des services sécurité financière, conformité, juridiques, commerciaux, gestion, responsables de contrôles et d'audits internes, avocats, consultants, Risk managers
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À Paris et à distance :
4 décembre 2026
27 mai 2027
16 septembre 2027
2 novembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 110 € HT
Réf : **BLAN**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour intégrer les dernières évolutions réglementaires en matière de LCB-FT, notamment la création de l'AMLA, les nouvelles exigences européennes, les risques émergents et le renforcement des obligations de formation des personnels concernés par le dispositif LCB-FT.

INTRODUCTION À LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME (LCB-FT)

- Définir le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme
- Identifier les acteurs de la LCB-FT et les autorités de contrôle
- Les risques d'une non-conformité : sanctions, responsabilité, atteinte à la réputation
- Les réglementations clés : directives européennes, règlement AML, AMLA, GAFI, loi Sapin II, réglementations sectorielles

APPLIQUER | Cas pratique : identifier les processus utilisés pour blanchir des capitaux à partir de cas réels ou fictifs

ÉVALUER LES RISQUES LCB-FT ET ADAPTER SON DISPOSITIF

- Construire ou exploiter une classification des risques LCB-FT
- Identifier les critères de risque : client, produit, canal de distribution, zone géographique, opération
- Adapter les mesures de vigilance au niveau de risque identifié
- Prendre en compte les risques émergents : crypto-actifs, entrée en relation à distance, paiement instantané, fraude documentaire, financement participatif et opérations financières inhabituelles

APPLIQUER | Atelier : analyser une situation client et attribuer un niveau de risque

RESPECTER LES OBLIGATIONS DE VIGILANCE À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE

- Identifier et vérifier l'identité du client
- Identifier les bénéficiaires effectifs
- Repérer les personnes politiquement exposées (PPE)
- Détecter les personnes sous sanctions et appliquer les mesures de gel des avoirs
- Exploiter les informations de presse négative
- Actualiser la connaissance client tout au long de la relation d'affaires
- Focus sur les spécificités des obligations de vigilance dans les secteurs banque, assurance et gestion d'actifs

APPLIQUER | Cas pratique : réaliser le KYC d'un client et déterminer les mesures de vigilance adaptées

DÉTECTER LES OPÉRATIONS ATYPIQUES ET EFFECTUER UNE DÉCLARATION DE SOUPÇON

- Identifier les opérations financières inhabituelles et repérer les signaux d'alerte
- Analyser les opérations atypiques
- Formaliser les diligences réalisées
- Déterminer les conditions de la déclaration de soupçon
- Identifier les réflexes à adopter en cas de risque potentiel ou avéré

APPLIQUER | Cas pratique : analyser une opération atypique issue du secteur financier et préparer les éléments d'une déclaration de soupçon

RENFORCER LA CULTURE DE CONFORMITÉ LCB-FT AU SEIN DE SON ORGANISATION

- Comprendre le rôle de chacun dans le dispositif LCB-FT
- Connaître les procédures internes et les circuits d'alerte
- Identifier les nouvelles exigences réglementaires en matière de sensibilisation et de formation
- Appliquer les bonnes pratiques pour sécuriser ses opérations au quotidien
- Réagir en présence d'un risque potentiel ou d'une situation inhabituelle
- Comprendre les attentes des autorités de contrôle (ACPR, AMF) en matière de vigilance et de conformité

APPLIQUER | Cas pratique : analyse de situations rencontrées par les équipes opérationnelles

LES POINTS D'ATTENTION ACTUELS EN MATIÈRE DE LCB-FT

- L'entrée en relation à distance
- La fraude documentaire et l'usurpation d'identité
- Le paiement instantané
- Le financement participatif et les cagnottes en ligne
- L'escroquerie sur les coordonnées bancaires frauduleuses
- Les crypto-actifs et méthodes émergentes de blanchiment

Synthèse : établir une checklist des points de vigilance prioritaires

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**BLAN**

Directive Crédit Immobilier

Interprétation et mise en œuvre de la DCI

1 jour

Réf : CIMO

Objectifs

- Intégrer l'évolution économique et réglementaire du crédit immobilier.
- Appliquer les obligations et principes issus de la Directive Crédit Immobilier pour mieux accompagner ses clients dans le montage de dossiers de crédits.
- Utiliser les outils d'aide à la décision pour évaluer la solvabilité et la capacité d'emprunt des clients.
- Évaluer les différents risques associés à l'octroi de prêts immobiliers.
- Intégrer les aspects liés aux assurances et aux garanties dans les études de risques pour sécuriser les prêts.

Les plus

- Une approche opérationnelle de l'environnement du marché immobilier
- Un test de validation en ligne permettant de satisfaire à l'exigence réglementaire de formation

Public & prérequis

Conseillers et chargés de clientèle particuliers, gestionnaires de back office, gestionnaires de crédits, analystes financiers, contrôleurs périodiques et permanents, juristes en droit bancaire et tout acteur intervenant dans l'octroi de prêts immobiliers
Prérequis : Il est nécessaire de disposer de la certification IOBSP de Niveau I II ou III ou travailler depuis plus de 1 an dans des fonctions liées à la réalisation d'activités d'élaboration, de proposition ou d'octroi des contrats de crédit

Prochaines sessions

À Paris et à distance :
9 décembre 2026
9 avril 2027
21 septembre 2027
29 novembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 140 € HT
Réf : **CIMO**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte l'actualité du marché de l'immobilier, les nouveautés réglementaires (amendement Bourquin, fiscalité, conformité DCI), le renforcement des règles de solvabilité, les nouvelles directives en matière de transparence de l'information aux consommateurs et les nouvelles normes ESG appliquées aux financements immobiliers

ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE ET RÉGLEMENTAIRE DU MARCHÉ IMMOBILIER

- Contexte économique et tendances du marché immobilier
  - analyse des tendances actuelles : résidentiel, locatif, commercial, promotion
  - contexte régional (Paris, PACA) et évolutions du marché des SCPI
  - notions d'investissement immobilier écologiquement responsable, impact des normes ESG
- Actualités réglementaires et patrimoniales
  - nouveautés fiscales (IFI, dispositifs LMNP, défiscalisation) : impacts sur le financement immobilier
  - évolutions législatives récentes en matière de fiscalité immobilière

APPLIQUER | Étude de cas sur un investissement immobilier complexe incluant un patrimoine diversifié, en régime de séparation, impliquant des éléments en France et à l'étranger

CADRE RÉGLEMENTAIRE ET OBLIGATIONS DE LA DIRECTIVE CRÉDIT IMMOBILIER (DCI)

- Obligations d'information et devoir de conseil : droits et obligations de l'emprunteur, conjoint non-co-emprunteur
- Fiche d'Information Standardisée Européenne (FISE) : informations précontractuelles et mises en garde à fournir
- Situation particulière : Rachat de soulte lors de divorces, remboursement anticipé, taux d'usure et TAEG

APPLIQUER | Cas pratique sur la gestion d'une demande de crédit en situation de divorce

TECHNIQUES DE FINANCEMENT ET MAÎTRISE DES GARANTIES DANS LE CRÉDIT IMMOBILIER

- Caractéristiques des crédits et montages financiers
  - types de crédits : prêt amortissable, prêt in fine, prêt relais, prêts à taux variable et lissé
  - impact des taux, exigences d'apport et niveaux de risque dans le contexte post-crise sanitaire
  - élaboration d'un plan de financement adapté et calcul de l'apport personnel
- Comparatif des garanties et options de couverture
  - actualités réglementaires dans le crédit immobilier : nouvelles procédures de recouvrement et de gestion des garanties
  - garanties : cautionnement, hypothèque, ordre irrévocable de versement de fonds
  - assurance emprunteur, options de substitution et évolutions récentes : amendement Bourquin, liberté de résiliation annuelle, tarification et concurrence

APPLIQUER | Étude de cas : travail en binômes sur la simulation de prêts variés et choix de garanties adéquates en fonction du profil client et obligations de conseil

PRÉVENTION DU SURENDETTEMENT ET GESTION DES RISQUES BANCAIRES

- Solvabilité de l'emprunteur : Utilisation des outils de solvabilité, évaluation du bien et de la situation financière.
  - analyse de la situation financière de l'emprunteur et valorisation du bien immobilier
  - prévention du surendettement et procédures en cas de défaut de paiement
- Sanctions en cas de non-conformité
  - conséquences pour l'établissement bancaire en cas de manquement : jurisprudences récentes

COMPRENDRE | Exemples de sanctions dans le secteur bancaire pour non-respect des obligations DCI

ÉVALUER | Quiz de validation des acquis sur les risques liés à la solvabilité et la conformité avec un score requis de 70 % pour validation

- Exemples de sanctions dans le secteur bancaire pour non-respect des obligations DCI.

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**CIMO**

COMPATIBLE DDA

RGPD & Protection des données personnelles

Enjeux et impacts du RGPD pour l'entreprise.

1 jour

Réf : RGPD

Objectifs

- Identifier les obligations issues du RGPD et les recommandations de la CNIL applicables à son activité.
- Évaluer les risques liés à la collecte, au traitement et à la conservation des données personnelles.
- Mettre en œuvre les bonnes pratiques de protection et de sécurisation des données.
- Contribuer à la mise en conformité et au maintien de la conformité RGPD de son organisation.
- Réagir de manière appropriée en cas de violation de données ou de contrôle de l'autorité compétente.

Les plus

- Une formation opérationnelle permettant de comprendre les obligations du RGPD et de les traduire en actions concrètes au sein de l'organisation
- Un programme actualisé intégrant les enjeux liés à la cybersécurité, à l'intelligence artificielle, aux transferts de données et aux dernières recommandations de la CNIL
- Des outils immédiatement réutilisables pour évaluer sa conformité, identifier les risques et construire ou mettre à jour son plan d'action RGPD

Public & prérequis

Gestionnaires de contrats, collaborateurs des services clients, juristes, DPO, responsables conformité, responsables RH, responsables marketing, DSI, chefs de projet, responsables qualité et toute personne impliquée dans la collecte ou le traitement de données personnelles.
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À Paris et à distance :
10 mai 2027
24 septembre 2027
25 novembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 110 € HT
Réf : **RGPD**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est actualisé en continu pour intégrer les évolutions du cadre européen de protection des données, les impacts de l'intelligence artificielle, les exigences de cybersécurité et les recommandations des autorités de contrôle

OBJECTIFS DU RÈGLEMENT EUROPÉEN SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

- Obligations des entreprises, bases légales des traitements de données
- Concepts fondamentaux
- Les 6 principes clés du traitement des données
- Enjeux récents du RGPD et évolution des réglementations
- Les rôles et responsabilités des acteurs internes et externes : retours d'expérience et jurisprudence
- Interactions entre RGPD, intelligence artificielle et gouvernance des données
- Actualités réglementaires européennes en matière de données et de numérique (Data Act, AI Act, NIS2 : articulation avec le RGPD)

COMPRENDRE | Atelier de réflexion collective sur l'impact de l'IA sur la gestion des données personnelles, quelles évolutions possibles de la réglementation ?

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

- Données sensibles, normales, perçues comme sensibles
- Conditions de licéité du traitement des données
- Gestion du consentement et droits des personnes : accès, rectification, suppression, portabilité,...
- Obligations en matière de transparence : mentions légales et informations fournies aux utilisateurs
- Durées de conservation des données
- Sécurisation des données : bonnes pratiques techniques et organisationnelles
- Cas spécifique des cookies et traceurs dans le cadre marketing
- Encadrement des transferts de données hors Union européenne
- Utilisation des outils collaboratifs, solutions cloud et applications d'IA générative : points de vigilance

APPLIQUER | Cas pratique : rédaction d'une notice d'information conforme dans le cadre d'un processus de collecte de données

RÔLES DU DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES (DPO)

- Rôle et place dans l'organisation du DPO
- Gestion des risques liés à la protection des données
- Mesures de sécurité adaptées au traitement des données
- Gestion des failles de sécurité et réaction face à une violation de données : notification, délai et communication aux personnes concernées
- Pilotage de la conformité dans la durée : sensibilisation, contrôle interne et amélioration continue

APPLIQUER | Étude de cas : identification d'une fuite de données et mise en place d'une procédure de notification aux autorités et aux utilisateurs

SANCTIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA CNIL

- Rôle de la CNIL dans le contrôle et sanctions administratives, civiles, pénales
- Les recommandations et bonnes pratiques de la CNIL
- Comment préparer son entreprise à un contrôle CNIL ?
- Analyse des décisions récentes de la CNIL et enseignements pour les organisations

ÉVALUER | Etudes de cas réels analysés en groupe

PROCESSUS DE MISE EN CONFORMITÉ ET AUDIT DE LA PROTECTION DES DONNÉES

- Réaliser un audit de conformité RGPD : cartographie des traitements, identification des risques
- Évaluation des risques : mise en place des PIA (Privacy Impact Assessment) pour les traitements à risques
- Élaborer un plan d'actions correctives : politiques internes, mesures de minimisation des données, mesures de sécurité
- Documentation de la conformité : registre des traitements, analyse d'impact (PIA), politique de sécurité
- Outils et ressources pour assurer le suivi de la conformité
- Plan de gestion en cas de faille de sécurité et de contrôle CNIL
- Indicateurs et tableaux de bord de suivi de la conformité RGPD
- Préparation aux contrôles et gestion des preuves de conformité (accountability)

APPLIQUER | Exercice d'audit fictif sur une organisation donnée, identification des points de non-conformité et élaboration d'un plan d'action

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**RGPD**

Les fondamentaux de la cybersécurité

Adopter des comportements sécurisés pour se protéger des risques cyber

1 jour

Réf : CYSE

Objectifs

- Décrypter les principaux enjeux et menaces de la cybersécurité.
- Identifier les signaux d'alerte et les modes opératoires des cyberattaques.
- Adopter les bons réflexes d'hygiène numérique au quotidien.
- Appliquer les mesures essentielles de protection des données et de navigation en ligne.
- Contribuer à la mise en œuvre d'une culture de sécurité partagée au sein de l'établissement.

Les plus

- Une approche accessible et concrète, sans jargon technique
- Un décryptage des modes opératoires pour renforcer la culture sécurité au sein de l'organisation
- Un glossaire remis à chaque participant
- Une formation ludique et participative : ateliers, quiz, jeux de rôle, études de cas réels.

Public & prérequis

Tous collaborateurs, agents, managers ou dirigeants souhaitant comprendre les risques numériques et adopter les bons réflexes pour renforcer la sécurité de leur environnement de travail
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris Montparnasse :
5 mars 2027
28 septembre 2027

Formation à distance :
28 mai 2027
26 novembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 085 € HT
Réf : **CYSE**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

LE CYBERESPACE ET SES ENJEUX

- La transformation numérique et la dépendance aux technologies
- Les impacts économiques, juridiques et humains des cyberattaques
- Les grandes tendances de la menace : du simple vol de données au sabotage

COMPRENDRE | Vidéo : Panorama des cybermenaces d'aujourd'hui

LES PRINCIPALES MENACES ET LEURS MODES OPÉRATOIRES

- L'hameçonnage : phishing, spear phishing, smishing, vishing
- Les rançongiciels (ransomware) : propagation, impacts, remédiation
- Les attaques par ingénierie sociale : manipulation, usurpation d'identité, fraude au président
- La fraude identitaire / documentaire et la compromission de messagerie (BEC)

APPLIQUER | Atelier "Débusquez la menace" : analyse de faux e-mails et fausses pages web...

LES DONNÉES PERSONNELLES ET INFORMATIONS SENSIBLES

- Qu'est-ce qu'une donnée à caractère personnel ou confidentielle ?
- Comment la protéger dans son quotidien professionnel ?
- Les obligations imposées par le RGPD, NIS2 et DORA : principes et convergences

EXPÉRIMENTER | Jeu de rôle : identifier les mauvaises pratiques au bureau et en télétravail / nomadisme

LES BONS RÉFLEXES D'HYGIÈNE NUMÉRIQUE

- Sécuriser ses mots de passe et ses accès
- Protéger ses équipements (ordinateurs, smartphones, tablettes)
- Se connecter en toute sécurité (VPN, Wi-Fi public, mises à jour)
- Sauvegarder, verrouiller, alerter : la règle des 3 réflexes essentiels

ÉVALUER | Quiz : "Je suis cyber vigilant(e) ou non ?"

LES ACTEURS DE RÉFÉRENCE ET LES OUTILS À DISPOSITION

- Pourquoi la cybersécurité est l'affaire de tous ?
- Les procédures internes : signalement, réaction, communication de crise
- Le rôle du DPO, du RSSI et des prestataires externes

CONSTRUIRE UNE CULTURE CYBERSÉCURITÉ DURABLE

- Rôles dans la stratégie de défense
- Liens avec la politique globale de conformité
- Mise à jour et diffusion de la Charte informatique

EXPÉRIMENTER | Mise en situation : où trouver les contacts et les informations clés dans mon établissement ?

ÉVALUER | Quiz d'évaluation des acquis

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**CYSE**

Fraude documentaire et identitaire

Adopter des mesures pour détecter et prévenir les fraudes

1 jour

Réf : FRAU

Objectifs

- Détecter efficacement les faux documents, qu'ils concernent l'identité, les revenus ou d'autres justificatifs administratifs.
- Mettre en œuvre des contrôles adaptés pour sécuriser la réception et le traitement des pièces justificatives.
- Réagir rapidement face à la détection d'une fraude documentaire, en limitant les risques juridiques et financiers.
- Identifier les risques liés aux documents numériques, à l'usurpation d'identité et aux nouvelles formes de fraude assistées par l'IA.
- Mettre en œuvre des pratiques de prévention contre la fraude.

Les plus

- Une formation opérationnelle pour acquérir les réflexes de détection des fraudes documentaires et identitaires à partir de cas concrets et de documents authentiques ou falsifiés
- L'intervention d'un expert de la fraude documentaire associant expertise réglementaire, retours d'expérience terrain et bonnes pratiques de prévention
- Un programme actualisé intégrant les nouvelles formes de fraude liées à la digitalisation des parcours clients, à l'usurpation d'identité numérique et à l'IA générative

Public & prérequis

Conseillers ou gestionnaires back-office (banques, assurances, administrations), responsables conformité, collaborateurs des dispositifs KYC/LCB-FT, juristes, collaborateurs du contrôle interne, responsables RH ou recruteurs confrontés au risque documentaire, gestionnaires de dossiers clients, toute personne chargée de vérifier l'authenticité de documents administratifs ou financiers

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris Montparnasse :
11 décembre 2026
7 juin 2027
3 décembre 2027

Formation à distance :
5 mars 2027
11 octobre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 235 € HT
Réf : **FRAU**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour intégrer les évolutions des techniques de fraude (notamment liées à la digitalisation et à l'IA générative) ainsi que le renforcement des exigences réglementaires en matière de KYC, LCB-FT et protection des données

DÉFINIR LA FRAUDE DOCUMENTAIRE ET IDENTITAIRE

- Définition, contexte et enjeux : règles et principes de l'identité, relation client et KYC
- Défis actuels et tendances récentes
  - nouvelles méthodes de fraude : augmentation des fraudes en ligne, usurpation d'identité numérique
  - lutte anti blanchiment
  - contexte de la mondialisation
  - innovations technologiques : impact de l'intelligence artificielle, blockchain et autres solutions émergentes
  - industrialisation de la fraude et professionnalisation des réseaux (fraude à grande échelle)
  - essor des fraudes liées à l'IA générative (deepfake, faux documents automatisés)
- Les types de fraude documentaire : falsification, contrefaçon, usurpation d'identité
- Cadre législatif et réglementaire : dernières évolutions juridiques
- Conséquences juridiques de la fraude : responsabilités et poursuites judiciaires

ÉVALUER | Quiz interactif sur la définition de la fraude documentaire et identitaire

EXAMINER LES DOCUMENTS SENSIBLES À LA FRAUDE

- Justificatifs d'identité : passeport et Carte Nationale d'Identité (CNI), permis de conduire, titre de séjour
- Justificatifs de travail
- Justificatifs de revenus
- Justificatifs de domicile
- Justificatifs d'opérations financières
- Documents européens
- Documents numériques et dématérialisés (PDF, scans, photos) : nouveaux points de vigilance
- Exposition accrue des documents via les canaux digitaux (onboarding en ligne)

APPLIQUER | Examen et analyse de documents authentiques et frauduleux

ANALYSER LES CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ : OUTILS ET TECHNIQUES DE VÉRIFICATION DISPONIBLES

- Analyse visuelle et tactile des aspects spécifiques
- Éléments graphiques de sécurité (hologrammes, filigranes, puces électroniques)
- Nouvelles technologies : biométrie, reconnaissance faciale et empreintes digitales
- Outils numériques : logiciels de reconnaissance de documents, bases de données d'authenticité
- Vérification en ligne et à distance : enjeux spécifiques à la vérification numérique, authentification renforcée
- Apports de l'intelligence artificielle dans la détection des fraudes (scoring, automatisation)
- Limites des outils automatisés et importance de l'analyse humaine
- Mettre en place des procédures de contrôle efficaces : définir les niveaux de contrôle à établir pour chaque type de document

EXPÉRIMENTER | Simulation d'une analyse complète de documents à l'ouverture d'un compte en banque

RÉAGIR FACE À UN CAS DE FRAUDE DOCUMENTAIRE

- Mesures à adopter en cas de détection de fraude
  - élaborer une procédure interne de gestion de la fraude
  - alertes hiérarchiques et judiciaires : saisie des autorités compétentes en cas de fraude avérée
  - gestion de la relation client en cas de suspicion ou de fraude avérée
  - enjeux de traçabilité et de preuve dans un environnement numérique

APPLIQUER | Cas pratique : rédaction d'une procédure interne sur la base d'un cas de fraude documentaire

- Prévention de la fraude : proposer des solutions pour renforcer la sécurité documentaire
  - meilleures pratiques
  - évaluation des risques
  - formation des collaborateurs
  - sécurisation des parcours clients digitaux (KYC à distance, signature électronique)
  - approche globale de gestion du risque fraude (prévention, détection, réaction)

APPLIQUER | Atelier : réviser et améliorer les procédures anti-fraude en place dans l'établissement

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**FRAU**

COMPATIBLE DDA ACTU

Actualités patrimoniales

Interpréter les évolutions récentes en gestion de patrimoine

1 jour

Réf : APAT

Objectifs

- Intégrer dans ses pratiques professionnelles les récentes évolutions patrimoniales sur le plan juridique et fiscal.
- Appliquer les nouvelles règles dans des stratégies d'optimisation patrimoniale.
- Évaluer les impacts des nouvelles régulations sur les clients pour ajuster les conseils en conséquence.
- Évaluer les risques associés aux montages patrimoniaux et fiscaux selon la réglementation en vigueur.

Les plus

- Une journée de veille patrimoniale intégrant les principales évolutions législatives, fiscales et économiques.
- Des études de cas permettant d'évaluer les impacts concrets des réformes sur les stratégies patrimoniales.
- Une formation favorisant les échanges entre professionnels de la gestion de patrimoine autour des pratiques les plus récentes.

Public & prérequis

Conseillers bancaires, Conseillers en Gestion de Patrimoine (CGP), ingénieurs patrimoniaux, juristes et fiscalistes spécialisés en gestion patrimoniale, toute personne désireuse de connaitre les dernières évolutions patrimoniales

Prérequis : Il est nécessaire de disposer d'une expérience métier avec une connaissance des fondamentaux patrimoniaux

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris Montparnasse :
11 décembre 2026

À Paris et à distance :
12 février 2027
24 juin 2027
14 décembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 170 € HT
Réf : **APAT**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour intégrer les évolutions issues des lois de finances, de la doctrine administrative, de la jurisprudence ainsi que les principales réformes impactant la fiscalité, les stratégies patrimoniales et les produits d'investissement.

ACTUALITÉS JURIDIQUES ET FISCALES

- Évolution de la fiscalité des revenus du patrimoine : IR, IFI, flat tax
- Nouveautés en matière de transmission (succession, donation) et dispositifs fiscaux associés (pacte Dutreil, abattements)
- Changements dans les lois concernant la résidence principale et les investissements immobiliers
- Actualités de la loi de finances et impact sur la gestion patrimoniale
- Actualité jurisprudentielle marquante

APPLIQUER | Étude de cas : analyse d'une situation patrimoniale actuelle à la lumière des nouvelles lois fiscales (opportunités et risques fiscaux)

ADAPTER LES STRATÉGIES PATRIMONIALES AUX ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES

- Impact de l'inflation et des taux d'intérêt sur les stratégies patrimoniales : impact sur l'épargne, les emprunts et l'investissement
- Nouveaux outils d'investissement responsables (ESG, ISR)
- Analyse des marchés financiers et immobiliers : prévisions et ajustements des portefeuilles patrimoniaux
- Fiscalité et régulation des crypto-monnaies

APPLIQUER | Atelier pratique : Simulations d'ajustements de portefeuilles en fonction des évolutions économiques (inflation, taux)

- Nouvelles stratégies d'allocation d'actifs
- Arbitrages patrimoniaux dans un contexte de marché

NOUVELLES SOLUTIONS D'INVESTISSEMENT ET D'ÉPARGNE

- Innovations sur les contrats d'assurance-vie et les nouvelles options de gestion pilotée
- Nouvelles opportunités dans les produits financiers alternatifs : private equity, SCPI, fonds innovants
- Évolution de la fiscalité sur les produits financiers : prélèvements sociaux, taxe forfaitaire
- Réformes sur les régimes de retraite et les impacts sur les produits d'épargne retraite (PER)

APPLIQUER | Étude de cas : simulation de conseil pour un client à la retraite, avec intégration des nouvelles solutions d'épargne (PER, assurance-vie) et arbitrages à faire

OPTIMISATION DE LA TRANSMISSION DU PATRIMOINE

- Dispositifs fiscaux récents pour optimiser la transmission : pacte Dutreil, réductions sur les donations temporaires, etc.
- Gestion et planification de la transmission à l'international : points clés et réformes récentes
- Nouveaux dispositifs pour les transmissions d'entreprises : avantages fiscaux, exonérations
- Impact des réformes sur les donations aux petits-enfants
- Évolution récente de la jurisprudence sur les donations et successions

APPLIQUER | Étude comparative : évaluer différents scénarios de transmission patrimoniale (donation, héritage) à la lumière des réformes récentes

NOUVELLES TENDANCES DE L'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

- Évolution de l'offre ISR : investissements socialement responsables
- Nouvelles obligations d'information
- Attentes des investisseurs

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**APAT**

COMPATIBLE DDA

Régimes matrimoniaux

Analyser les effets des régimes matrimoniaux sur les successions et optimiser les conseils en gestion patrimoniale

2 jours

Réf : JPAT

Objectifs

- Différencier les différents régimes matrimoniaux et leurs conséquences juridiques et patrimoniales pour mieux conseiller les clients
- Utiliser des techniques de planification patrimoniale pour adapter les stratégies successorales aux objectifs familiaux et aux spécificités du régime matrimonial.
- Anticiper la succession en appliquant les principales règles de liquidation des successions.
- Élaborer des solutions adaptées pour la transmission de patrimoine

Les plus

- Une formation pour sécuriser le conseil patrimonial en matière de régimes matrimoniaux et de succession
- Une approche complète associant droit de la famille, gestion patrimoniale et transmission
- Des études de cas et jeux de rôle inspirés de situations rencontrées par les conseillers patrimoniaux

Public & prérequis

Conseillers clientèle, chargés de clientèle, conseillers patrimoniaux en banque, responsables animateurs d'unités commerciales, Conseillers en Gestion de Patrimoine (CGP), agents, courtiers
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À Paris et à distance :
28 et 29 juin 2027
16 et 17 décembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 720 € HT
Réf : **JPAT**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés.

PACS ET UNION LIBRE : CONSÉQUENCES PATRIMONIALES ET SUCCESSORALES

- Principes et spécificités du PACS (Pacte Civil de Solidarité) : nature juridique, formalités, et effets sur les biens (indivision ou séparation des biens)
- Droits et obligations des partenaires pacsés, notamment en matière de patrimoine, dettes et succession
- Union libre : conséquences juridiques, absence de régime matrimonial et implications pour la gestion patrimoniale et successorale

COMPRENDRE | Quiz interactif sur les régimes matrimoniaux, le PACS et l'union libre, suivi d'une discussion en groupe

LES RÉGIMES MATRIMONIAUX ET CHOIX PATRIMONIAUX

- Principes des régimes matrimoniaux : définition, objectifs, et organisation des biens
- Présentation des différents régimes : séparation de biens, communauté réduite aux acquêts, communauté universelle et participation aux acquêts
- Avantages et inconvénients de chaque régime en fonction des profils et des objectifs patrimoniaux des clients

IMPACTS DES RÉGIMES MATRIMONIAUX SUR LE PATRIMOINE DES ÉPOUX

- Conséquences patrimoniales de chaque régime : gestion, propriété et administration des biens pendant le mariage
- Rôle du régime matrimonial dans la protection du conjoint, notamment en cas de dettes ou de liquidation du patrimoine
- Études de cas illustrant les conséquences patrimoniales selon le régime choisi

APPLIQUER | Étude de cas où chaque groupe analyse un scénario fictif et identifie les implications patrimoniales d'un régime spécifique, puis propose des ajustements pour optimiser la situation patrimoniale des époux

IMPACT DES RÉGIMES MATRIMONIAUX SUR LA SUCCESSION

- Effets de chaque régime sur les droits des héritiers et sur la réserve héréditaire
- Répartition des biens en fonction du régime matrimonial et ses conséquences sur les parts successorales
- Rôle des clauses spécifiques (préciput, attribution intégrale) dans la planification successorale

EXPÉRIMENTER | Jeu de rôle en binômes où chaque participant conseille un client fictif sur les conséquences de son régime matrimonial en cas de succession, avec une discussion finale pour échanger sur les stratégies adoptées

- Changement de régime matrimonial et optimisation successorale
- Solutions complémentaires : donations, testament, assurances-vie et leur rôle dans l'optimisation successorale
- Articuler régime matrimonial, assurance-vie et démembrement de propriété

PRÉPARATION ET LIQUIDATION DE LA SUCCESSION

- Anticipation successorale : conseils sur les outils juridiques pour organiser la transmission (donations, testaments, assurance-vie)
- Dévolution successorale
  - ordre des héritiers et catégories
  - les différentes formes de dévolution successorale selon les situations familiales : succession légale, testamentaire, ou mixte
- Droits des héritiers réservataires et calcul de la réserve héréditaire
- Droits spécifiques du conjoint survivant selon le régime matrimonial et en cas de donation entre époux

APPLIQUER | Cas pratiques : à partir de différents scénarios, recherche des héritiers légaux et leur ordre d'héritage, des droits spécifiques du conjoint survivant et des autres héritiers réservataires

COMPATIBLE DDA

Fiscalité des particuliers

Comprendre et anticiper la fiscalité des particuliers pour conseiller efficacement

2 jours

Réf : FPAT

Objectifs

- Identifier les principaux impôts et taxes applicables aux particuliers pour offrir des conseils personnalisés en fonction des situations fiscales.
- Analyser les régimes d'imposition des plus-values mobilières et immobilières afin de conseiller les clients dans la gestion de leurs transactions.
- Évaluer les critères d'imposition à l'impôt sur la fortune immobilière (IFI).
- Répondre aux questions essentielles des clients sur leur cadre fiscal.

Les plus

- Approche détaillée et complète de la fiscalité des particuliers
- Des études de cas et des ateliers de calcul permettent aux participants d'appliquer les règles fiscales dans des scénarios réels

Public & prérequis

Conseillers clientèle, chargés de clientèle, responsables animateurs d'unités commerciales, Conseillers en Gestion de Patrimoine (CGP), agents, courtiers

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À Paris et à distance :
7 et 8 juin 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 720 € HT
Réf : **FPAT**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

NOTIONS DE RÉSIDENCE FISCALE, QUOTIENT FAMILIAL ET FOYER FISCAL POUR L'IMPÔT SUR LE REVENU

- Résidence fiscale : critères d'établissement de la résidence fiscale en France
- Quotient familial : fonctionnement du quotient familial pour le calcul de l'impôt sur le revenu et règles de répartition des parts pour les familles avec enfants ou personnes à charge.
- Foyer fiscal : règles de composition (mariage, PACS, enfants rattachés), et incidences sur la déclaration des revenus

APPLIQUER | Étude de cas sur la déclaration de revenus : à partir d'un profil fictif incluant des situations de revenus variés (salaires, revenus fonciers, dividendes, etc.) et des configurations familiales distinctes, identification de la résidence fiscale, calcul du quotient familial, détermination du foyer fiscal

CALCUL DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

- Différentes catégories de revenus et leurs traitements : salaires, revenus fonciers, revenus de capitaux mobiliers, pensions
- Calcul de l'impôt sur le revenu : barème progressif, tranches, taux marginal d'imposition
- Déductions, réductions et crédits d'impôt pour optimiser la base imposable

APPLIQUER | Étude de cas : Étapes de calcul de l'impôt (revenu net imposable, quotient familial, barème progressif par tranche d'imposition) pour différents profils

FISCALITÉ DES PLUS-VALUES MOBILIÈRES ET IMMOBILIÈRES

- Plus-values mobilières : imposition des plus-values issues de la vente de valeurs mobilières (actions, obligations) et prélèvement forfaitaire unique (PFU)
- Calcul et imposition des plus-values immobilières : régime des abattements pour durée de détention, exonérations (résidence principale, ventes en zone protégée)
- Stratégies d'optimisation pour limiter l'impact fiscal lors de la cession de biens mobiliers et immobiliers

APPLIQUER | Atelier de calcul des plus-values en tenant compte des régimes et abattements applicables

IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE (IFI)

- Définition et seuil d'assujettissement, biens imposables et exonérés
- Modalités de calcul de l'IFI : valeur nette du patrimoine immobilier, règles d'évaluation, dettes déductibles
- Exonérations et stratégies d'optimisation de l'IFI, notamment par la structuration des biens immobiliers

APPLIQUER | Cas pratique de calcul de l'IFI

GESTION DU PATRIMOINE IMPOSABLE ET STRATÉGIES DE TRANSMISSION

- Évaluation du patrimoine imposable : immobilier, mobilier et autres actifs patrimoniaux
- Stratégies pour optimiser le patrimoine en limitant la charge fiscale : démembrement de propriété, donations, pactes familiaux
- Solutions pour anticiper les impacts fiscaux de la transmission : assurance-vie, donation-partage, intégration des exonérations
- Atelier de conseil patrimonial : élaboration de conseils d'optimisation du patrimoine imposable en fonction des objectifs de transmission et des contraintes fiscales à partir de profils de clients fictifs

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**FPAT**

Transmettre son patrimoine

Règles de succession et protection du conjoint

1 jour

Réf : SUCC

Objectifs

- Élaborer une stratégie de transmission patrimoniale sécurisée et fiscalement optimisée, en tenant compte du cadre juridique national et européen ainsi que de la situation du conjoint et des enfants.
- Se repérer dans les principales règles juridiques de transmission afin d'expliquer leurs effets concrets sur la dévolution successorale.
- Donner à ses enfants dans les meilleures conditions.
- Protéger son conjoint.
- Optimiser fiscalement la transmission de son patrimoine.

Les plus

- Une journée pour enfin démystifier la transmission patrimoniale et décrypter un sujet souvent réservé aux initiés
- Des techniques concrètes pour optimiser la protection du conjoint et le don aux enfants

Public & prérequis

Responsables et techniciens des services paie/comptabilité, responsables et assistants RH/personnel, responsables et gestionnaires retraite/prévoyance ou affaires sociales, responsables du service médical, assistantes sociales, toute personne souhaitant connaitre les règles de transmission du patrimoine
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

Formation à distance :
4 mars 2027
28 juin 2027
30 septembre 2027
À Paris et à distance :
10 décembre 2026

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 170 € HT
Réf : **SUCC**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Formation intégrée à

OFFRE **MODULAIRE**

Réversion, succession et transmission de patrimoine **p. 419**

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières mesures fiscales et le nouveau droit successoral européen

TRANSMISSION DU PATRIMOINE ET SUCCESSION

- La succession légale sans conjoint
- Quels sont les droits du conjoint survivant face aux héritiers légaux ?
- Intérêt de la donation au dernier vivant
- Comment gérer l'indivision successorale ?

APPLIQUER | Cas pratique : comment protéger son conjoint ?

- Les spécificités des familles recomposées
- PACS, concubinage et transmission du patrimoine
- Anticiper les situations de vulnérabilité et la protection des proches

RÈGLES DE TRANSMISSION DU PATRIMOINE

- Distinction entre donation et testament : le principe de la donation, le testament
- Typologie des donations et critères de choix
  - les différentes formes de donations : dons manuels ou en présence d'un notaire
  - les différents types de donations : donation partage, donation en avance de part successorale, donation hors part successorale, donation avec réserve d'usufruit
  - les différentes clauses de la donation : avec charge, inaliénabilité, retour conventionnel, attribution ou exclusion à la communauté, donation graduelle ou résiduelle
- Conséquences de la transmission
  - l'usufruit
  - le quasi-usufruit
  - la nue propriété
  - la pleine propriété
  - la Société Civile Immobilière (SCI)
- Optimiser la transmission de son patrimoine à ses enfants : arbitrer entre donation, donation-partage et assurance-vie, sécuriser l'équité entre héritiers

APPLIQUER | Cas pratique : l'optimisation fiscale d'une transmission aux enfants

- Donation transgénérationnelle : transmettre directement aux petits-enfants
- Successions internationales : loi applicable, patrimoine détenu dans plusieurs États, actualité du règlement européen sur les successions
- Les nouveaux usages du démembrement de propriété dans la stratégie patrimoniale
- Transmission de l'entreprise familiale : principaux mécanismes et points de vigilance
- Articuler assurance-vie, donation et succession

LA FISCALITÉ APPLICABLE AUX SUCCESSIONS

- Barème des droits
- Assurances-vie et fiscalité

APPLIQUER | Cas pratique : calcul de droits de succession

- Principaux abattements et exonérations applicables
- Actualité fiscale patrimoniale et jurisprudence récente - Les points de vigilance en cas de contrôle fiscal

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**SUCC**

COMPATIBLE DDA

Stratégie patrimoniale et retraite du particulier

Optimiser son patrimoine pour compléter sa retraite

1 jour

Réf : PATI

Objectifs

- Anticiper les conséquences de la baisse de revenus à la retraite pour un salarié du secteur privé.
- Estimer l'acquisition de ses droits retraite.
- Définir les moyens de générer du revenu complémentaire.
- Réaliser un bilan patrimonial détaillé avant la retraite.
- Optimiser la fiscalité de son patrimoine en intégrant les dernières évolutions fiscales et réglementaires.

Les plus

- Une présentation de tous les outils patrimoniaux disponibles en prévision de la retraite
- Des études de cas et exercices d'application adaptés aux situations rencontrées par les participants
- Un atelier pratique dédié à l'optimisation fiscale et patrimoniale post-réforme

Public & prérequis

Dirigeants, cadres du secteur privé, responsables des services RH/personnel, responsables et gestionnaires retraite/prévoyance, tout professionnel souhaitant disposer de connaissances spécifiques sur le développement et la gestion patrimoniale à des fins de conseil, ou tout particulier souhaitant optimiser son propre patrimoine en vue de la retraite

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

Formation à distance :
5 mars 2027
29 juin 2027
1er octobre 2027

À Paris et à distance :
10 décembre 2026

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 170 € HT
Réf : **PATI**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte l'impact des réformes récentes, notamment la réforme des retraites 2023/2024 et les nouvelles fiscalités des produits d'épargne comme l'assurance-vie ou le PER

RÉGIMES OBLIGATOIRES : ACQUISITIONS DE DROITS RETRAITE

- Estimer sa future retraite : rappels des régimes TNS et salarié : retraite de base, retraite complémentaire
- La réversion : conditions et montant, conséquence en cas de divorce
- Réformes récentes et à venir sur les régimes de retraite : principaux impacts patrimoniaux

QUELS BESOINS À LA RETRAITE ?

- Les 3 grands objectifs patrimoniaux à la retraite
- Le taux de remplacement
- La fiscalité sur le revenu
- Le pouvoir d'achat et le temps libre
- La dépendance, le financement d'une maison de retraite
- Les nouveaux besoins liés au vieillissement de la population et la Silver economy
- Retraite à l'international : enjeux fiscaux et successoraux spécifiques

RÈGLES SUCCESSORALES

- Les règles essentielles de dévolution successorale
- Le démembrement de propriété
- La Donation au Dernier Vivant (DDV)

COMPRENDRE | Exemples d'application

CONSTITUER ET VALORISER UNE ÉPARGNE

- A titre personnel
  - Plan d'Épargne retraite (PER)
  - assurance-vie
  - immobilier de rapport
  - actualités fiscales récentes : évolutions sur la fiscalité de l'assurance-vie et du PER, impacts sur les stratégies patrimoniales
- Via son entreprise
  - zoom rapide des solutions éligibles
  - la fin de carrière
- Gestion d'actif : les règles propres à la retraite
- Zoom sur l'acquisition de la résidence principale
- Prise en compte des critères ESG dans la constitution et la gestion de l'épargne retraite

APPLIQUER | Études de cas à partir d'une situation patrimoniale donnée

LA PROTECTION DU CONJOINT

- Le PERIN comme solution de protection financière
- La rente, revenu garanti à vie et option (PERO...)

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**PATI**

Le contrôle permanent en banque

Approche par les risques et mise en oeuvre opérationnelle

2 jours

Réf : CTRP

Objectifs

- Mettre en place un dispositif de contrôle permanent efficace dans le secteur bancaire.
- Appliquer une approche par les risques pour concevoir un plan de contrôle opérationnel.
- Acquérir les techniques et outils du contrôle permanent pour une surveillance continue des risques.
- Piloter le dispositif de contrôle permanent dans le cadre des exigences réglementaires.
- Évaluer l'efficacité des contrôles permanents via des examens de certification et des actions correctives.

Les plus

- Une approche très opérationnelle s'appuyant sur la mise en pratique des outils de contrôle et référentiels de contrôle interne
- L'analyse de chartes génériques
- La réalisation d'une cartographie des processus et des risques

Public & prérequis

Responsables de second niveau des filières "contrôle permanent et risques", contrôleurs permanents(1er et 2ème niveaux), Risk Manager, contrôleurs internes, auditeurs internes, responsables opérationnels
Prérequis : Il est nécessaire de travailler au sein d'un service bancaire de contrôle interne / contrôle permanent

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris Montparnasse :
24 et 25 juin 2027
2 et 3 décembre 2027

Formation à distance :
25 et 26 mars 2027
16 et 17 septembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 935 € HT
Réf : **CTRP**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les mises à jour légales et nouvelles directives sur les obligations de contrôle permanent (CRD V, RGPD), la gestion des risques liés à la cybersécurité et aux critères ESG dans les établissements financiers

ENVIRONNEMENT ET APPROCHE RÉGLEMENTAIRE DU CONTRÔLE PERMANENT

- Cadre réglementaire, obligations de conformité et enjeux pour les établissements bancaires
  - règlementations nationales et européennes (Bâle III, IV, RGPD, LCB-FT, MiFID II, IFR/IFD)
  - exigences des régulateurs (ACPR, AMF) pour les établissements bancaires et sociétés de gestion

COMPRENDRE | Étude de cas sur les impacts des régulations récentes (CRD V, RGPD) dans les dispositifs de contrôle

- Place du contrôle permanent au sein du dispositif de contrôle interne
- Les différents niveaux de contrôle dans une banque
- Rôles et responsabilités des acteurs du dispositif de contrôle interne
- Enjeux stratégiques et opérationnels du contrôle permanent

APPROCHE PAR LES RISQUES ET MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE DU CONTRÔLE

- Identification et évaluation des risques opérationnels, de crédit, de marché, de liquidité et de conformité
- Cartographie des risques, indicateurs clés de risque (KRI), reporting
- Méthodologie d'une approche par les risques
- Ajustements opérationnels des contrôles

APPLIQUER | Cas pratique : construction d'une cartographie des risques avec identification des KRI pour chaque catégorie de risque

CONCEPTION D'UN PLAN ANNUEL DE CONTRÔLE COHÉRENT

- Construction et suivi des plans de contrôle : étapes clés et méthodologies
- Comment évaluer l'efficacité des processus et la fiabilité des données

APPLIQUER | Exercice : travail en groupe pour concevoir un plan annuel de contrôle basé sur un processus bancaire courant (ex. processus de crédit)

EXERCICE DU CONTRÔLE PERMANENT : MÉTHODOLOGIES ET OUTILS

- Processus de contrôle sur les activités bancaires, tableaux de bord de suivi, indicateurs clés de performance (KPI), outils de reporting.
- Mise en oeuvre des Contrôles et Gestion des Non-Conformités
  - techniques de contrôle : vérifications in situ, analyse documentaire, entretiens
  - processus de gestion des incidents et des non-conformités
- Reporting et Suivi des Recommandations
  - rédaction des rapports de contrôle, communication des résultats
  - suivi et application des recommandations, retour d'expérience

APPLIQUER | Atelier pratique sur l'élaboration d'un tableau de bord de suivi des risques et d'évaluation des performances des dispositifs de contrôle

RÉVISION ET EXAMEN DE CERTIFICATION DU CONTRÔLE PERMANENT

- Identification des faiblesses des dispositifs de contrôle, mise en place d'actions correctives, suivi et gestion des anomalies détectées
- Audit des dispositifs de contrôle, révisions internes, certification des processus et conformité aux normes internes et externes
- Évaluer l'efficacité des dispositifs de contrôle à travers des audits de certification

APPLIQUER | Analyse des résultats d'un audit de certification et évaluation de la conformité des dispositifs de contrôle

- Digitalisation et automatisation des contrôles : IA, machine learning, solutions GRC (Gouvernance, Risque, Conformité)

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**CTRP**

Gérer le risque de crédit

Optimiser la prise de décision et la conformité réglementaire

1 jour

Réf : RICE

Objectifs

- Mesurer le risque de crédit en analysant les implications réglementaires.
- Gérer le risque de crédit à travers une approche globale, de l'octroi à la surveillance a posteriori, en tenant compte des exigences prudentielles.
- Évaluer l'impact sur le risque de crédit des produits financiers complexes tels que la titrisation et les CDS/CDO.
- Intégrer les procédures internes et juridiques (recouvrement, contentieux) dans une approche opérationnelle de la gestion du risque.

Les plus

- Étude de cas fil rouge pour la banque de détail sur la partie prêts aux particuliers et la partie prêts aux entreprises
- Une approche très opérationnelle s'appuyant sur la mise en pratique des outils de gestion du risque de crédit
- Un focus sur les meilleures pratiques en matière de gestion des engagements et des risques

Public & prérequis

Collaborateurs de direction des engagements, des risques, de services d'audit, contrôleurs permanents des établissements bancaires, de crédit ou sociétés de financement
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris Montparnasse :
23 juin 2027
1 décembre 2027

Formation à distance :
14 décembre 2026
16 mars 2027
1 octobre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 145 € HT
Réf : **RICE**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

LE RISQUE DE CRÉDIT ET LA CONTREPARTIE

- Typologies du risque de crédit : avéré, non-recouvrement, contrepartie
- Enjeux du risque de crédit pour les établissements financiers
- Cadre réglementaire : Bâle III/IV, reporting COREP

ÉVALUER | Quiz interactif sur la définition des différents types de risque de crédit et leurs impacts potentiels sur la banque

PROCESSUS D'OCTROI ET SÉLECTION DES CONTREPARTIES

- Les étapes de l'octroi de crédit : de l'entrée en relation à l'analyse du dossier
- Sélection des contreparties : critères de solvabilité, scoring et systèmes de notation internes/externes
- Dispositifs de délégation de pouvoirs et fixation des limites de crédit
- Cadre opérationnel : dispositifs de contrôle interne, revue trimestrielle, vision consolidée du risque

APPLIQUER | Étude de cas fil rouge : analyse d'un dossier client de crédit immobilier ou d'entreprise avec une mise en situation sur la sélection de la contrepartie et la fixation des limites

MESURE DU RISQUE DE CRÉDIT : TECHNIQUES ET MODÉLISATION

- Principales mesures du risque : PD, LGD, EAD
- Modélisation du défaut
- Les ratings, leur impact et leur gestion
- Notations internes et agences externes : rôles et responsabilités

APPLIQUER | Atelier pratique : calcul et interprétation des indicateurs de risque pour un portefeuille fictif

GESTION ET SURVEILLANCE DU RISQUE DE CRÉDIT

- Gestion proactive du risque de crédit : diversification, garanties, covenants
- Surveillance a posteriori : détection des risques sensibles, déclassement des créances
- Systèmes de surveillance interne et dispositifs de contrôle
- Risque de concentration et vision consolidée du portefeuille
- Procédures de revue trimestrielle et reporting réglementaire

EXPÉRIMENTER | Jeu de rôle : simulation d'une réunion de revue trimestrielle des risques, propositions d'actions correctives pour limiter l'impact d'un portefeuille en difficulté

RECOUVREMENT, CONTENTIEUX ET GESTION DES CRÉANCES DOUTEUSES

- Gestion des encours douteux et non-recouvrables
- Procédures amiables et contentieuses : plan de recouvrement, négociations, restructurations de dette
- Recouvrement judiciaire et extra-judiciaire
- Stratégies de gestion des créances douteuses : abandon de créances, provisions
- Règles de déclassement et gestion des créances irrécouvrables

APPLIQUER | Étude de cas : processus de recouvrement sur une créance douteuse, avec les étapes à suivre pour maximiser le recouvrement

LES PRODUITS FINANCIERS COMPLEXES : TITRISATION ET DÉRIVÉS DE CRÉDIT (CDS, CDO)

- La titrisation : définition, mécanismes et implications sur le risque de crédit
- Produits dérivés de crédit : CDS (Credit Default Swaps) et CDO (Collateralized Debt Obligations)
- Impact des produits dérivés sur la gestion du risque de crédit
- Leçons tirées des crises financières sur l'utilisation des produits complexes
- Stratégies de réduction du risque par la titrisation et les dérivés de crédit

APPLIQUER | Analyse critique de l'utilisation des produits dérivés de crédit et gestion moderne du risque de crédit

RÉDUCTION DU RISQUE DE CRÉDIT : GARANTIES ET SÛRETÉS

- Les garanties en matière de crédit : sûretés immobilières, mobilières, fiduciaires et personnelles
- Covenants financiers et contractuels
- Exigences spécifiques en matière de garanties selon les types de prêts
- Stratégies d'atténuation du risque de crédit grâce aux garanties

APPLIQUER | Atelier pratique : Analyse de différents types de garanties pour un ensemble de prêts et identification des stratégies de sécurisation des prêts grâce à l'utilisation optimale des garanties

ÉVALUER | Quiz d'évaluation

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**RICE**

Finance durable

Produits financiers durables, financement de la transition et stratégies d'investissement

1 jour

Réf : FIDU

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la finance durable pour les établissements bancaires et financiers.
- Identifier les principales réglementations applicables aux activités de financement et d'investissement.
- Intégrer les critères ESG dans l'analyse des risques, des financements et des investissements.
- Analyser les principaux produits et stratégies de finance durable.
- Identifier les risques de greenwashing et les bonnes pratiques de transparence.

Les plus

- Une approche opérationnelle de la finance durable appliquée aux métiers de la banque et de la finance
- Des études de cas portant sur le financement de la transition et l'investissement responsable
- Une formation animée par un expert en finance durable et réglementation ESG

Public & prérequis

Analystes financiers, gestionnaires d'actifs, chargés d'affaires entreprises, analystes crédit, responsables financement, responsables conformité et juridique, commerciaux en finance et gestionnaires de risques
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À Paris et à distance :
30 mars 2027
18 juin 2027
15 octobre 2027
3 décembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 170 € HT
Réf : **FIDU**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour intégrer les évolutions de la réglementation européenne en matière de finance durable (Taxonomie, SFDR, MiFID II, DDA), les évolutions des produits de financement durable, les attentes des autorités de supervision ainsi que les nouvelles pratiques d'investissement responsable

DÉCOUVRIR LES ENJEUX DE LA FINANCE DURABLE

- Les principes de la finance durable : finance verte, finance de transition, investissement responsable, finance à impact
- Les enjeux de la transition environnementale et sociale pour les établissements financiers
- Risques et opportunités liés aux critères ESG
- Principaux risques de greenwashing et bonnes pratiques de transparence
- Panorama des innovations : fintechs durables, digitalisation, blockchain au service de la finance durable

COMPRENDRE | Brainstorming collectif : identifier les enjeux de la finance durable à partir de situations rencontrées par les établissements financiers.

APPRÉHENDER LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DE LA FINANCE DURABLE

- Comprendre les objectifs de la Taxonomie européenne, du règlement SFDR, du Green Deal, de MiFID II et de la DDA
- Conséquences de ces réglementations sur les activités bancaires, les produits financiers et le devoir de conseil
- Situer le rôle des PRI et des Objectifs de Développement Durable (ODD) dans les stratégies de finance durable
- Les principales attentes des autorités de supervision en matière de finance durable

APPLIQUER | Cas pratique : analyser l'impact des principales réglementations sur une offre de produits financiers.

INTÉGRER LES CRITÈRES ESG DANS LES DÉCISIONS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT

- Analyser les risques climatiques, environnementaux et de transition dans les décisions financières
- Intégrer les critères ESG dans l'analyse financière et l'évaluation des projets
- Influence des critères ESG sur les décisions de financement, d'investissement et la gestion des risques
- Les enjeux de la notation extra-financière

APPLIQUER | Étude de cas : Évaluer un projet de financement en intégrant les critères ESG.

ANALYSER LES PRODUITS ET STRATÉGIES DE FINANCE DURABLE

- Principaux produits financiers durables : obligations vertes, obligations sociales et durables, prêts verts, sustainability-linked loans, fonds ISR et fonds à impact
- Différentes stratégies d'investissement responsable : intégration ESG, exclusion, engagement actionnarial, investissement à impact
- Les critères de sélection des projets financés et les principaux labels (ISR, Greenfin...)
- Rôle des agences de notation extra-financière dans les décisions d'investissement
- Identifier les principales pratiques de greenwashing dans les produits financiers et les moyens de les prévenir

APPLIQUER | Étude de cas : sélectionner une solution de financement ou d'investissement durable adaptée à une stratégie d'entreprise.

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**FIDU**

Les fondamentaux des critères ESG pour le secteur bancaire

Intégrer les critères ESG dans le secteur bancaire : de la théorie à la pratique

1 jour

Réf : ESGB

Objectifs

- Analyser les principaux critères ESG spécifiques au secteur bancaire.
- Évaluer les implications et les défis liés à l'intégration des critères ESG dans les activités et les décisions bancaires.
- Appliquer de manière concrète les critères ESG dans le processus de prise de décision et de gestion des risques bancaires.

Les plus

- Une formation d'acculturation aux critères ESG spécifiquement conçue pour les professionnels du secteur bancaire
- Des études de cas et ateliers permettant de comprendre l'intégration des critères ESG dans les activités bancaires
- Des fiches de synthèse facilitant l'appropriation des principales réglementations et des bonnes pratiques ESG

Public & prérequis

Professionnels du secteur bancaire, gestionnaires de risques, analystes, responsables conformité, cadres souhaitant acquérir les fondamentaux des critères ESG spécifiques au secteur bancaire
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris Montparnasse :
2 avril 2027
15 octobre 2027

Formation à distance :
1 décembre 2026
22 juin 2027
16 décembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 140 € HT
Réf : **ESGB**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les évolutions de la réglementation européenne relative aux critères ESG et au reporting de durabilité

FONDEMENTS DES CRITÈRES ESG (ENVIRONNEMENT SOCIAL GOUVERNANCE) DANS LE SECTEUR BANCAIRE

- Origines de la finance durable

COMPRENDRE | Brainstorming : exemples d'applications dans le secteur bancaire

- Définir les critères : « Environnement », « Social » et « Gouvernance »

ÉVALUER | Quiz sur les critères ESG

INTÉGRER LES CHANGEMENTS RÉGLEMENTAIRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES CRITÈRES ESG

- Réglementations applicables : Pacte vert, taxonomie, SFDR, CSRD

COMPRENDRE | Fiches de synthèse de chaque règlementation

- Champ d'application des règlementations et impacts sur les activités du secteur bancaire

APPLIQUER | Étude de cas en sous-groupes : application des règlementations et analyse de l'impact sur les activités du secteur bancaire

ÉVALUER | Quiz sur la mise en œuvre des règlementations

METTRE EN PLACE UNE GOUVERNANCE SOLIDE ET UN REPORTING ADÉQUAT

- Évaluer les facteurs de risques ESG

COMPRENDRE | Brainstorming sur les risques ESG

- Atténuer les risques à travers la mise en place de politiques et de procédures adéquates
- Comprendre le rôle du reporting ESG dans le pilotage de la performance durable

APPLIQUER | Atelier en sous-groupes sur la rédaction de politiques ESG

- Les étapes d'un processus de construction d'une politique ESG : synthèse des bonnes pratiques pour une intégration réussie des critères

APPLIQUER | Cas pratique : analyse des données ESG, évaluation et gestion du risque

INTÉGRER LES CRITÈRES ESG SPÉCIFIQUES POUR L'ENTREPRISE

- Évaluer les risques et les opportunités liés aux critères ESG pour l'entreprise
- Identifier les actions concrètes à entreprendre, en adéquation avec les valeurs de l'entreprise
- Planifier et suivre la mise en oeuvre des actions identifiées

ÉVALUER | Brainstorming sur l'avenir des règles ESG et l'impact sur les activités du secteur bancaire

APPLIQUER | Atelier en grand groupe : définir les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour le suivi et l'application des actions

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**ESGB**

COMPATIBLE DDA ACTU

Actualités droit des assurances

Normes, évolutions législatives et jurisprudentielles et leurs impacts opérationnels

1 jour

Réf : ACAS

Objectifs

- Analyser les impacts des nouvelles recommandations et réglementations sur les pratiques des assureurs.
- Identifier les nouvelles obligations en matière de conformité, de distribution et de protection de la clientèle.
- Appliquer les exigences liées à l'intelligence artificielle, à la LCB-FT et à la gouvernance des risques.
- Exploiter les enseignements de la jurisprudence récente pour sécuriser ses pratiques.

Les plus

- Collaboration et échanges de pratiques au travers d'ateliers de groupe facilitant l'apprentissage collaboratif
- Mise en pratique des connaissances pour une mise en œuvre concrète immédiate favorisant la mémorisation
- Activités basées sur les dernières tendances climatiques et technologiques, en phase avec les défis actuels du secteur

Public & prérequis

Gestionnaires de contrats d'assurance, rédacteurs, directeurs et responsables juridiques, DAF, directeurs et responsables comptables, avocats, courtiers et intermédiaires en assurance
Prérequis : Il est nécessaire de maîtriser les bases du droit des assurances ou d'avoir suivi une formation GERESO sur ce thème

Prochaines sessions

À Paris et à distance :
21 janvier 2027
11 octobre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 170 € HT
Réf : **ACAS**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour intégrer les évolutions du droit des assurances, les recommandations de l'ACPR et de l'EIOPA, les réformes réglementaires françaises et européennes ainsi que les principales décisions jurisprudentielles impactant les pratiques des assureurs et intermédiaires.

DERNIÈRES RECOMMANDATIONS DE L'ACPR SUR LES CLAUSES D'EXCLUSION DES CONTRATS D'ASSURANCE DE DOMMAGES

- Révision des clauses d'exclusions
- Respect accru du devoir de conseil, en particulier pour les assurés en difficulté
- Suivi des recommandations sur le traitement des réclamations
- Renforcement du contrôle du démarchage en assurance-vie

APPLIQUER | Etudes de cas : Analyse en petits groupes de cas simulés d'assurés en difficulté pour définir des pratiques de conseil adaptées, et établir des réponses appropriées en situation de réclamation - présentation finale des solutions, suivi de retours d'un formateur expert

CLIMAT, ESG ET GOUVERNANCE : NOUVELLES EXIGENCES ET ADAPTATION STRATÉGIQUE

- Résultats du stress-test climatique 2024
- Recommandations pour l'intégration rapide des risques climatiques dans les stratégies d'entreprise, la gouvernance et les modèles internes
- Engagements climatiques des assureurs selon l'ACPR
- Suivi des engagements pris pour la neutralité carbone en 2050 et gestion des actifs et passifs face aux risques extrêmes
- Discussion des perspectives pour aligner les pratiques de gestion des sinistres et des actifs financiers sur les objectifs climatiques

COMPRENDRE | Quiz interactif en groupe sur les risques climatiques majeurs et leur impact potentiel sur les compagnies d'assurance

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) ET RÉGLEMENTATION EN ASSURANCE

- Règlement IA de l'UE et cadre réglementaire sectoriel
- Publication de l'EIOPA sur les applications de l'IA à haut risque dans l'assurance
- Identification des systèmes IA dans l'évaluation des risques et implications pour la conformité
- Impacts de l'IA sur le devoir de conseil et la relation client
- Gouvernance et supervision des systèmes d'IA

MODERNISATION DE L'INVESTISSEMENT EN ASSURANCE VIE ET RETRAITE

- Evolutions législatives visant à la diversification des options d'investissement et soutien à l'industrie verte (Décrets n° 2024-713 et n° 2024-714, 5 juillet 2024)
- Obligations d'information annuelle dans les mandats d'arbitrage, pour une plus grande transparence (Décret n° 2024-572 du 21 juin 2024)

MISE À JOUR ET RENFORCEMENT DES STRUCTURES RÉGLEMENTAIRES EXISTANTES

- Projet de révision de la directive Solvabilité II : analyse des ajustements prévus pour renforcer la proportionnalité et améliorer la stabilité du secteur
- Création de l'Autorité européenne de lutte contre le blanchiment de capitaux (AMLA) : implications du règlement instituant l'AMLA pour les assureurs, notamment en termes de conformité et transparence

JURISPRUDENCE RÉCENTE RELATIVE AUX DROITS ET OBLIGATIONS DANS LES CONTRATS D'ASSURANCE

- La déclaration des risques prérédigés : Implications pour la transparence et la précision dans la déclaration des risques
- La prescription biennale : application et enjeux de la limitation des délais de recours pour les litiges d'assurance
- Faute intentionnelle de l'assuré et garantie : exclusion de la garantie en cas de faute intentionnelle

APPLIQUER | Étude des décisions majeures en matière de droit des assurances, avec identification des implications pour les assureurs et les assurés

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**ACAS**

COMPATIBLE DDA

Le marché de l'assurance

Dynamiques du secteur, cadre juridique et produits d'assurance

1 jour

Réf : ASSU

Objectifs

- Décrypter le marché et le rôle de l'assurance.
- Utiliser des repères clés dans le cadre juridique de l'activité d'assurance.
- Se repérer dans le panorama du marché de l'assurance entre les différentes typologies de produits d'assurance.
- Assimiler leurs mécanismes au regard du droit des assurances.
- Répondre aux exigences de la DDA.

Les plus

- Un contenu conçu pour être accessible, même pour des collaborateurs sans expérience préalable, avec des explications claires et des exemples concrets
- Une prise en compte des évolutions récentes du marché de l'assurance donnant une vision actuelle du secteur
- Une approche interactive et pratique : intégration d'études de cas réels et d'ateliers collaboratifs permettant aux participants de s'impliquer activement et favorisant les échanges et la consolidation des connaissances

Public & prérequis

Nouveaux collaborateurs, gestionnaires de contrats d'assurance, rédacteurs, intermédiaires, grossistes, secrétaires désirant devenir gestionnaires de contrats d'assurance
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

Formation à distance :
7 juin 2027
9 novembre 2027
À Paris et à distance :
11 décembre 2026

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 110 € HT
Réf : **ASSU**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE

- Assurances sociales et assurances contractuelles : délimitation de l'étude (Assurances contractuelles)
- Définition de l'assurance et de son rôle économique
- Les chiffres du marché : CA global, par branche, répartition entre les catégories d'assurance, positionnement de la France
- Les acteurs clé de l'assurance : compagnies d'assurance, courtiers, intermédiaires, autorité de contrôle (ACPR)
- La liberté d'établissement et la libre prestation de service (le «passeport européen»)
- Évolutions récentes du secteur : digitalisation (insurtech), cyber-risques, changement climatique, transformation digitale des parcours clients, montée des risques émergents et enjeux d'assurabilité

ÉVALUER | MP : Quiz collaboratif réalisé en sous-groupes thématiques, échanges des réponses entre les groupes pour corrections éventuelles et proposition d'une nouvelle question

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DU SECTEUR DE L'ASSURANCE

- Conditions d'exercice de l'activité
- Les exigences de solvabilité (Solvabilité 2)
- Le devoir de conseil et de transparence
- La protection du consommateur en matière d'assurance
- L'obligation de contrôle
- Renforcement des exigences de conformité (DDA, protection du client, transparence de l'information)
- Prise en compte des enjeux liés aux données et à la digitalisation des relations client

APPLIQUER | Étude de cas – Quand le devoir de conseil fait défaut : analyse d'une situation en sous-groupes pour identifier les responsabilités de chacune des parties et les droits du client

LES TYPOLOGIES DES PRODUITS D'ASSURANCE

- L'assurance de biens (multirisques habitation, automobile)
- L'assurance de personnes
- L'assurance de responsabilité
- Évolution des offres d'assurance face aux nouveaux risques (cyber, climat, usages numériques)
- Tendance à la personnalisation des produits et développement de nouvelles offres (assurance à la demande, services associés)

ÉVALUER | Réalisation en collectif d'une cartographie des produits d'assurance par typologie, activité guidée par le formateur qui oriente les participants avec une liste de produits d'assurance

LES BASES TECHNIQUES DE L'ASSURANCE

- La classification des opérations d'assurance
  - l'assurance par répartition
  - l'assurance de capitalisation des risques
- Les risques assurables et mécanismes de couverture des risques : réassurance et coassurance

ÉVALUER | Quiz interactif réalisé en groupes ou individuellement, selon le nombre de participants

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**ASSU**

COMPATIBLE DDA ACTU

Assurance emprunteur

Application pratique des fondamentaux de l'assurance emprunteur

1 jour

Réf : ASEM

Objectifs

- Adopter des pratiques commerciales et de gestion conformes au cadre légal de l'assurance emprunteur.
- Gérer efficacement la vie d'un contrat : les garanties et les caractéristiques.
- Accompagner le client de la souscription à la gestion des sinistres.

Les plus

- Une formation complète intégrant les dernières évolutions réglementaires, commerciales et jurisprudentielles de l'assurance emprunteur
- Méthodes actives : étude de cas, jeux de rôle, ateliers pratiques pour favoriser l'apprentissage collaboratif
- Formation adaptée aux profils divers : gestionnaires et commerciaux, avec des activités pédagogiques différenciées pour chaque groupe
- Une approche centrée sur l'accompagnement du client, de la souscription à l'indemnisation

Public & prérequis

Courtiers, agents généraux, conseillers clientèle, commerciaux, gestionnaires de contrats, gestionnaires sinistres, responsables produits et conformité intervenant en assurance emprunteur
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À Paris et à distance :
9 décembre 2026

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 140 € HT
Réf : **ASEM**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour intégrer les évolutions de la réglementation applicable à l'assurance emprunteur, les recommandations de l'ACPR, les évolutions de la convention AERAS ainsi que les principales décisions jurisprudentielles impactant les pratiques des assureurs et intermédiaires.

LE CADRE JURIDIQUE DE L'ASSURANCE EMPRUNTEUR

- Libéralisation et évolution de la commercialisation de l'assurance emprunteur (Loi Lagarde, Loi Hamon, amendement Bourquin, Loi Lemoine)
- Droit de résiliation à tout moment grâce à la réforme Lemoine : résiliation infra-annuelle (RIA)
- Réduction du droit à l'oubli et suppression du questionnaire de santé pour certains prêts
- Devoir d'information et de conseil renforcé : fiche standardisée et transparence sur le coût sur 8 ans (Loi Lemoine)
- Délégation d'assurance et garanties externes : obligations des banques et limites pratiques
- Risques juridiques liés au refus de garanties ou non-respect des délais légaux
- Rôle et recommandations de l'ACPR dans le contrôle des pratiques
- Actualité de la convention AERAS
- Principales décisions récentes relatives à l'assurance emprunteur
- Contrôle des pratiques commerciales par l'ACPR

APPLIQUER | Étude de cas sur une demande de substitution d'assurance : analyse des conditions de refus de garanties externes et des risques juridiques associés

EXPÉRIMENTER | Simulation de vente avec un scénario de mise en concurrence d'offres d'assurance emprunteur

LE CONTRAT D'ASSURANCE EMPRUNTEUR

- Caractéristiques des assurances emprunteurs
- Les intervenants au contrat (assuré, assureur, souscripteur, courtier, etc.)
- Contrat obligatoire ou facultatif
- Garanties proposées : décès, invalidité, incapacité, perte d'emploi
- Critères d'équivalence des garanties
- Analyse comparative des offres dans le cadre d'une délégation d'assurance
- Limitations contractuelles : franchises, délais de carence
- Étapes de souscription du contrat
- Déclaration de santé
- La convention AERAS : s'assurer et emprunter avec un risque aggravé de santé

ÉVALUER | Analyse d'un contrat d'assurance emprunteur existant : identification des garanties et des limitations contractuelles (franchise, délais de carence)

EXPÉRIMENTER | Atelier de reformulation : comment expliquer simplement à un client les différents types de garanties et leurs implications sur un contrat

LES MÉCANISMES DE LA GESTION DE SINISTRES

- Prestations prévues en cas de sinistre : indemnisation et suivi dans la durée
- Formalités et délais de déclaration de sinistre
- Prescription applicable
- Gestion d'un contentieux en assurance emprunteur

APPLIQUER | Cas pratique : accompagnement d'un client dans la déclaration d'un sinistre, en mettant en avant l'aspect relationnel et l'importance du suivi dans la durée

- Gestion des contestations et réclamations
- Médiation et résolution amiable des litiges

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**ASEM**

COMPATIBLE DDA

Les fondamentaux de la réassurance

Principes de fonctionnement et mécanismes de transfert des risques en réassurance dommages

2 jours

Réf : REAS

Objectifs

- Identifier les fondements et les objectifs de la réassurance pour évaluer son rôle stratégique dans la gestion des risques des assureurs.
- Différencier les types de contrats de réassurance pour sélectionner le type approprié en fonction des besoins de couverture et de transfert de risques.
- Définir et négocier les termes clés d'un traité de réassurance.
- Évaluer le rôle de la réassurance dans la gestion des sinistres et la maîtrise de l'exposition aux risques majeurs.

Les plus

- Une approche pédagogique progressive pour maîtriser les principes de fonctionnement de la réassurance et les principaux mécanismes de transfert des risques
- Des mises en situation et études de cas permettant de comprendre les choix de structuration des programmes de réassurance et leurs impacts sur la gestion des risques
- Une formation animée par un spécialiste de la réassurance, associant expertise technique, retours d'expérience du marché et analyse des évolutions récentes du secteur

Public & prérequis

Souscripteurs assurance/réassurance, chargés d'études techniques, comptables assurance/réassurance, chargés de produit, gestionnaires de sinistres corporels, chefs de projet informatique, auditeurs internes, contrôleurs de gestion
Prérequis : Il est nécessaire de disposer de connaissances générales en assurance non-vie (IARD)

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris Montparnasse :
22 et 23 mars 2027
7 et 8 juin 2027
18 et 19 novembre 2027
À Paris et à distance :
7 et 8 décembre 2026

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 860 € HT
Réf : **REAS**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

Ce programme est actualisé en continu pour intégrer les évolutions du marché mondial de la réassurance, les impacts des risques climatiques et cyber ainsi que les exigences prudentielles applicables aux assureurs et réassureurs

INTRODUCTION À LA RÉASSURANCE ET SES OBJECTIFS

- Principes de base de la réassurance : définition, objectifs et historique
- Rôle de la réassurance dans la gestion des risques et la protection des assureurs
- Acteurs principaux du marché de la réassurance et leurs interactions avec les assureurs directs
- Évolutions récentes du marché mondial de la réassurance : durcissement des conditions de marché, hausse de la sinistralité et enjeux de capacité
- Impact des risques climatiques, cyber et systémiques sur les stratégies de réassurance

ÉVALUER | Quiz introductif sur les connaissances de base en matière de réassurance

TYPES DE CONTRATS DE RÉASSURANCE

- Formes de réassurance : obligatoire et facultative
- Réassurance proportionnelle et non proportionnelle : principes, avantages et limitations
- Contrats de réassurance
  - en excédent de sinistre
  - en quote-part
  - en réassurance de protection d'événements majeurs
- Processus de sélection des types de réassurance en fonction des besoins de l'assureur et de la nature des risques à couvrir
- Critères de choix entre réassurance proportionnelle et non proportionnelle dans un contexte de volatilité accrue des sinistres
- Place de la réassurance dans la gestion des risques émergents (cyber, catastrophes naturelles, événements extrêmes)

APPLIQUER | Étude de cas comparative où les participants, en groupes, analysent différents scénarios de risques

CONCEPTION ET NÉGOCIATION DES TRAITÉS DE RÉASSURANCE

- Principaux éléments d'un traité de réassurance : clauses, obligations des parties, conditions de règlement
- Ajustement des traités en fonction des types de portefeuille et de la sinistralité
- Prise en compte des exigences prudentielles et des contraintes de solvabilité dans la conception des programmes de réassurance
- Indicateurs de pilotage d'un programme de réassurance : exposition, rétention, transfert de risques

APPLIQUER | Exercices sur les différentes modalités de couverture avec analyse de l'impact financier des différentes structures de réassurance

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**REAS**

COMPATIBLE DDA

Gestion des sinistres hors automobile

Aspects techniques et pratiques de traitement et suivi des sinistres dans un cadre réglementaire structuré

2 jours

Réf : SINI

Objectifs

- Respecter les obligations légales et contractuelles de l'assuré et de l'assureur dans le cadre des sinistres.
- Suivre les étapes clés de la gestion d'un sinistre pour garantir la fluidité et la conformité du traitement.
- Appliquer les stratégies de recours en fonction des responsabilités et des situations de sinistre.
- Assurer la clôture rigoureuse et conforme des dossiers sinistres.

Les plus

- Approche interactive : des jeux de rôles, études de cas et simulations permettent une participation active des apprenants et facilitent l'intégration des concepts
- Perspective complète : le programme couvre l'ensemble des étapes de gestion des sinistres, incluant la déclaration, le traitement et les recours, pour une compréhension approfondie

Public & prérequis

Responsables juridiques, responsables sinistres ou collaborateurs au sein du service sinistres, rédacteurs sinistres, toute personne confrontée à la gestion de sinistres
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À Paris et à distance :
25 et 26 janvier 2027
17 et 18 juin 2027
4 et 5 novembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 655 € HT
Réf : **SINI**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

OBLIGATIONS DE L'ASSURÉ ET DE L'ASSUREUR EN MATIÈRE DE SINISTRES

- Obligations de l'assuré : déclaration, préservation des preuves, délais et honnêteté des informations fournies
- Obligations de l'assureur : traitement équitable, délais de réponse, information et transparence envers l'assuré
- Les implications légales et les impacts du non-respect des obligations par les parties

COMPRENDRE | Étude de cas : analyse des obligations d'un assuré et d'un assureur en fonction d'un sinistre fictif, suivi d'une discussion sur les conséquences du non-respect des obligations

PROCESSUS DE GESTION D'UN SINISTRE

- Déclaration du sinistre
  - Identification des canaux de déclaration, utilisation des nouveaux outils technologiques
  - Conditions de la déclaration : délais, description des faits, documents requis
  - Importance de la précision et de la transparence dans les informations fournies par l'assuré
  - Cas particuliers de déclaration de sinistres graves (catastrophes naturelles ou les événements climatiques)
- Ouverture et analyse du dossier
  - vérification de l'éligibilité du sinistre et de la validité de la garantie
  - documentation initiale : collecte des informations et preuves nécessaires
- Évaluation et expertise des dommages
  - distinction entre sinistres matériels, corporels et immatériels
  - implication des experts : sélection des experts (internes ou externes), organisation de l'expertise, échanges avec les experts et les parties prenantes
  - méthodes de quantification des dommages : calcul des coûts, critères d'évaluation spécifiques (valeur des biens, frais annexes)
- Proposition de règlement et négociation
  - Application des termes du contrat d'assurance
  - Calcul des montants à indemniser

APPLIQUER | Atelier : rédaction des documents clés en sous-groupes à partir d'un cas de sinistre (fiche de déclaration, rapport d'évaluation, lettre de proposition de règlement)

PROCESSUS DE RECOURS ET RÉSOLUTION DES LITIGES

- Types de recours disponibles pour l'assuré et l'assureur : recours gracieux, contentieux, médiation
- Procédures de recours et gestion des litiges en cas de désaccord
- Techniques de négociation et règlement amiable pour éviter le contentieux

EXPÉRIMENTER | Simulation d'un conflit entre un assuré et un assureur, avec recours aux stratégies de médiation et de recours, suivie d'un débriefing collectif sur les meilleures pratiques de résolution de litige

CLÔTURE DES DOSSIERS ET CONFORMITÉ

- Critères de clôture d'un dossier sinistre et vérification des obligations de l'assureur et de l'assuré
- Processus de documentation finale et archivage des informations dans le respect des normes
- Préparation aux audits et contrôles pour garantir la conformité réglementaire et juridique.

APPLIQUER | Exercice de clôture de dossier : finalisation d'un dossier de sinistre fictif avec rédaction du rapport de clôture

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**SINI**

COMPATIBLE DDA

Démarchage et distribution à distance en matière d'assurance (DDA)

Réglementation, bonnes pratiques et protection du client dans la vente d'assurances à distance

1 jour

Réf : DDAS

Objectifs

- Mettre en œuvre les règles juridiques spécifiques au démarchage à distance garantissant la protection des clients.
- Appliquer des stratégies de communication respectueuses des obligations légales et éthiques lors de la vente de produits d'assurance à distance.
- Adapter les processus internes pour répondre aux exigences réglementaires en matière de vente et de gestion des données à distance.
- Identifier les risques liés aux excès et mauvaises pratiques.

Les plus

- Approche pratique et interactive mixant étude de cas, atelier et jeux de rôle permettant une mise en pratique immédiate des concepts
- Adaptation aux nouveaux canaux digitaux des pratiques de démarchage et de souscription à distance via les outils numériques, enjeu clé dans la transformation digitale des services d'assurance

Public & prérequis

Chargés de clientèle, téléconseillers commerciaux, intermédiaires d'assurance, courtiers, responsables marketing, Collaborateurs des services Conformité / Audit, Responsables juridiques et de la conformité
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

Formation à distance :
1er décembre 2026
À Paris et à distance :
11 mai 2027
20 septembre 2027
30 novembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 140 € HT
Réf : **DDAS**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

LE CADRE JURIDIQUE DU DÉMARCHAGE ET DE LA DISTRIBUTION DE PRODUITS D'ASSURANCE À DISTANCE

- Définition du cadre légal du démarchage à distance : internet, téléphone, email, etc...
- Les obligations d'information renforcées et le devoir de conseil
- Droit de rétractation et traitement des réclamations dans un contexte de vente à distance
- Impact de la réglementation européenne : Directive sur les services financiers à distance, RGPD

APPLIQUER | Étude de cas : analyse de cas concrets de vente à distance non conformes et identification des erreurs, évaluation des risques légaux et proposition de mesures correctives.

L'INFORMATION ET LA TRANSPARENCE : LE RÔLE CLÉ DE L'IPID

- Présentation de l'IPID (Insurance Product Information Document) : rôle, contenu, et structure
- Les obligations légales liées à l'IPID : transparence des informations sur les garanties, exclusions, droits du client
- Exemple d'IPID : comment le structurer pour une meilleure lisibilité par le client

EXPÉRIMENTER | Atelier de simulation : Travail sur des exemples d'IPID pour analyser la clarté des informations, identifier les éléments à améliorer, et reformuler certains points

TECHNIQUES DE DÉMARCHAGE ET COMMUNICATION À DISTANCE

- Outils et techniques de démarchage à distance : téléphone, email, plateforme numérique
- Les bonnes pratiques de communication pour expliquer les produits d'assurance clairement et simplement
- Structurer des approches de démarchage éthique, respectant les droits du consommateur et évitant les pratiques trompeuses ou abusives
- La présentation des garanties et exclusions
- Les risques associés au démarchage à distance : vente forcée, publicité mensongère

EXPÉRIMENTER | Jeu de rôle associant assureur et client dans un scénario de vente à distance relatif au respect du devoir d'information

PROCESSUS DE SOUSCRIPTION ET GESTION DES CONTRATS À DISTANCE

- Processus de souscription dématérialisé : validation des informations, consentement, envoi des documents contractuels
- Gestion des rétractations et réclamations : respect des délais légaux, traitement des demandes et des litiges
- Suivi des contrats : renouvellement, modification et résiliation des contrats conclus à distance
- Utilisation des outils numériques pour la gestion des souscriptions et la relation client

ÉVALUER | Atelier pratique : Elaboration d'un schéma de l'intégralité du processus de souscription à distance, depuis le premier contact avec le client jusqu'à la gestion postérieure au contrat

LES RISQUES ET SANCTIONS LIÉS À LA NON-CONFORMITÉ DANS LE DÉMARCHAGE À DISTANCE

- Les risques de non-conformité : amendes, sanctions disciplinaires, atteinte à l'image de marque
- Le rôle des autorités de régulation (ACPR, CNIL) dans le contrôle du démarchage à distance
- Outils de contrôle interne : audit des pratiques commerciales, contrôle qualité, retour client
- Les excès les plus fréquemment observés : survente, pratiques agressives, informations trompeuses
- Recommandations du CCSF : mise en place de bonnes pratiques pour garantir la protection des consommateurs

ÉVALUER | Quiz interactif basé sur un scénario pratique de démarchage à distance : détections des non-conformités, type de risque encouru et des sanctions applicables

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**DDAS**

COMPATIBLE DDA

Conformité en matière de distribution des produits d'assurance

Protection de la clientèle et pratiques commerciales

1 jour

Réf : **PRAC**

Objectifs

- Identifier les règles applicables à la protection de la clientèle dans le secteur de l'assurance.
- Appliquer les recommandations de l'ACPR dans ses pratiques professionnelles.
- Intégrer les exigences de la DDA et de la gouvernance produit (POG).
- Prévenir les risques de non-conformité liés à la commercialisation des produits d'assurance.
- Sécuriser son devoir de conseil et la relation client.

Les plus

- Une approche opérationnelle fondée sur les contrôles et recommandations de l'ACPR
- Des mises en situation permettant de sécuriser le devoir de conseil et la relation client
- Une vision complète des attentes de l'ACPR et des principaux risques de non-conformité rencontrés dans le secteur de l'assurance

Public & prérequis

Chargés de clientèle, conseillers commerciaux en gestion de patrimoine, gestionnaires de contrats d'assurance, intermédiaires d'assurance, collaborateurs des fonctions Conformité / Audit
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

Formation à distance :
7 juin 2027
6 décembre 2027

À Paris et à distance :
16 décembre 2026
21 septembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 140 € Ht
Réf : **PRAC**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

Ce programme est actualisé en temps réel pour intégrer les évolutions réglementaires et les recommandations de l'ACPR relatives à la distribution d'assurance, à la protection de la clientèle, à la gouvernance des produits (POG), à la LCB-FT et aux pratiques commerciales.

RÈGLES JURIDIQUES ENCADRANT LA PROTECTION DE LA CLIENTÈLE EN ASSURANCE

- Les obligations des assureurs et des intermédiaires en matière de transparence et de conseil
- Les droits des consommateurs : droit à l'information, droit de rétractation, protection contre les pratiques commerciales trompeuses
- Protection des clients vulnérables et devoir de vigilance renforcé
- Les sanctions en cas de non-respect des règles : pénalités financières, retrait de licence

APPLIQUER | Étude de cas en groupe : analyse des cas de non-respect des règles juridiques dans la vente de produits d'assurance avec pour objectifs d'identifier les failles et de proposer des actions correctives pour éviter de tels incidents dans leur pratique

LES MISSIONS DE L'ACPR : CONTRÔLES, RECOMMANDATIONS ET CODES DE BONNE CONDUITE

- Le rôle de l'ACPR : surveillance, contrôle, sanctions
- Recommandations émises par l'ACPR sur la relation client et la distribution des produits d'assurance
- Les codes de bonne conduite dans le secteur de l'assurance : obligations des intermédiaires et des conseillers
- Les principaux enseignements des contrôles récents de l'ACPR

ÉVALUER | Analyse d'audit simulé basé sur des recommandations de l'ACPR. Chaque groupe devra identifier des points de non-conformité dans un exemple d'entreprise d'assurance et proposer des recommandations pour se conformer aux exigences

DISTRIBUTION D'ASSURANCE (DDA) : DEVOIR DE CONSEIL, POG ET CONFORMITÉ COMMERCIALE

- Les nouveaux schémas de commercialisation
- Règles de gouvernance des produits (POG)
- Obligations en matière de rémunération
- Gestion des conflits d'intérêts
- Recueil des besoins et traçabilité du devoir de conseil : conservation des preuves et sécurisation de la documentation client
- Gestion des réclamations clients

COMPRENDRE | Débat : Discussion sur les tendances actuelles et futures de la conformité en assurance. Partage d'expériences sur l'impact des changements récents dans la réglementation.

ÉVALUER | Atelier en groupe : Identification des éléments de la DDA les plus critiques pour le métier, Discussion et restitution des points essentiels

LCB-FT ET CONNAISSANCE CLIENT

- Obligations de vigilance
- Connaissance client
- Détection des opérations atypiques
- Articulation entre DDA et LCB-FT

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**PRAC**

EXCLU **INTRA**

Reporting Solvabilité 2

Pilier 3, contrôle interne et fiabilisation du reporting prudentiel

Durée indicative **1 jour**

Réf : YSOV

Objectifs

- Analyser les exigences du Pilier 3 de Solvabilité 2.
- Évaluer la qualité et la robustesse des reportings prudentiels.
- Mettre en œuvre des dispositifs de contrôle adaptés aux exigences réglementaires.
- Appliquer les méthodologies d'audit aux processus de reporting prudentiel.
- Fiabiliser les données et renforcer la gouvernance des reportings réglementaires.

Les plus

- Une approche transversale associant conformité, audit interne, actuariat, gestion des risques et reporting prudentiel
- Des ateliers pratiques permettant d'identifier les principaux risques de non-conformité et de fiabiliser les données
- Possibilité d'analyse de situations rencontrées au sein de l'organisme

Profil des participants

- Responsables de l'audit interne dans les compagnies d'assurance et mutuelles, auditeurs internes, responsables de la conformité et du contrôle interne, actuaires impliqués dans la gouvernance des risques et du reporting réglementaire, responsables comptables et financiers, commissaires aux comptes et experts-comptables

Formation intra sur-mesure

- **Réf : YSOV**

Formation intra sur-mesure :
le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.

Informations & étude personnalisée

tél. : 02 43 23 59 89
mail : intra@gereso.fr

Programme indicatif de votre formation intra

Vous êtes impliqué dans la production, la validation ou le contrôle du reporting prudentiel Solvabilité 2. Dans un contexte de renforcement des exigences réglementaires et des attentes de l'ACPR et de l'EIOPA en matière de qualité des données et de gouvernance, vous devez sécuriser vos processus et fiabiliser les informations transmises aux superviseurs. Cette formation vous permettra de maîtriser les exigences du Pilier 3, de comprendre les points de vigilance liés aux reportings prudentiels et de renforcer vos pratiques grâce à une approche croisant conformité, audit interne et actuariat.

Ce programme est actualisé en continu pour intégrer les évolutions du cadre Solvabilité 2, les attentes de l'ACPR et de l'EIOPA ainsi que les nouvelles exigences relatives à la qualité des données, à la gouvernance et au reporting prudentiel.

LE PILIER 3 DE SOLVABILITÉ 2 : ENJEUX ET ÉVOLUTIONS RÉCENTES

- Les fondamentaux du pilier 3 et le reporting réglementaire
- Évolutions récentes du cadre prudentiel Solvabilité 2
- Rôle renforcé de l'audit interne

COMPRENDRE | Quiz interactif sur les évolutions du reporting Solvabilité

LE VOLET CONFORMITÉ : OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

- Cadre ACPR et EIOPA actualisé
- Documentation, justification et preuve d'une démarche conforme
- Qualité des données et traçabilité des reportings
- Coordination entre compliance officer et audit interne

APPLIQUER | Cas pratique : analyser une situation de non-conformité et proposer un plan de remédiation

LE VOLET AUDIT INTERNE : MÉTHODE ET CONTRÔLE DU REPORTING

- Principes d'un audit sur les états réglementaires
- Construction d'un programme d'audit spécifique au pilier 3
- Techniques de revue critique des modèles internes et du plan comptable
- Cartographie des risques liés au reporting prudentiel

EXPÉRIMENTER | Jeu de rôles : simulation d'un entretien d'audit avec un responsable de reporting

LE VOLET PLAN COMPTABLE / ACTUARIAT : LIEN ENTRE CHIFFRES, HYPOTHÈSES ET RISQUES

- Impact des reportings prudentiels sur le bilan économique (SCR, MCR)
- Contrôle des hypothèses actuarielles et des modèles internes
- Bonnes pratiques pour la fiabilisation des données
- Interactions entre reporting prudentiel, ORSA et gouvernance des risques

ÉVALUER | Audit flash : revue critique d'un extrait d'un bilan Solvabilité 2 (cas simplifié) pour identifier les faiblesses

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**YSOV**

Le contrôle permanent en assurance

Cadre juridique, normes et organisation

1 jour

Réf : CPAS

Objectifs

- Identifier les exigences réglementaires et les normes applicables pour structurer un dispositif de contrôle permanent en assurance conforme.
- Organiser les processus de contrôle permanent en fonction des risques et des obligations spécifiques du secteur.
- Évaluer les résultats et la pertinence des contrôles permanents en tenant compte des enjeux de conformité, d'efficacité et d'amélioration continue.
- Utiliser les outils et méthodes adaptés pour assurer la traçabilité, la documentation et le suivi des actions de contrôle.

Les plus

- Des études de cas et des simulations permettent d'appliquer les concepts théoriques aux situations réelles en contrôle permanent
- Vision intégrée du cycle de contrôle, combinant le cadre juridique, l'organisation du contrôle, le suivi et l'ajustement pour une amélioration continue

Public & prérequis

Directeurs financiers, responsables juridiques, risk managers, inspecteurs et responsables de l'audit, du contrôle interne et de conformité
Prérequis : Aucun

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris Montparnasse :
18 juin 2027
Formation à distance :
6 avril 2027
17 septembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 140 € HT
Réf : **CPAS**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

CADRE JURIDIQUE ET RÉGLEMENTAIRE DU CONTRÔLE PERMANENT EN ASSURANCE

- Réglementation européenne et française en matière de contrôle permanent (Solvabilité II, directives ACPR et EIOPA)
- Champ d'application du contrôle permanent interne
- Responsabilités légales et implications pour les fonctions de gouvernance, de conformité, d'audit interne et de risk management

ÉVALUER | Quiz interactif sur le cadre juridique et réglementaire pour renforcer la compréhension des obligations réglementaires et des exigences du cadre légal en assurance

NORMES ET PRATIQUES DU CONTRÔLE PERMANENT EN ASSURANCE

- Principes fondamentaux du contrôle permanent : fréquence, indépendance, documentation, et traçabilité
- Normes internationales de contrôle interne (COSO, ISO 31000) et leur application au secteur de l'assurance
- Définition des indicateurs clés de contrôle (KPI) et identification des critères de qualité et de conformité

EXPÉRIMENTER | Atelier collaboratif pour élaborer une grille de contrôle à partir de normes types, en définissant les indicateurs de suivi, la fréquence des contrôles et les critères de conformité

ANALYSE DES RISQUES

- Risques spécifiques au secteur de l'assurance : opérationnels, financiers, juridiques, de conformité, cyber risques et risques liés à la réputation
- Recueil et recensement des risques en lien avec les activités de souscription, de gestion des sinistres et d'investissement
- Évaluation et hiérarchisation des risques
- Suivi et ajustement du dispositif de contrôle en fonction de l'évolution des risques

APPLIQUER | Atelier de cartographie des risques : à partir de scénarios fictifs relatifs aux activités d'une compagnie d'assurance, classement des risques identifiés sur une matrice pour hiérarchiser les priorités de contrôle

ORGANISATION ET MISE EN ŒUVRE DU CONTRÔLE PERMANENT

- Structuration du dispositif de contrôle permanent : rôles et responsabilités des acteurs du contrôle (gouvernance, conformité, audit interne, gestion des risques)
- Méthodes de coordination entre les services (contrôle interne, conformité, audit) pour une surveillance continue des risques
- Intégration des outils numériques pour faciliter la traçabilité et centraliser les données de contrôle
- Le référentiel de contrôle COSO
- Evaluation de l'efficacité des contrôles permanents : analyse des écarts, suivi des incidents, et indicateurs de performance
- Amélioration continue : retour d'expérience, partage des bonnes pratiques et correction des faiblesses du dispositif de contrôle

EXPÉRIMENTER | Exercice de diagnostic sur un dispositif fictif de contrôle permanent, où chaque groupe propose des améliorations en fonction des observations faites lors de l'évaluation

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**CPAS**

COMPATIBLE DDA

Les fondamentaux de l'assurance dommages et de la responsabilité civile

Compétences opérationnelles en gestion des contrats et sinistres

2 jours

Réf : DOMM

Objectifs

- Analyser un contrat d'assurance dommage : garanties principales et complémentaires, exclusions, franchise ....
- Identifier les responsabilités civiles dans différents contextes (sinistres en RC personnelle, RC professionnelle ou RC exploitation), en tenant compte des limites de couverture et des exclusions.
- Gérer un sinistre en assurance dommages et en responsabilité civile.
- Sécuriser l'information de l'assuré : devoir de conseil, limites de garantie, prévention et traçabilité.
- Proposer des stratégies de prévention des sinistres et des risques de responsabilité civile.

Les plus

- Une analyse approfondie des contrats d'assurance : les garanties, exclusions et clauses particulières
- Une mise en avant des stratégies de prévention : recherche de mesures préventives pour limiter les risques, avec des conseils adaptés aux différents risques et types d'assurés

Public & prérequis

Commerciaux, agents, courtiers, intermédiaires d'assurances, responsables administratifs et financiers, rédacteurs sinistres et gestionnaires de contrats d'assurances, collaborateurs back-office, juristes débutants en assurance, gestionnaires risques/achats

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

Formation à distance :
1 et 2 juillet 2027

À Paris et à distance :
5 et 6 avril 2027
8 et 9 novembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 655 € HT
Réf : **DOMM**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les impacts des risques climatiques, cyber et technologiques sur les garanties, exclusions et sinistres

L'ASSURANCE DOMMAGES

- Définition et cadre général de l'assurance dommages
- Typologie des contrats d'assurance dommages (multirisques habitation, assurance automobile, multirisques entreprises)
- Structure d'un contrat d'assurance dommages
- Garanties, exclusions et clauses contractuelles (franchise, plafonds, délais)
- Modalités de résiliation et de renouvellement
- Évolutions récentes liées aux risques climatiques : impacts sur l'assurabilité
- Devoir de conseil et qualité de l'information délivrée à l'assuré : enjeux de conformité et de responsabilité

COMPRENDRE | Atelier pratique : analyse d'un contrat d'assurance multirisques (habitation ou entreprise) pour identifier les garanties, les exclusions et les conditions particulières liées à la protection des biens

GESTION DES SINISTRES EN ASSURANCE DOMMAGES

- Processus de gestion des sinistres : déclaration, évaluation des dommages, modalités d'indemnisation
- Gestion des recours et litiges
- Délais de gestion, obligations d'information et attentes clients en matière de transparence
- Apports de la digitalisation (déclaration en ligne, outils de gestion, automatisation, IA)

EXPÉRIMENTER | Simulation de gestion de sinistre : à partir d'un scénario de sinistre , les participants doivent suivre le processus de gestion depuis la déclaration jusqu'à l'indemnisation finale

LES ASSURANCES DE RESPONSABILITÉ

- Définition et principes de la responsabilité civile (RC)
- Différents types de responsabilités : RC personnelle, RC professionnelle, RC exploitation
- Contrats de responsabilité civile
- Garanties de responsabilité civile courantes
- Limites de la couverture de la responsabilité (exclusions, plafonds d'indemnisation)
- Rôle des franchises et des clauses de recours
- Spécificités des contrats de responsabilité pour les entreprises
- Évolutions de la responsabilité liées aux nouvelles technologies (numérique, données, logiciels, IA)

APPLIQUER | Cas pratique : analyse d'un contrat de responsabilité civile pour une entreprise en identifiant les garanties et exclusions pertinentes et l'impact potentiel sur la protection du patrimoine - analyse des risques émergents non couverts ou partiellement couverts

GESTION DES SINISTRES EN RESPONSABILITÉ CIVILE

- Processus de déclaration et gestion d'un sinistre en responsabilité civile
- Gestion des réclamations des tiers lésés
- Évaluation des préjudices et fixation des indemnisations
- Gestion des recours entre assureurs et entre parties
- Gestion des recours entre assureurs (RC croisée)
- Gestion des litiges complexes et rôle de la médiation
- Enjeux de preuve, traçabilité et documentation dans un contexte digitalisé

APPLIQUER | Étude de cas : Analyse d'un sinistre impliquant la responsabilité civile d'un assuré et identification des responsabilités

ÉVALUATION DES RISQUES ET PRÉVENTION DES SINISTRES

- Identification et évaluation des risques liés au patrimoine
- Mesures de prévention pour limiter les sinistres
- Identification des principaux risques de responsabilité civile : faute professionnelle, accidents, dommages aux tiers
- Stratégies de réduction des risques : protocoles de sécurité, formations, contrats de sous-traitance
- Rôle des assureurs dans l'accompagnement des assurés pour la mise en place des mesures de prévention
- Intégration des risques émergents : climatiques, cyber, interruption d'activité

EXPÉRIMENTER | Jeu de rôle : les participants se mettent dans la peau de conseillers en assurance et doivent proposer des mesures de prévention spécifiques à un client, en fonction de son profil de risque

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**DOMM**

COMPATIBLE DDA

Assurance automobile

Gestion efficace des contrats d'assurance auto et des sinistres à travers l'analyse juridique et technique

2 jours

Réf : AUTO

Objectifs

- Analyser les aspects légaux et techniques des contrats automobiles pour conseiller efficacement les clients.
- Élaborer des solutions adaptées aux différentes situations de sinistres.
- Optimiser les processus de gestion de sinistres pour améliorer la satisfaction client.
- Assurer un suivi client personnalisé et proactif.

Les plus

- Formation interactive basée sur des études de cas concrets et des simulations, pour une acquisition rapide des compétences pratiques
- Approche couvrant à la fois les aspects juridiques, techniques et relationnels
- Techniques de gestion de sinistres directement applicables pour optimiser les processus internes et améliorer la satisfaction client
- Dynamique de groupe favorisée par des ateliers et des jeux de rôle pour un partage des bonnes pratiques

Public & prérequis

Rédacteurs et gestionnaires assurance automobile, responsables des assurances, agents, courtiers, collaborateurs des services généraux
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

Formation à distance :
11 et 12 février 2027
4 et 5 octobre 2027

À Paris et à distance :
14 et 15 décembre 2026
15 et 16 juin 2027
13 et 14 décembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 655 € HT
Réf : **AUTO**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

LES BASES DU CONTRAT D'ASSURANCE AUTOMOBILE

- Le cadre juridique de l'assurance automobile
- Les obligations légales des assureurs et des assurés
- Responsabilité civile et assurance obligatoire
- Droit applicable aux sinistres
- Régulation du secteur par les autorités de contrôle (ACPR)

APPLIQUER | Étude de cas : analyse d'un contrat d'assurance automobile standard et identification des clauses légales obligatoires

LES GARANTIES DU CONTRAT D'ASSURANCE AUTOMOBILE

- Garanties de base : responsabilité civile, défense-recours
- Garanties facultatives : dommages tous accidents, vol, incendie, bris de glace
- Exclusions et limitations des garanties
- Adaptation des garanties aux besoins du client

APPLIQUER | Atelier collaboratif : création de fiches conseils pour des clients fictifs en fonction de leurs besoins spécifiques (jeune conducteur, professionnel, véhicule de luxe, etc.)

GESTION DES SINISTRES ET OPTIMISATION DES PROCESSUS

- La gestion des sinistres en assurance automobile
- Processus de déclaration de sinistre
- Évaluation des dommages matériels et corporels
- Règlement des sinistres et recours contre tiers
- Suivi des dossiers et gestion des contentieux

EXPÉRIMENTER | Simulation d'une gestion d'un sinistre du début à la fin (déclaration, évaluation, indemnisation)

OPTIMISATION DE LA RELATION CLIENT DANS L'ASSURANCE AUTOMOBILE

- Améliorer la satisfaction client par un suivi personnalisé
- Communication proactive lors des renouvellements de contrat
- Gestion des réclamations clients
- Techniques pour fidéliser les clients à long terme

EXPÉRIMENTER | Jeu de rôle : scénarios de négociation avec un client mécontent suite à la gestion d'un sinistre

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**AUTO**

COMPATIBLE DDA

Convention IRSA

Mécanismes de gestion d'un sinistre automobile matériel dans le cadre de la convention IRSA

2 jours

Réf : IRSA

Objectifs

- Se repérer dans les notions juridiques liées aux accidents de la route.
- Intégrer les principes de la convention IRSA dans la gestion des sinistres automobiles.
- Appliquer les mécanismes de règlement des sinistres, de l'évaluation des dommages à la mise en œuvre des recours dans tous les types d'accidents.

Les plus

- Mise en pratique immédiate : Les simulations, études de cas et jeux de rôle permettent aux participants de tester leurs connaissances dans des scénarios réalistes
- Une vision globale du champ de la convention le distinguant des autres catégories de sinistres et focus sur les cas complexes

Public & prérequis

Chargés d'indemnisation automobile matériel, rédacteurs sinistres, collaborateurs d'agence générale d'assurance, agents, courtiers, collaborateurs de plate-forme d'aide a la déclaration
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À Paris et à distance :
5 et 6 avril 2027
30 septembre 2027 et 1er octobre 2027
16 et 17 décembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 655 € HT
Réf : **IRSA**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

La formation intègre les évolutions récentes en matière de responsabilité civile, notamment la définition élargie du véhicule terrestre à moteur suite aux jurisprudences récentes.

CADRE LÉGAL ET DÉFINITIONS ESSENTIELLES EN MATIÈRE DE SINISTRE AUTOMOBILE

- Définition d'un véhicule terrestre à moteur (VTM)
  - critères techniques et fonctionnels d'un VTM
  - implications en matière de responsabilité
- Définition d'un accident de la route selon le cadre d'application (lieux, circonstances et parties impliquées)
  - conditions pour qualifier un sinistre d'"accident de circulation"
  - mise en contexte des principes fondamentaux d'un accident routier et les responsabilités possibles
- La notion d'implication dans un accident issue de la loi Badinter
  - situations engageant la responsabilité
  - critères spécifiques

APPLIQUER | Étude de cas : analyse en binômes de plusieurs dossiers de sinistres fictifs pour identifier les notions centrales, telles que l'implication, la qualification de VTM, et l'application de la loi Badinter

LES PRINCIPES DE LA CONVENTION IRSA

- Étendue et champ d'application de la convention IRSA
- Indemnisation directe des assurés
- Avantages, limites et effets de ce système pour l'assuré
- Indemnisation hors convention et Fonds de garantie

EXPÉRIMENTER | Mise en situation : déterminer si une série de sinistres imaginés relève ou non de l'indemnisation IRSA et identifier le processus d'indemnisation direct ou alternatif

LES MÉCANISMES DE LA CONVENTION IRSA

- Évaluation des dommages et rôle de l'expertise
- Détermination de la valeur du véhicule endommagé
- Opposabilité de l'expertise
- Processus de contestation et critères de validation de l'expertise
- Différenciation entre recours forfaitaire et réel, leurs situations d'application
- Procédures spécifiques à chaque type de recours : modalités, étude des calculs et coûts
- Détermination et barème de répartition des responsabilités
  - identification des niveaux de responsabilité pour chaque sinistre en fonction des circonstances et des faits
  - règles de répartition pour la gestion des recours entre assureurs
- Renonciation aux recours

EXPÉRIMENTER | Atelier de simulation : à partir de cas d'accidents de la route impliquant des véhicules assurés sous la convention IRSA, calcul des parts d'indemnisation, détermination des responsabilités et solutions de règlement entre assureurs

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**IRSA**

COMPATIBLE DDA

Convention IRSI

Principes de gestion des sinistres multirisques dans le cadre de la Convention IRSI

2 jours

Réf : IRSI

Objectifs

- Intégrer les objectifs et principes de la convention IRSI et ses impacts sur la gestion des sinistres multirisques.
- Identifier les conditions d'application de la convention IRSI en fonction des situations de sinistres rencontrées.
- Gérer la mise en œuvre de la convention en tenant compte des responsabilités de l'assureur gestionnaire et des procédures de prise en charge.
- Appliquer les procédures de règlement des sinistres dans le cadre de la convention.

Les plus

- Une préparation à l'indemnisation des sinistres conforme aux dernières évolutions de la Convention IRSI, intégrant les recommandations de la version du 1er juin 2018 et ses aménagements de juillet 2020, toujours en vigueur.
- Des illustrations de technique de recherche de fuite et des risques liés aux incendies

Public & prérequis

Gestionnaires sinistres dégâts des eaux, gestionnaires incendie, rédacteurs sinistres, agents et courtiers en assurance, collaborateurs d'agence, juristes, personnels gérant des OPHLM
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À Paris et à distance :
17 et 18 décembre 2026
15 mars 2027
3 juin 2027
1er octobre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 655 € HT
Réf : **IRSI**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Programme de votre formation

CONTEXTE, OBJECTIFS ET PRINCIPES DE LA CONVENTION

- Les cadres à connaitre dans lesquels la convention IRSI s'inscrit : immeubles en général, assurances en particulier
- Simplification de la gestion des sinistres : fluidification des procédures et réduction des délais de traitement
- Champ d'application de la convention
- Principe de désignation d'un assureur gestionnaire par local sinistré

Atelier de réflexion en groupes : à partir d'un cas simulé d'un sinistre impliquant plusieurs assureurs, analyse des impacts de la désignation d'un assureur gestionnaire et des procédures de prise en charge

CONDITIONS D'APPLICATION DE LA CONVENTION

- Critères d'application : types de sinistres concernés, localisation du sinistre (origine située dans l'immeuble ou l'immeuble mitoyen, exclusions spécifiques)
- Engagement de la responsabilité civile professionnelle d'un prestataire et de la responsabilité civile vie privée d'un tiers à l'immeuble
- Garanties souscrites par les occupants, les copropriétaires non occupants et l'immeuble : couverture à minima des dommages inhérents aux risques dégâts des eaux et incendie (multirisques habitation)
- Inopposabilité des franchises, plafonds, conditions et règles proportionnelles de prime au titre des dommages matériels de ces garanties

ÉVALUER | Quiz interactif sur les critères d'application

MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION

- Rôle de l'assureur gestionnaire par local sinistré
  - contrôler la matérialité des faits
  - répertorier les assureurs concernés
  - déterminer l'assiette conventionnelle et le montant des dommages
- Sinistre dégât des eaux
  - gestion et prise en charge de la recherche de fuite
  - recherche destructive/non destructive, occupation ou non du local
- Évaluation des dommages : dommages matériels, frais de recherche de fuite et aitres frais afférents au sinistre
- Détermination des deux tranches en fonction du montant des dommages matériels et des frais afférents déterminés

EXPÉRIMENTER | Mise en situation : chaque groupe assume le rôle d'un assureur gestionnaire en charge d'organiser la gestion d'un sinistre et présente les étapes clés de leur gestion de sinistre en justifiant leurs choix méthodologiques

PROCÉDURE DE RÈGLEMENT : EXPERTISE, INDEMNISATION ET RECOURS

- Procédure de règlement d'un sinistre en tranche 1
  - évaluation des dommages
  - prise en charge de l'indemnisation par l'assureur gestionnaire
  - étendue de l'indemnisation incombant selon l'assureur gestionnaire
  - absence de recours envers les autres assureurs
  - cas de sinistres répétitifs
- Procédure de règlement d'un sinistre en tranche 2
  - expert obligatoire mandaté pour le compte commun des parties
  - répartition des indemnisations
  - droit à recours contre l'assureur responsable
  - recours en cas de sinistre à causes multiples

EXPÉRIMENTER | Mise en situation : simulation de la gestion de sinistres en tranche et tranche 2, avec analyse des droits de recours

- Les principes de gestion des sinistres hors convention IRSI
  - synthèse des hypothèses où la convention IRSI ne peut pas s'appliquer
  - traitement des sinistres hors convention IRSI : principes

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**IRSI**

COMPATIBLE DDA

Les principes fondamentaux de l'assurance-vie

Cadre juridique et fiscal de l'assurance-vie

1 jour

Réf : AVIE

Objectifs

- Identifier les différents types de contrats d'assurance-vie et leurs caractéristiques techniques.
- Distinguer les rôles et droits des parties au contrat.
- Expliquer les mécanismes de gestion : versements, rachat, avance et arbitrage.
- Analyser les besoins et le profil de risque d'un client pour proposer une solution adaptée et sécuriser la clause bénéficiaire
- Appliquer les règles fiscales en repérant les obligations liées au devoir de conseil, y compris dans la durée.

Les plus

- Une approche pratique et complète pour maîtriser les fondamentaux techniques, juridiques et fiscaux de l'assurance-vie
- Un programme actualisé intégrant les dernières évolutions réglementaires et les exigences renforcées en matière de connaissance client et de qualité du conseil
- Une formation animée par un expert de l'assurance de personnes, associant expertise métier, retours d'expérience et mises en situation concrètes

Public & prérequis

Conseillers clientèle, commerciaux, courtiers, agents, gestionnaires assurance-vie, collaborateurs back/middle office souhaitant maîtriser les fondamentaux juridiques, techniques et fiscaux du contrat
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris Montparnasse :
1 décembre 2026
À Paris et à distance :
2 avril 2027
21 juin 2027
22 novembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 110 € HT
Réf : **AVIE**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour intégrer les dernières évolutions réglementaires de l'assurance-vie, notamment la mise en œuvre du devoir de conseil dans la durée issue de la loi Industrie verte, les précisions apportées par l'ACPR sur la qualité du conseil et le recueil des informations clients, ainsi que le renforcement des exigences en matière de connaissance client et de profil de risque.

L'ÉCOSYSTÈME DE L'ASSURANCE-VIE

- Le marché actuel et ses dynamiques
- Les principaux intervenants
- Le cadre législatif et réglementaire
- Évolutions récentes du marché et du cadre réglementaire

COMPRENDRE | Brainstorming interactif où les participants définissent les concepts clés du cadre juridique de l'assurance-vie et discutent des enjeux à partir de leurs expériences pratiques

LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES CONTRATS D'ASSURANCE-VIE

- Les différents types de contrat : décès, vie, contrat mixte et garanties complémentaires
- Les parties prenantes : le souscripteur, l'assureur, l'assuré et les bénéficiaires
- Les mécanismes financiers : prime unique et prime périodique, avance, rachat, réduction

ÉVALUER | Quiz scénarisé en ligne mettant en scène plusieurs situations concrètes impliquant les mécanismes financiers des contrats d'assurance-vie (calcul de rachat, impact d'une prime périodique sur la valeur accumulée)

LE PROCESSUS DE SOUSCRIPTION AU CONTRAT D'ASSURANCE-VIE

- Responsabilité du conseiller : devoir de conseil et éthique
- Parcours client et devoir de conseil
- Le choix stratégique d'allocation d'actifs
- La rédaction et l'importance de la clause bénéficiaire

EXPÉRIMENTER | Jeux de rôle : mise en situation dans laquelle des participants jouent le rôle de clients et de conseillers pour explorer les stratégies d'investissement et la rédaction de clauses bénéficiaires

GESTION ET FISCALITÉ DES CONTRATS

- Les actes de gestion courants
- Information client en cours de vie
- Contrats non réclamés
- La fiscalité en cas de vie sur les rachats et sur les rentes
- La fiscalité en cas de décès : transmission de patrimoine

EXPÉRIMENTER | Jeux de rôle : les participants analysent un contrat d'assurance-vie fictif pour évaluer les différentes options de transmission et d'optimisation fiscale et élaborent un plan de gestion fiscale

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**AVIE**

COMPATIBLE DDA

Les fondamentaux de l'assurance de personnes

Découvrir et intégrer le risque lié au « capital humain »

2 jours

Réf : ASPE

Objectifs

- Se repérer dans l'organisation de la couverture des risques entre les régimes obligatoires et les régimes complémentaires.
- Différencier les différents types de contrats (individuels ou collectifs, facultatifs ou obligatoires).
- Décrypter les principes essentiels des contrats collectifs en santé, prévoyance, retraite qui complètent les régimes obligatoires.
- Faire le lien entre les besoins des clients et les types d'assurance et de garanties des contrats.
- Identifier les principales solutions de couverture des risques selon le profil du client.

Les plus

- Une vision globale de la protection sociale et de l'assurance de personnes : panorama des régimes de protection sociale des salariés et des TNS
- De nombreuses mises en situation permettant de faire le lien entre besoins clients et solutions d'assurance
- Une formation compatible DDA répondant aux obligations de formation continue des professionnels de l'assurance

Public & prérequis

Gestionnaires de contrats complémentaires santé et prévoyance, téléconseillers, conseillers commerciaux, agents d'assurance, courtiers, juristes
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

Formation à distance :
8 et 9 février 2027
4 et 5 novembre 2027
À Paris et à distance :
14 et 15 juin 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 655 € HT
Réf : **ASPE**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour intégrer les évolutions de la protection sociale, de l'assurance de personnes, des dispositifs d'épargne retraite et du cadre réglementaire applicable à la distribution d'assurances (DDA).

ORGANISATION DU SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE FRANÇAIS

- Les régimes obligatoires
  - les risques couverts et les prestations : maladie, maternité/paternité, invalidité, retraite, décès
  - le panorama des régimes assurant la gestion des risques : les régimes de salariés et de non-salariés
  - les grandes évolutions récentes de la protection sociale et leurs impacts sur les assurés
- Les régimes complémentaires
  - la couverture santé et la prévoyance, la retraite supplémentaire
  - les organismes assureurs

COMPRENDRE | Brainstorming interactif où les participants restituent leurs connaissances sur l'architecture du système de protection sociale

LES CONTRATS COLLECTIFS D'ASSURANCE DE PERSONNE

- Assurances obligatoires et assurances facultatives
- Incidences sur les règles fiscales et sociales
- Les bénéficiaires et les cas d'exclusion
- L'étendue des garanties
- Les mécanismes de tarification
- Les obligations issues de la généralisation de la complémentaire santé et de la protection sociale d'entreprise

APPLIQUER | Cas pratique : analyse des garanties d'un contrat de complémentaire santé

LES CONTRATS INDIVIDUELS D'ASSURANCE DE PERSONNE

- Les conditions de souscription
- Les garanties et les exclusions
- Les niveaux de prestation à couvrir
- La tarification
- Identifier les besoins du client et adapter les garanties proposées dans le respect du devoir de conseil

APPLIQUER | Étude de cas : à partir d'un profil de client travailleur non-salarié, élaborer une proposition de contrat individuel en prévoyance

LA RETRAITE

- Les niveaux de prestation des régimes obligatoires
  - incidence des réformes
  - les niveaux de remplacement selon le type de carrière
- Les systèmes d'épargne retraite supplémentaire pour les salariés et non-salariés
  - les régimes collectifs
  - les solutions individuelles
  - la fiscalité des cotisations et des prestations
  - les possibilités de sortie en rente ou en capital
  - le PER et ses principales caractéristiques

APPLIQUER | Atelier : à partir de scénarios clients et d'une grille de solutions de retraite, déterminer une ou plusieurs solutions avec une évaluation des avantages et inconvénients

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**ASPE**

EXCLU **INTRA**

Prévoyance collective pour les organismes assureurs

Fonctionnement, règles juridiques et analyse du compte de résultat

Durée indicative **2 jours**

Réf : YASS

Objectifs

- Analyser les mécanismes juridiques et techniques des régimes de prévoyance collective.
- Appliquer les règles réglementaires et conventionnelles applicables aux contrats collectifs.
- Évaluer l'équilibre technique et financier d'un régime à partir du compte de résultat.
- Accompagner les entreprises dans la mise en place ou l'évolution de leurs dispositifs de prévoyance.
- Sécuriser les régimes au regard des évolutions réglementaires et jurisprudentielles.

Les plus

- Une formation spécifiquement conçue pour les professionnels de l'assurance intervenant en prévoyance collective
- Des modèles d'accords collectifs, de cahiers des charges, d'appels d'offres, de comptes de résultats pour illustrer les points abordés
- L'analyse des jurisprudences les plus récentes
- Une formation compatible DDA permettant de renforcer ses compétences en assurance de personnes et en prévoyance collective tout en répondant aux obligations de formation continue des professionnels de l'assurance.

Profil des participants

- Salariés de compagnies d'assurance, de mutuelles, d'institutions de prévoyance, courtiers ou agents généraux, technico-commerciaux en prévoyance collective

Formation intra sur-mesure

- **Réf : YASS**

Formation intra sur-mesure :
le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.

Informations & étude personnalisée

tél. : 02 43 23 59 89
mail : intra@gereso.fr

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Programme indicatif de votre formation intra

Pour les organismes assureurs, courtiers et institutions de prévoyance, la maîtrise des mécanismes juridiques, techniques et financiers des contrats collectifs est indispensable afin de conseiller efficacement les entreprises clientes, sécuriser les dispositifs mis en place et accompagner les évolutions des régimes. Cette formation vous permettra d'acquérir une vision opérationnelle du fonctionnement des régimes de prévoyance collective, d'analyser les comptes de résultat, de comprendre les enjeux liés aux catégories objectives, aux dispenses d'affiliation, à la portabilité ou encore à la loi Évin, et de mieux accompagner vos clients dans la mise en place ou l'évolution de leurs contrats.

Ce programme est mis à jour en temps réel pour intégrer les évolutions de la prévoyance collective, des catégories objectives, des dispenses d'affiliation, de la portabilité des droits ainsi que les dernières évolutions réglementaires et jurisprudentielles applicables aux contrats collectifs.

RAPPEL DES RÈGLES D'INDEMNISATION DU RÉGIME DE BASE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

- Les prestations incapacité : durée et montant
- Les règles de cumul invalidité et autres revenus

RAPPEL DES OBLIGATIONS LÉGISLATIVES DE L'ENTREPRISE VIS-À-VIS DE SES SALARIÉS

- En santé
  - la transparence sur les frais de gestion et du S/P
  - la présentation des garanties
  - contrats responsables : obligations actuelles et évolutions du cadre réglementaire
- En prévoyance
  - prévoyance des cadres : précision sur l'affectation du 1,5% de la TA - actualité de la protection sociale des cadres
  - loi de mensualisation
  - l'interprétation de l'article 7 de la loi EVIN

COMPRENDRE | Exemples d'application

LA HIÉRARCHIE DES ACTES JURIDIQUES FONDATEURS DES RÉGIMES

- ANI, conventions collectives
- Accords de branches
  - les clauses de recommandation
  - les dernières évolutions en matière de recommandation : le degré de solidarité et son financement
- Les accords d'entreprise
  - accord collectif d'entreprise
  - accord référendaire
- La Décision Unilatérale de l'Entreprise (DUE) : formalisme à respecter, conséquences d'un défaut de formalisme
- Les dernières décisions et évolutions de la jurisprudence

EXPÉRIMENTER | Jeux de reclassement des actes

METTRE EN PLACE OU FAIRE ÉVOLUER UN RÉGIME DE PRÉVOYANCE

- La mise en place d'un régime de prévoyance
  - diagnostic des besoins des salariés
  - analyse du cahier des charges
  - les documents liés à l'appel d'offres (démographie, sinistres en cours, provisions)
- Évolution du régime de prévoyance
  - les composantes d'un compte de résultats
  - inventaires des sinistres, les différentes provisions (PSAP, PSI...)
  - la négociation d'une participation aux bénéfices
- La gestion de la vie du contrat
  - les différents événements impactant le régime ou le contrat
  - sort du régime et du contrat dans des cas spécifiques (fusion, scission, liquidation de l'entreprise)
- Les règles juridiques appliquées à la prévoyance collective
  - loi Evin et loi du 8 août 1994 : principaux articles, évolution et jurisprudence
  - portabilité des droits : les limites de la portabilité et les vides juridiques
  - catégories objectives : cadre juridique et impacts pratiques
  - les dispenses d'affiliation
  - dernières décisions de jurisprudence

APPLIQUER | Cas pratique de synthèse

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**YASS**

COMPATIBLE DDA ACTU

Actualités prévoyance et santé

Intégrer les nouveautés pour fiabiliser ses pratiques

1 jour

Réf : ACPV

Objectifs

- Identifier les évolutions récentes en matière de santé et de prévoyance collectives.
- Évaluer leurs impacts sur les régimes en place et les exonérations associées.
- Sécuriser les dispositifs de protection sociale complémentaire.
- Identifier les principaux risques de contentieux et de redressement.
- Apporter des réponses fiables et actualisées aux salariés et aux partenaires sociaux.

Les plus

- Un panorama des actualités essentielles pour sécuriser vos dispositifs santé et prévoyance : réformes, décrets, obligations URSSAF, et jurisprudences les plus impactantes pour vos pratiques RH et assurances collectives
- Une formation pensée pour les professionnels expérimentés : ciblée, exigeante et 100 % opérationnelle
- L'opportunité d'échanger sur ses pratiques d'entreprise avec des spécialistes de la prévoyance
- En option : E-RESSOURCES

Public & prérequis

Responsables et collaborateurs des services RH, responsables et gestionnaires retraite/prévoyance ou affaires sociales, professionnels de l'assurance de personnes

Prérequis : Il est nécessaire de disposer d'une connaissance générale de la prévoyance ou avoir suivi une formation GERESO sur ce thème

Prochaines sessions

Formation à distance :
18 mars 2027
2 novembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 170 € HT
Réf : **ACPV**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour intégrer les évolutions de la protection sociale complémentaire, les obligations applicables aux régimes santé et prévoyance collectifs, les contrôles URSSAF ainsi que les dernières évolutions législatives et jurisprudentielles.

LES PRESTATIONS EN SANTÉ : PRESTATIONS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Évolution des prestations de la Sécurité sociale
  - le 100 % santé (RAC 0) : état des lieux et points de vigilance
  - harmonisation de la présentation des garanties en complémentaire santé
  - résiliation infra-annuelle : cadre réglementaire et retours pratiques
  - évolutions des garanties et maîtrise des coûts des régimes santé
- Généralisation de la complémentaire santé en entreprise : quel bilan ?
  - focus sur le versement santé : montant en vigueur, règles d'éligibilité, fiscalité
  - gestion des salariés précaires / CDD / temps partiel : actualisation des règles
- Les sources et risques de contentieux (URSSAF ou Prud'homal)
  - irrégularités formelles : DUE, notices, défaut d'information des salariés
  - cas de dispenses mal encadrées : preuve, conservation, délais
  - nouveaux cas d'ouverture à redressement URSSAF
  - points de vigilance identifiés lors des contrôles récents
- Évolution des contrats responsables
  - état des lieux du dispositif et évolutions récentes
  - obligations applicables aux contrats responsables et périmètre du 100 % santé
  - impacts des baisses de remboursements Sécu écartés : analyse des projets non adoptés
- Maintien des garanties (article 4 loi Évin)
  - principes, gestion des majorations tarifaires
  - cas d'articulation avec le versement santé en sortie de contrat
- Portabilité des droits en cas de rupture
  - actualité jurisprudentielle sur la portabilité des droits
  - cas de perte du droit à portabilité et situations particulières

COMPRENDRE | Partage d'expériences
ÉVALUER | Quiz

LES PRESTATIONS EN PRÉVOYANCE

- Actualité des prestations de la Sécurité sociale
  - évolution des indemnités journalières : plafonds, délais de carence et durée d'indemnisation
  - points de vigilance concernant les arrêts de travail atypiques : temps partiel, cumul d'activités, maternité et paternité
- Évolution des prestations complémentaires de prévoyance
  - catégories objectives : nouvelles règles et impacts pratiques
  - conséquences sur les régimes collectifs et les pratiques RH et paie
  - zones de risque identifiées lors des contrôles URSSAF
  - temps partiel thérapeutique et congé paternité : coordination entre Sécurité sociale et régime de prévoyance
- Les prestations supplémentaires
  - jurisprudence récente sur les décisions unilatérales de l'employeur (DUE)
  - portée de la jurisprudence sur la prescription de 5 ans pour action du salarié (défaut d'affiliation)

COMPRENDRE | Analyse de l'utilisation de la Décision Unilatérale de l'Employeur (DUE)

SÉCURISER LE MAINTIEN DES GARANTIES ET AUDITER SES PRATIQUES

- Maintien des garanties après résiliation du contrat de prévoyance : cadre URSSAF
- Décision de la Cour de cassation sur le maintien de la garantie décès au-delà de la période de couverture
- Audit des pratiques internes : points de contrôle et actions correctives

Évaluer | Quiz d'évaluation finale

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**ACPV**

COMPATIBLE DDA | BEST GERESO

Les fondamentaux de la prévoyance collective

Mettre en place, suivre et sécuriser les dispositifs de prévoyance dans l'entreprise

2 jours

Réf : PREV

Objectifs

- Évaluer le niveau de prestations du régime de base pour appréhender le niveau d'intervention de la prévoyance complémentaire.
- Étudier les différentes options pour l'employeur de mise en place ou d'évolution du contrat de prévoyance dans le respect de ses obligations légales et/ou conventionnelles.
- Analyser les garanties du contrat pour mieux l'interpréter et le faire évoluer.
- Renseigner les salariés sur les contrats de prévoyance.
- Synthétiser les différentes garanties de prévoyance.

Les plus

- Une approche pratique de la prévoyance collective
- Des exemples de calcul de prestations du régime général pour comprendre la perte de revenus du salarié
- Les participants peuvent apporter les notices d'information des contrats de prévoyance pour mieux comprendre leurs propres garanties
- En option : E-RESSOURCES

Public & prérequis

Responsables et collaborateurs des services RH/paie, responsables rémunération et avantages sociaux, responsables et gestionnaires retraite/prévoyance ou affaires sociales, professionnels de l'assurance de personnes

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris Montparnasse :
18 et 19 janvier 2027
14 et 15 juin 2027
13 et 14 décembre 2027

Formation à distance :
22 et 23 mars 2027
14 et 15 octobre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 900 € HT
Réf : **PREV**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Formation intégrée à

CERTIFICAT

Piloter la politique de rémunération et des avantages sociaux **p. 96**

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

LES DIFFÉRENTES PRESTATIONS DU RÉGIME GÉNÉRAL DE SÉCURITÉ SOCIALE

- Les indemnités journalières : conditions d'ouverture du droit, calcul des indemnités journalières, durée d'indemnisation
- Les différentes catégories d'invalidité, le calcul de la pension, le passage à la retraite (réforme de 2023)
- Les rentes liées aux accidents de travail et maladies professionnelles
- Les prestations liées au décès : capital décès et pension de réversion, allocation d'orphelin

COMPRENDRE | Exemples d'application : calculer différentes prestations pour mieux comprendre l'intérêt d'une prévoyance complémentaire

COUVERTURE COMPLÉMENTAIRE : QUELLES OBLIGATIONS POUR L'EMPLOYEUR ?

- Loi de mensualisation en cas d'arrêt de travail, convention collective des cadres, accords de branche
- L'ANI du 17 novembre 2017 (couverture décès des cadres)
- Les accords de branche : clause de recommandation

MISE EN PLACE OU MODIFICATION DES RÉGIMES DE PRÉVOYANCE OBLIGATOIRE DANS L'ENTREPRISE

- Mise en place par accord collectif, référendum, décision unilatérale de l'employeur
- Notion de catégorie objective : les critères suite au décret du 30 juillet 2021
- Information des salariés, notice d'information
- Les règles fiscales et sociales des cotisations de prévoyance : limites d'exonération fiscales et sociales

COMPRENDRE | Exemple d'application de réintégration fiscale et sociale

ANALYSER UN RÉGIME DE PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE

- Choix du prestataire : organisme assureur, intermédiaire
- Les différentes prestations possibles : quelles sont les garanties les mieux adaptées aux salariés ? Contrats standards ou sur mesure, avec option
  - incapacité temporaire (arrêt de travail temporaire), invalidité permanente
  - capital décès, rente de conjoint et/ou rente éducation

APPLIQUER | Analyser différents exemples de contrats de prévoyance

- La souscription du contrat
  - information du salarié
  - contenu du contrat : durée, bénéficiaires, prestations et cotisations

EXPÉRIMENTER | Lire une notice

- les droits du salarié après la rupture du contrat de travail
  - droit à la garantie : article 4 loi Evin et portabilité des droits prévoyance
  - portabilité de la prévoyance : évolution de la jurisprudence

ÉVALUER | Quiz de synthèse

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**PREV**

COMPATIBLE DDA

Prévoyance collective - Perfectionnement

Mettre en place ou optimiser la gestion de son régime de prévoyance complémentaire

2 jours

Réf : PPRV

Objectifs

- Analyser le fonctionnement et l'articulation des garanties, la tarification et le provisionnement des contrats de prévoyance.
- Construire un cadre de gestion conforme en sélectionnant les bons outils juridiques (acte fondateur, catégories objectives...), fiscaux et sociaux.
- Prévoir les impacts d'une modification du contrat sur la portabilité des garanties et la gestion des prestations en cours.
- Exploiter les données du compte de résultat pour identifier les déséquilibres techniques et proposer des mesures d'ajustement.
- Piloter l'équilibre technique et financier d'un régime de prévoyance.

Les plus

- Une formation inédite associant expertise juridique, sociale, fiscale et technique de la prévoyance collective
- Des modèles d'accords collectifs, de cahiers des charges d'appel d'offres, de comptes de résultats pour illustrer les points présentés
- La possibilité de travailler sur les documents apportés par les participants
- En option : E-RESSOURCES

Public & prérequis

Responsables et collaborateurs des services RH/ personnel, gestionnaires retraite/prévoyance ou affaires sociales, technico-commerciaux en prévoyance collective
Prérequis : Il est nécessaire de maîtriser les fondamentaux de la prévoyance collective ou d'avoir suivi la formation "Prévoyance collective" proposée par GERESO

Prochaines sessions

À Paris et à distance :
3 et 4 mai 2027
5 et 6 juillet 2027
18 et 19 novembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 900 € HT
Réf : **PPRV**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Formation intégrée à

OFFRE **MODULAIRE**

Prévoyance collective - Fondamentaux et perfectionnement **p. 414**

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour intégrer les évolutions de la prévoyance collective, des catégories objectives, des dispenses d'affiliation, des règles sociales et fiscales applicables aux contrats collectifs ainsi que les dernières évolutions jurisprudentielles

COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT ET L'ARTICULATION DES GARANTIES

- Les différentes strates de la prévoyance :
  - législative et conventionnelle
  - quelles tranches retenir pour la tarification ?
- Analyse des niveaux de prestation par type de garantie : décès, invalidité, incapacité temporaire de travail et frais de santé

APPLIQUER | Cas pratique : calculer les indemnités journalières vie privée et vie professionnelle

COMPRENDRE | Analyser les garanties de prévoyance des CCN des participants

COMMENT FAIRE ÉVOLUER SON RÉGIME DE PRÉVOYANCE

- Modalités prévues par la loi Evin et la loi du 8 août 1994, fusion ou scission d'entreprises
- Rôle des partenaires sociaux : informations sur le régime de prévoyance applicable dans l'entreprise, négociations
- Choix des niveaux de garantie et maîtrise des risques
- Les règles fiscales et sociales

APPLIQUER | Cas pratique : calculer des excédents (fiscal et social)

APPLIQUER LES RÈGLES SUR LES CATÉGORIES OBJECTIVES ET DISPENSES D'AFFILIATION

- Rappel sur la distinction entre contrats obligatoires et contrats facultatifs : les conséquences sur la tarification
- Cadre juridique applicable aux catégories objectives et évolutions récentes
- Dispenses d'affiliation en santé
- Le formalisme des cas de dispenses et la bonne utilisation de la Décision Unilatérale de l'employeur

LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR UNE JUSTE TARIFICATION

- Le régime ou acte juridique fondateur
- La population ou démographie
- L'état des sinistres en cours

COMPRENDRE | Comprendre la portée de l'article 7 de la Loi Evin

APPLIQUER | Étude de cas : cours d'appel, la position des assureurs

- L'impact des garanties exigées
- Le compte de résultat

INTERPRÉTER LE COMPTE DE RÉSULTAT

- Comprendre les différents types de provisions et d'informations d'un compte de résultats (décret Loi Evin)
- Prévoir des mesures d'ajustements nécessaires à l'équilibre du régime
- Mettre en place un compte de participation aux bénéfices
- Identifier les facteurs expliquant les dérives du régime

APPLIQUER | Étude de cas : analyser un compte de résultat réel

GÉRER LA VIE DU CONTRAT

- Respect du formalisme et niveaux des garanties en rapport aux exigences conventionnelles
- L'information des salariés (CSE, Délégué Syndical, RSS)
- Traitement des prestations en cours en cas de modification ou de résiliation du contrat
- Quand et comment modifier un contrat en cours ?
- Sort du régime de prévoyance lors d'un rachat, fusion, absorption ou liquidation de l'entreprise
- Les dernières jurisprudences (cours de cassation 2ème chambre)

APPLIQUER | Étude de cas concrets et conséquences

ÉVALUER | Quiz

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**PPRV**

Prévoyance collective - Fondamentaux et perfectionnement

Mettre en place, optimiser et piloter ses contrats de prévoyance

4 jours

Réf : MOPREV

Programme de votre formation

MODULE #1

Les fondamentaux de la prévoyance collective

Mettre en place, suivre et sécuriser les dispositifs de prévoyance dans l'entreprise

2 jours - Réf. : PREV

- Les différentes prestations du régime général de Sécurité sociale
- Couverture complémentaire : quelles obligations pour l'employeur ?
- Mise en place ou modification des régimes de prévoyance obligatoire dans l'entreprise
- Analyser un régime de prévoyance complémentaire

MODULE #2

Prévoyance collective - Perfectionnement

Mettre en place ou optimiser la gestion de son régime de prévoyance complémentaire

2 jours - Réf. : PPRV

- Comprendre le fonctionnement et l'articulation des garanties
- Comment faire évoluer son régime de prévoyance
- Appliquer les règles sur les catégories objectives et dispenses d'affiliation
- Les documents nécessaires pour une juste tarification
- Interpréter le compte de résultat
- Gérer la vie du contrat

Objectifs

- Analyser le niveau de prestations du régime de base pour intégrer la prévoyance complémentaire.
- Choisir les différentes options pour l'employeur et les incidences pour les salariés.
- Étudier son contrat pour mieux l'interpréter et le faire évoluer.
- Mettre en place des outils de suivi et de pilotage d'un régime de prévoyance.
- Améliorer les résultats de ses contrats de prévoyance pour en optimiser le coût.

Tarif

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
3 230 € HT

Réf : MOPREV

Cette formation en intra

tél. : 02 43 23 59 89
mail : intra@gereso.fr

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**MOPREV**

COMPATIBLE DDA

Complémentaire santé en entreprise

Respecter ses obligations d'employeur et intégrer les dernières actualités

1 jour

Réf : MUTU

Objectifs

- Analyser les garanties d'un contrat collectif santé au regard des dispositions juridiques actualisées.
- Sécuriser les conditions d'exonération sociale et fiscale.
- Mettre en place un régime collectif conforme aux obligations légales.
- Appliquer les règles relatives à la portabilité et au maintien des garanties.
- Contrôler les conditions d'affiliation et de dispense.

Les plus

- Un décryptage pratique des obligations de l'employeur, de la mise en place du régime à la sortie du salarié
- L'opportunité de vérifier la conformité de ses contrats et de sécuriser les exonérations sociales et fiscales associées.

Public & prérequis

Responsables et collaborateurs des services ressources humaines, responsables paie, responsables et gestionnaires retraite/ prévoyance, agents commerciaux et collaborateurs des compagnies d'assurance, des institutions de prévoyance et des mutuelles
Prérequis : Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis

Prochaines sessions

À Paris et à distance :
18 décembre 2026
11 février 2027
3 juin 2027
21 septembre 2027
25 novembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 170 € HT
Réf : **MUTU**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Formation intégrée à

OFFRE **MODULAIRE**

Prévoyance collective et complémentaire santé en entreprise p. 416

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour intégrer les évolutions relatives aux régimes frais de santé, aux catégories objectives, aux dispenses d'affiliation, au maintien des garanties, au contrat responsable et aux règles sociales et fiscales applicables aux couvertures collectives.

LE RÉGIME "FRAIS DE SANTÉ" : QUELS SONT LES GARANTIES ET MÉCANISMES DE REMBOURSEMENT ?

- Les prestations du régime de la Sécurité sociale : comprendre les mécanismes de remboursement
  - conditions d'ouverture de droits : la Protection Universelle Maladie (Puma)
  - calcul des prestations

COMPRENDRE | Exemples d'application : remboursement - informations et sites utiles

- Les prestations complémentaires : aspects techniques
  - les garanties proposées : hospitalisation, médecine, optique, dentaire...
  - les différents modes de remboursement
- Focus sur la complémentaire Santé Solidaire (CSS)

APPLIQUER | Étude de cas : interpréter un tableau de garanties

DISPOSITIF 100% SANTÉ ET ÉVOLUTION DU CONTRAT RESPONSABLE : QUELS AVANTAGES ?

- Le contrat responsable et solidaire : comprendre le cadre législatif et les dernières évolutions
- Évolutions récentes des obligations de prise en charge et de remboursement
- Dispositif 100% santé
  - objectifs et principes
  - application en pratique

EXPÉRIMENTER | Jeu en équipe

UN RÉGIME OBLIGATOIRE ET COLLECTIF

- Modalités de mise en place des régimes
- Caractère collectif : ensemble du personnel ou catégories objectives ?
  - relecture des catégories objectives, dernières évolutions jurisprudentielles
- Points de vigilance lors des contrôles URSSAF
- Caractère obligatoire et dispenses d'affiliation / le versement santé

EXPÉRIMENTER | Simulation de mise en place

MAINTIEN DES GARANTIES

- La portabilité des droits et le maintien de la garantie au titre de la loi Évin : bénéficiaires, durée, garanties, coût, obligations assureur et employeur
- Articulation de ces deux dispositifs
- Conséquences pratiques pour l'employeur et obligations d'information

ÉVALUER | Quiz de validation des acquis

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**MUTU**

Prévoyance collective et complémentaire santé en entreprise

Intégrer les nouvelles dispositions juridiques pour faire évoluer ses contrats

3 jours

Réf : MOMUTU

Programme de votre formation

MODULE #1

Les fondamentaux de la prévoyance collective

Mettre en place, suivre et sécuriser les dispositifs de prévoyance dans l'entreprise

2 jours - Réf. : PREV

- Les différentes prestations du régime général de Sécurité sociale
- Couverture complémentaire : quelles obligations pour l'employeur ?
- Mise en place ou modification des régimes de prévoyance obligatoire dans l'entreprise
- Analyser un régime de prévoyance complémentaire

MODULE #2

Complémentaire santé en entreprise

Respecter ses obligations d'employeur et intégrer les dernières actualités

1 jour - Réf. : MUTU

- Le régime "frais de santé" : quels sont les garanties et mécanismes de remboursement ?
- Dispositif 100% santé et évolution du contrat responsable : quels avantages ?
- Un Régime obligatoire et collectif
- Maintien des garanties

Objectifs

- Analyser les garanties d'un contrat collectif prévoyance et santé pour mieux l'interpréter et le faire évoluer.
- Choisir les différentes options pour l'employeur et les incidences pour les salariés.
- Synthétiser les différentes garanties de prévoyance.
- Apprécier les avantages de la réforme des frais de santé et contrat responsable.
- Vérifier le respect des critères d'éligibilité aux avantages sociaux et fiscaux de la complémentaire santé collective mise en place.

Tarif

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
2 600 € HT
Réf : MOMUTU

Cette formation en intra

tél. : 02 43 23 59 89
mail : intra@gereso.fr

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**MOMUTU**

COMPATIBLE DDA | BEST GERESO

Prestations de la Sécurité sociale

Maladie, maternité, accident de travail, invalidité, décès

2 jours

Réf : SECU

Objectifs

- Calculer les prestations du régime général de la Sécurité sociale (maladie, maternité, accident du travail).
- Analyser le rôle de l'employeur dans la gestion des prestations sociales.
- Traiter les problèmes liés aux arrêts maladie, accidents du travail, congés maternité, invalidité.
- Déterminer les droits du salarié pour les différentes Indemnités Journalières de la Sécurité Sociale (IJSS).

Les plus

- Une formation indispensable pour comprendre le système de protection sociale français
- Le calcul concret des IJSS et de toutes les prestations de la Sécurité sociale
- Une formation à vocation "sociale" permettant de renseigner les salariés sur leurs droits à prestations
- En option : E-RESSOURCES

Public & prérequis

Responsables et collaborateurs des services paie/RH, responsables et gestionnaires prévoyance ou affaires sociales, agents commerciaux en prévoyance collective, assistantes sociales
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris Montparnasse :
27 et 28 mai 2027
6 et 7 décembre 2027

Formation à distance :
4 et 5 mars 2027
4 et 5 octobre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 850 € HT
Réf : **SECU**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés issues de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2026 et notamment le nouveau congé naissance

RÈGLES GÉNÉRALES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

- Assujettissement, immatriculation, affiliation
- Les différents sites internet pour mieux comprendre ses droits

LES INDEMNITÉS JOURNALIÈRES MALADIE : LE RÔLE DE L'EMPLOYEUR ET DU SALARIÉ

- Conditions d'ouverture du droit, calcul des indemnités journalières (baisse du plafond depuis le 1er avril 2025), cas particulier du temps partiel thérapeutique, affection de longue durée, cumul des IJSS avec d'autres indemnités
- Gestion des arrêts de travail : DSN ou attestation de salaire , subrogation

COMPRENDRE | Exemple de calcul d'indemnités journalières

- L'essai encadré et la Convention de rééducation professionnelle en entreprise : les nouvelles conditions

LA PENSION D'INVALIDITÉ SÉCURITÉ SOCIALE

- Définitions : inaptitude, handicapé, invalidité, incapacité
  - conditions d'ouverture du droit, conditions d'attribution
  - catégories d'invalidité
  - conséquence de la reprise d'activité d'un invalide : les nouvelles règles applicables
  - passage de l'invalidité à la retraite : maintien de la pension jusqu'à l'âge du taux plein ? Incidence de la réforme des retraites (loi n° 2023-270 du 14 avril 2023)

APPLIQUER | Exemple de calcul d'une pension d'invalidité

MATERNITÉ, PATERNITÉ ET ACCUEIL DE L'ENFANT, ADOPTION, CONGÉ NAISSANCE

- Conditions d'ouverture du droit
  - indemnisations : calcul des indemnités journalières dans les différentes situations
  - attestation de salaire ou DSN
  - grossesse pathologique
  - le congé de paternité et d'accueil de l'enfant
  - le nouveau congé naissance à compter de juillet 2026

APPLIQUER | Cas pratique : calcul d'IJSS maternité

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES (AT/MP)

- Définition des AT/MP
  - obligation de déclaration
  - calcul des indemnités journalières, attestation de salaire ou DSN
  - rentes et rentes d'ayants droit

APPLIQUER | Cas pratique : calcul d'indemnités journalières accident du travail

LE CAPITAL DÉCÈS SÉCURITÉ SOCIALE ET LES PENSIONS DE RÉVERSION

- Bénéficiaires, ouverture du droit
  - montant du capital et formalités
- Les pensions de réversion régime général et AGIRC-ARRCO

APPLIQUER | synthèse des différents droits et démarches en cas de décès

LES DIFFÉRENTES GARANTIES DE PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE

- Différentes garanties : décès, invalidité, incapacité temporaire de travail
- Portabilité de la prévoyance

COMPRENDRE | étude d'une notice de prévoyance

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**SECU**

EXCLU **INTRA**

Actualités des prestations de la Sécurité sociale

Intégrer les nouveautés et mettre à jour ses pratiques

Durée indicative **1 jour**

Réf : YACS

Objectifs

- Analyser les dernières modifications intervenues dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026.
- Évaluer les incidences de ces modifications sur ses pratiques RH.
- Analyser les changements sur les différentes indemnités journalières : maladie, temps partiel thérapeutique, maternité, accident du travail.
- Répondre aux questions des salariés sur leurs droits aux indemnités journalières.

Les plus

- une journée dédiée à l'actualité des prestations sociales pour prendre en compte facilement toutes les modifications des prestations de Sécurité sociale, notamment sur le calcul des indemnités journalières ou les montants des prestations versées
- Une formation d'actualisation intégrant les dernières actualités

Profil des participants

- Responsables et collaborateurs des services paie/RH, responsables et gestionnaires prévoyance ou affaires sociales, assistantes sociales, participants à la formation "Prestations de la Sécurité sociale" proposée par GERESO

Formation intra sur-mesure

- **Réf : YACS**

Formation intra sur-mesure :
le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.

Informations & étude personnalisée

tél. : 02 43 23 59 89
mail : intra@gereso.fr

Programme indicatif de votre formation intra

Les prestations proposées par la Sécurité Sociale évoluent constamment, au gré des revalorisations de barèmes, des réformes, des lois de financement... Chaque changement vous oblige à ajuster vos pratiques de traitement des dossiers de maladie, maternité, accidents du travail, ou invalidité des salariés, pour intégrer les dernières informations en vigueur et renseigner efficacement vos collaborateurs. Cette formation d'une journée dédiée à l'actualité des prestations sociales vous aidera à prendre en compte facilement toutes les modifications des prestations de Sécurité sociale, notamment sur le calcul des indemnités journalières ou les montants des prestations versées.

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les nouveautés issues de la dernière loi de financement de la Sécurité sociale

NOUVEAUTÉS ISSUES DE LA LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ET DERNIÈRES RÉFORMES

- L'actualité issue de la dernière loi de financement de la Sécurité sociale
- Le temps partiel thérapeutique
- Le point sur les réformes en cours

RÈGLE DE CALCUL DES INDEMNITÉS JOURNALIÈRES ET PENSIONS

- Maladie
  - conditions d'ouverture du droit aux prestations maladie
  - calcul d'indemnités journalières : nouveau plafond de calcul à compter du 1er avril 2025
  - gestion des arrêts de travail : attestation de salaire ou DSN ?
  - temps partiel thérapeutique : nouvelles conditions d'attribution, calcul suite au décret du 20 août 2019
  - conséquences sur le contrat de travail du salarié
  - affections de longue durée : rappel des cas d'attribution
  - cumul des indemnités journalières de sécurité sociale avec d'autres indemnités

APPLIQUER | Études de cas : calcul d'indemnités journalières

- Invalidité
  - rappel des notions d'invalidité, inaptitude, incapacité
  - conditions d'ouverture du droit, conditions d'attribution
  - reprise d'activité d'un invalide : les nouvelles règles applicables en matière de limitation de revenus
  - catégories d'invalidité
  - passage de l'invalidité à la retraite : incidence de la réforme des retraites (loi du 14 avril 2023)

ÉVALUER | Quiz

- Maternité, paternité et accueil de l'enfant, adoption
  - conditions d'ouverture
  - indemnisations : modification du calcul des indemnités journalières
  - congé pathologique : condition et durée
  - congé de paternité et d'accueil de l'enfant : allongement et fractionnement
  - congé d'hospitalisation du nouveau-né
  - le nouveau congé naissance (loi du 30 décembre 2025)

APPLIQUER | Cas pratiques : calcul d'indemnité journalière

- Accident du travail
  - indemnisation : calcul des indemnités journalières
  - attestation de salaire
  - temps partiel thérapeutique : modification du terme travail léger
  - taux d'incapacité et départ à la retraite

APPLIQUER | Cas pratiques

ÉVALUER | QCM

- Les conséquences des différentes situations en matière de retraite
  - maladie /temps partiel thérapeutique
  - maternité / congé naissance
  - accident du travail

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**YACS**

TOP AVIS CLIENTS

Accidents du travail et maladies professionnelles

Enjeux, réglementation et méthode

2 jours

Réf : ATMP

Objectifs

- Évaluer les enjeux humains, financiers et juridiques des accidents et les maladies professionnelles.
- Différencier l'accident du travail, de trajet, la maladie "classique" et la maladie professionnelle.
- Mesurer les conséquences des AT/MP sur la relation de travail et la tarification.
- Sécuriser la gestion des dossiers et les relations avec la CPAM.
- Prévenir les risques de responsabilité civile et pénale de l'employeur.

Les plus

- Une approche à 360° des AT-MP sur l'ensemble du cycle de gestion : qualification, déclaration, relations avec la CPAM, contestation, tarification, et impacts RH
- Une pédagogie ancrée dans la réalité des entreprises, renforcée par des cas pratiques et des mises en situation concrètes : rédaction de réserves, lecture de tableaux de maladies professionnelles, analyse de contentieux
- En option : E-RESSOURCES

Public & prérequis

Responsables et assistants des services paie/comptabilité, administration du personnel, responsables et collaborateurs des affaires sociales ou juridiques, assistantes sociales, responsables du service médical, responsables QHSE / prévention
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À Paris et à distance :
3 et 4 décembre 2026
26 et 27 avril 2027
1 et 2 juillet 2027
2 et 3 décembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 850 € HT
Réf : **ATMP**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour intégrer les évolutions issues des dernières lois de financement de la sécurité sociale, de la réglementation AT/MP, de la tarification des risques professionnels et de la jurisprudence relative à la responsabilité de l'employeur

L'ENJEU FINANCIER ET LE PRINCIPE DE LA TARIFICATION ACCIDENT DU TRAVAIL (AT)

- Les différents modes de tarification : taux collectif, taux mixte, taux individuel
- La valeur du risque et le calcul du taux AT
- Le taux AT : un indicateur important
- Mesurer l'incidence financière d'un dossier AT ou MP

LA GESTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

- Les notions de base : accident du travail, de trajet et mission
- Obligations respectives de l'employeur, du salarié et du médecin
- Formalités déclaratives
- Déclaration dématérialisée et suivi des échanges avec la CPAM
- Procédure d'instruction des dossiers
- Instruction de la demande par la caisse : délais d'instruction
- Les nouvelles modalités de prise en charge par la Sécurité sociale : plafonnement de la durée des arrêts de travail donnant lieu au versement d'IJ et Indemnisation du Déficit Fonctionnel Permanent
- Conséquences d'un accident du travail sur la relation de travail
- Les obligations de l'employeur en termes de reprise et de gestion d'une éventuelle inaptitude avec les spécificités liées à son caractère professionnel

APPLIQUER | Cas pratique : émettre des réserves motivées à partir de cas concrets

LA GESTION DES MALADIES PROFESSIONNELLES (MP)

- La notion de maladie professionnelle
- Tableaux de maladies professionnelles, maladies hors tableaux : nouveautés instaurées par la LFSS 2026
- Focus sur les troubles musculo-squelettiques (TMS) et les risques psychosociaux
- Initiative de la demande
- Formalités déclaratives
- Procédures de reconnaissance par la caisse et positionnement de l'employeur, instruction du dossier et délais
- Les conséquences d'une maladie professionnelle : prise en charge des soins et de l'incapacité - impact sur le contrat de travail
- Le cas particulier de l'imputation au compte spécial

ÉVALUER | Quiz sur les maladies professionnelles et les conditions de reconnaissance

L'ENJEU JURIDIQUE POUR L'EMPLOYEUR : RISQUE CIVIL ET PÉNAL

- Obligation de sécurité et de prévention de l'employeur : une obligation de moyen renforcée
- Définition de la faute inexcusable
- Conséquences pour l'employeur et la victime
- Contentieux en matière d'accidents du travail et de maladies professionnelles : les recours possibles

COMPRENDRE | Echanges autour des risques pour l'employeur

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**ATMP**

BEST GERESO

Maladie, inaptitude physique et invalidité

Les arrêts de travail et leurs incidences pour l'employeur et le salarié

2 jours

Réf : INCV

Objectifs

- Gérer les arrêts maladie sous tous leurs aspects : contrat de travail, Sécurité sociale.
- Distinguer les notions d'invalidité et d'inaptitude.
- Calculer les indemnités en maladie, temps partiel thérapeutique, maternité, accident du travail, invalidité.
- Déterminer l'âge de la retraite pour un invalide (retraite pour inaptitude).

Les plus

- Une vision pratique et exhaustive des différentes absences et de leurs conséquences pour le salarié et l'employeur : aspects droit du travail et Sécurité sociale
- Une mise à niveau sur toute l'actualité des ressources humaines liée à la maladie, à l'inaptitude physique et à l'invalidité
- Des QCM pour mesurer la progression des acquis
- En option : E-RESSOURCES

Public & prérequis

Responsables et assistants des services RH/ administration du personnel, responsables et techniciens paie/comptabilité, responsables et assistants des services des affaires sociales ou du service médical, assistants sociaux, élus du CSE

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris Montparnasse :
24 et 25 mai 2027
16 et 17 septembre 2027

Formation à distance :
25 et 26 mars 2027
24 et 25 juin 2027
16 et 17 décembre 2027

À Paris et à distance :
7 et 8 décembre 2026

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 850 € HT
Réf : **INCV**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

LES INDEMNITÉS DE SÉCURITÉ SOCIALE

- Maladie
  - conditions d'ouverture de droits et indemnisations : calcul de l'indemnité journalière
  - règles de gestion du temps partiel thérapeutique
  - notion d'Affection de Longue Durée (ALD)
  - l'essai encadré, la Convention de rééducation professionnelle en entreprise (CRPE)

APPLIQUER | Cas pratique : calcul d'IJSS maladie

- Invalidité
  - définition : les différentes catégories d'invalidité
  - conditions d'ouverture de droit
  - montant de la pension d'invalidité et durée d'attribution
  - possibilités de cumul de la pension avec un revenu d'activité : amélioration des règles de cumul
- Maternité, adoption, paternité et accueil de l'enfant
  - conditions d'ouverture de droit
  - aspects pratiques de l'indemnisation par la Sécurité sociale : calcul de l'indemnité journalière
  - congé pathologique : durée et indemnisation

APPLIQUER | Cas pratique : calcul d'IJSS maternité

- Accidents du Travail et Maladies Professionnelles (AT-MP)
  - différencier l'accident du travail de la maladie professionnelle
  - obligations déclaratives des différentes parties
  - indemnisation des accidents du travail ou de la maladie professionnelle

APPLIQUER | Cas pratique : calcul d'IJSS

CONSÉQUENCES SUR LE CONTRAT DE TRAVAIL

- Maladie et suspension du contrat de travail : les obligations du salarié et de l'employeur
- L'essai encadré et la Convention de rééducation professionnelle en entreprise : les nouvelles conditions
- Inaptitude consécutive à la maladie ou à un accident du travail
  - visites médicales de pré reprise , reprise par le médecin du travail
  - avis d'inaptitude : organiser le reclassement ou gérer la suspension du contrat de travail
  - licenciement pour inaptitude : les règles de procédure à respecter

ÉVALUER | Quiz synthèse sur la gestion des collaborateurs en arrêt maladie

- Maternité, suspension et rupture du contrat de travail : protection relative, protection absolue ?

ÉVALUER | Quiz sur les bonnes questions à se poser face à un congé maternité

CONSÉQUENCES DES ARRÊTS DE TRAVAIL ET DE L'INVALIDITÉ SUR LES DROITS À LA RETRAITE

- Attribution de points gratuits AGIRC-ARRCO et de trimestres assimilés au régime général
- Le passage de l'invalidité à la retraite : la retraite pour inaptitude, à quel âge ? conséquence de la réforme des retraites (loi n°2023-270 du 14 avril 2023)

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**INCV**

EXCLU **INTRA**

Environnement social et fiscal des Travailleurs Non Salariés (TNS)

Régimes obligatoires et solutions facultatives (Madelin, Épargne Salariale)

Durée indicative **2 jours**

Réf : YTNS

Objectifs

- Mesurer l'impact du choix du statut juridique de l'entreprise sur le régime de protection sociale de l'entrepreneur.
- Se repérer dans les principaux organismes de protection sociale des indépendants.
- Analyser les besoins des indépendants en matière de prévoyance et de santé, de retraite et d'épargne salariale.
- Prendre en compte le contexte de la loi Madelin, les règles de souscription des contrats facultatifs ou de déductibilités fiscales.

Les plus

- Une vision globale de la protection sociale des travailleurs non salariés : statut social, couverture obligatoire, retraite, prévoyance et épargne
- De nombreux cas pratiques et simulations permettant de comparer les impacts sociaux, fiscaux et patrimoniaux des différents choix de statut et de couverture
- Une approche opérationnelle intégrant les évolutions récentes des régimes des indépendants, de l'épargne retraite et des dispositifs issus de la loi PACTE

Profil des participants

- Gestionnaires et commerciaux du secteur de l'assurance, experts-comptables, conseillers en gestion de patrimoine, courtiers, responsables RH, collaborateurs des cabinets de conseil et toute personne amenée à accompagner des travailleurs indépendants

Formation intra sur-mesure

- **Réf : YTNS**

Formation intra sur-mesure :
le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.

Informations & étude personnalisée

tél. : 02 43 23 59 89
mail : intra@gereso.fr

Programme indicatif de votre formation intra

Vous êtes en relation avec des chefs d'entreprise de TPE (artisans, commerçants, professions libérales - hors agricole) et souhaitez comprendre le fonctionnement de la protection sociale des indépendants. Cette formation intra "Environnement social et fiscal des Travailleurs Non Salariés (TNS)" vous permettra de connaître leurs régimes obligatoires et de maîtriser les solutions complémentaires de l'environnement Madelin en prévoyance, santé, retraite, et épargne salariale

Ce programme est actualisé en continu pour intégrer les évolutions des régimes de protection sociale des indépendants, les dispositifs d'épargne et de retraite issus de la loi PACTE ainsi que les dernières règles sociales et fiscales applicables aux travailleurs non salariés

LE STATUT SOCIAL DU DIRIGEANT NON SALARIÉ

- Définition des métiers : commerçant, artisan, profession libérale
- Formes juridiques
  - entreprise individuelle et auto-entrepreneur
  - entreprise sociétaire : EURL, SARL, SA
- Rappel du lien des formes sociétales et du statut social
  - statut non-salarié, art. 62 (gérant majoritaire) ou BNC BIC
  - statut « quasi salarié »
- Impacts sociaux et fiscaux liés au choix de statut
- Organisation des trois piliers de la protection sociale obligatoire : prévoyance, santé, retraite
- Évolutions récentes du statut de l'entrepreneur individuel et incidences sur la protection sociale
- Critères de choix entre rémunération, dividendes et protection sociale

LES RÉGIMES OBLIGATOIRES DES TRAVAILLEURS NON SALARIÉS (TNS)

- Les principales différences entre le statut "SSI" (commerçant, artisan, gérant) et Professions Libérales
- Les différents régimes TNS : liste des principales caisses de retraite
- Détermination de l'assiette de cotisation
- Couverture sociale obligatoire des non-salariés
  - principe de calcul des cotisations sociales : taux et régularisation, cotisation en début d'activité - Hausse de la CSG, baisse de certaines cotisations
  - les prestations des principaux régimes en retraite et prévoyance (risques maladie-maternité, invalidité, décès, frais de santé)
  - zoom sur deux affiliations : Gérant (SSI), Conseil (CIPAV) (ou autre selon demande)
- Comparatif des cotisations sociales entre TNS et salarié cadre
  - social et fiscal
  - détermination du choix de statut
- Réforme de l'assiette sociale des travailleurs indépendants : impacts pratiques
- Évolutions des régimes de retraite des professions libérales

APPLIQUER | Étude de cas : détermination des cotisations pour un commerçant

LES SOLUTIONS FACULTATIVES DES NON-SALARIÉS

- Détermination des droits à déductibilité fiscale annuelle : chômage, prévoyance santé, retraite supplémentaire
- Étude de solutions complémentaires prévoyance et santé : contrats de prévoyance Madelin, hors Madelin
- Solutions d'épargne et de retraite supplémentaires possibles : en entreprise (PERECO), à titre individuel (PERIN)
- Traitement fiscal des prestations
- Articulation entre PER individuel (PERIN), PER d'entreprise et solutions patrimoniales du dirigeant
- Intérêt des dispositifs d'épargne salariale dans les TPE et PME dirigées par des TNS

APPLIQUER | Étude de cas : détermination d'une stratégie de couverture facultative du dirigeant non-salarié, calcul de plafonds de déductibilités fiscales

LE STATUT DU CONJOINT DANS L'ENTREPRISE

- L'obligation d'un statut
- Les choix de statut de conjoint dans l'entreprise : associé, collaborateur, salarié
- Les règles de fonctionnement : rémunération, cotisations obligatoires, couverture sociale
- Les solutions supplémentaires autorisées : prévoyance, santé - retraite - épargne salariale
- Évolutions du statut du conjoint collaborateur et conséquences sociales et retraite

APPLIQUER | Étude de cas : exemple d'organisation d'entrepreneuriat « conjugal »

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**YTNS**

Régimes de retraite

Nouvelles dispositions et incidences pratiques

4 jours

Réf : MORTSS

Programme de votre formation

MODULE #1

Retraite : le régime de base

Calculs, liquidation et nouvelles dispositions de la loi n° 2025-1403 du 30 décembre 2025

2 jours - Réf. : RTSS

- La retraite du régime général
- Calcul de la pension vieillesse
- Liquidation et paiement de la pension
- Modalités d'attribution de la réversion

MODULE #2

Retraite : les régimes complémentaires AGIRC-ARRCO, IRCANTEC

Mécanismes de calcul et conditions de liquidation : âge, nombre de points

2 jours - Réf. : RTCR

- Retraite complémentaire des salariés (AGIRC-ARRCO) : application de l'ANI du 17 novembre 2017 instituant le régime AGIRC-ARRCO de retraite complémentaire
- Régime complémentaire des agents contractuels de la fonction publique : l'IRCANTEC
- La retraite supplémentaire en entreprise

Objectifs

- Définir les différentes hypothèses de date de départ à la retraite d'un salarié.
- Calculer une pension de retraite de base et une pension AGIRC-ARRCO en intégrant les coefficients de solidarité et les coefficients majorants.
- Analyser les incidences des dernières réformes des retraites.
- Évaluer le montant d'une pension de retraite globale d'un salarié.
- Expliquer aux salariés les modalités de liquidation.

Tarif

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
3 415 € HT
Réf : MORTSS

Cette formation en intra

tél. : 02 43 23 59 89
mail : intra@gereso.fr

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**MORTSS**

COMPATIBLE DDA | TOP AVIS CLIENTS | BEST GERESO

Retraite : le régime de base

Calculs, liquidation et nouvelles dispositions de la loi n° 2025-1403 du 30 décembre 2025

2 jours

Réf : RTSS

Objectifs

- Définir les différentes hypothèses de date de départ à la retraite d'un salarié du secteur privé : incidences de la loi n°2025-1403 du 30 décembre 2025
- Se repérer dans les différentes validations de trimestres.
- Appliquer les techniques de calcul pour estimer les montants des pensions selon les hypothèses de départ retenues.
- Vérifier les conditions d'ouverture de droit à la retraite progressive et du cumul emploi retraite.
- Expliquer aux salariés les modalités de liquidation.

Les plus

- Une des seules formations en France entièrement dédiée à la compréhension du régime général de retraite
- Un contenu actualisé à chaque session pour intégrer toutes les nouveautés en matière de retraites
- De nombreux cas d'application pour valider ses acquis
- En option : E-RESSOURCES

Public & prérequis

Responsables et collaborateurs des services RH/paie, responsables et gestionnaires retraite/prévoyance ou affaires sociales, assistantes sociales
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris Montparnasse :
15 et 16 mars 2027
27 et 28 septembre 2027

Formation à distance :
30 novembre 2026 et 1er décembre 2026
25 et 26 janvier 2027
7 et 8 juin 2027
29 et 30 novembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
2 015 € HT
Réf : **RTSS**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Formation intégrée à

OFFRE **MODULAIRE**

Régimes de retraite p. 389

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés issues de l'adoption du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026 (LOI n° 2025-1403 du 30 décembre 2025) ainsi que le décret n° 2026-345 du 7 mai 2026 adaptant les paramètres de départ anticipé pour carrière longue et pour handicap

LA RETRAITE DU RÉGIME GÉNÉRAL

- Présentation du système de retraite français
- Les différents sites internet pour mieux comprendre ses droits
- Conditions d'ouverture de droits
  - l'âge minimum de liquidation : loi n°2025-1403 du 30 décembre 2025
  - cas particuliers de départs anticipés : carrières longues (nouvelles conditions à compter du 1er septembre 2026, salariés handicapés, retraite pour pénibilité, retraite au titre de l'incapacité permanente, retraite pour inaptitude)
  - départ au titre du Compte Professionnel de Prévention (C2P)
- Durée d'assurance validée au régime général
  - les périodes cotisées
  - les périodes assimilées : chômage, maladie, maternité, invalidité, service national, stages d'insertion (loi de 2023)
  - les périodes rachetées : années d'études (tarifs préférentiels pour les jeunes), années incomplètes et d'activité à l'étranger
  - majoration de la durée d'assurance : majoration pour enfants, enfants handicapés, congé parental, majoration pour aidant familial, majoration d'ajournement
  - validation des périodes de stages et d'apprentissage (réforme 2023)

CALCUL DE LA PENSION VIEILLESSE

- Base de calcul : salaires retenus (25 meilleures années), cas particuliers pour les mères de famille 23 ou 24 meilleures années ?
- Taux de pension : augmentation de la durée d'assurance carrière et décote surcote
- Maximum et minimum contributif
- Le principe de la surcote, "surcote parentale " (loi du 14 avril 2023)
- Avantages complémentaires : majoration de pension pour enfants, majoration tierce personne

APPLIQUER | Cas pratiques : estimations du montant de la pension vieillesse - carrière au régime général et retraite à taux plein - carrière au régime général et retraite avec décote et surcote

LIQUIDATION ET PAIEMENT DE LA PENSION

- Indemnité de départ ou de mise à la retraite : les conditions à remplir, la fiscalité
- Cessation d'activité et modalités de liquidation
- Conditions requises pour un départ anticipé - dernières dispositions : carrières longues, salariés handicapés, pénibilité au travail, incapacité permanente

APPLIQUER | Cas pratique : étude d'une EIG afin de connaître les possibilités de départ anticipé

- Pension de substitution invalidité/vieillesse : loi n°2023-270 du 14 avril 2023
- La retraite progressive : nouvelles conditions d'attribution, nouveau calcul
- Cumul emploi-retraite : les nouvelles règles à compter du 1er janvier 2027

MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE LA RÉVERSION

- Bénéficiaires (conjoint, ex conjoint)
- Les conditions requises : âge, ressources...
- Montant de la réversion
- Allocation d'orphelin : loi n°2023-270 du 14 avril 2023

ÉVALUER | Quiz de synthèse sur les différentes thématiques

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**RTSS**

COMPATIBLE DDA

TOP AVIS CLIENTS

Retraite : les régimes complémentaires AGIRC-ARRCO, IRCANTEC

Mécanismes de calcul et conditions de liquidation : âge, nombre de points

2 jours

Réf : RTCR

Objectifs

- Analyser les incidences de l'ANI du 17 novembre 2017 instituant le régime AGIRC-ARRCO de retraite complémentaire.
- Estimer le montant de la pension en appliquant les modalités de calcul et de validation de points.
- Expliquer aux salariés les modalités de liquidation en retraite complémentaire AGIRC-ARRCO.
- Évaluer le montant d'une pension de retraite globale d'un salarié.

Les plus

- 2 jours pour une étude complète des régimes complémentaires de retraite
- Des cas pratiques et des analyses de situation tout au long de la formation
- En option : E-RESSOURCES

Public & prérequis

Responsables et collaborateurs des services RH/ personnel/paie, gestionnaires retraite/prévoyance, responsables des avantages sociaux, assistantes sociales

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris Montparnasse :
17 et 18 mars 2027
29 et 30 septembre 2027

Formation à distance :
3 et 4 décembre 2026
28 et 29 janvier 2027
10 et 11 juin 2027
2 et 3 décembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
2 015 € HT
Réf : **RTCR**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Formation intégrée à

OFFRE **MODULAIRE**

Régimes de retraite p. 389

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DES SALARIÉS (AGIRC-ARRCO) : APPLICATION DE L'ANI DU 17 NOVEMBRE 2017 INSTITUANT LE RÉGIME AGIRC-ARRCO DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

- Historique de l'ARRCO-AGIRC : régimes et groupes de protection sociale
- Assiette et taux de cotisations (tranches de salaires) : comprendre le salaire brut, le taux contractuel de cotisations
- La contribution d'équilibre général, la Contribution d'équilibre technique (CET), la cotisation APEC
- Particularités AGIRC : le sort des points Tranche C acquis avant 2016
- Modes de calculs de la retraite : les règles d'acquisition des points, prix d'achat du point, valeur du point : évolution 2026
- Conditions de liquidation : âge ou carrière
  - âge de retraite, cas de départs anticipés avant 62/64 ans
  - la retraite sans abattement
- Points gratuits : maladie, maternité, invalidité et chômage
- Majorations de points : dispositions concernant les majorations pour enfants : enfant nés ou élevés et enfant à charge
- Rachat de points au titre des années d'études
- Liquidation et paiement des retraites : la demande de retraite unique en ligne, les agences conseil AGIRC-ARRCO
- Prélèvements sur les retraites et conditions d'exonération partielle ou totale (CSG, CRDS, CASA, cotisation maladie)
- Réversion : bénéficiaires, conditions d'attribution et montants, démarches

APPLIQUER | Cas pratiques : calculer des pensions retraite de salariés cadres ou non cadres avec des profils et des carrières variés

- Reprise d'activité à la retraite (cumul emploi-retraite, retraite progressive) : les nouvelles dispositions en 2025

APPLIQUER | Cas pratiques : calcul de retraite progressive

RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DES AGENTS CONTRACTUELS DE LA FONCTION PUBLIQUE : L'IRCANTEC

- Assiette et taux de cotisations (taux théorique, taux d'appel : augmentation en 2026)
- Acquisition de points et liquidation
- Réversion : bénéficiaires, conditions d'attribution et montants

LA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE EN ENTREPRISE

- Les différents régimes supplémentaires en entreprise : PERO, PERCOL/PERECO
- Les différentes options pour l'entreprise et le salarié

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**RTCR**

TOP AVIS CLIENTS

La retraite pour inaptitude, au titre du handicap et de l'incapacité permanente

Conséquences de la maladie, du handicap et de l'invalidité sur les droits à la retraite

2 jours

Réf : RETH

Objectifs

- Distinguer les différentes situations avant la retraite : reconnaissance handicap, arrêt de travail et invalidité.
- Vérifier les conditions et les modalités de départ anticipé au titre du handicap.
- Appliquer les modalités de calcul des différentes pensions.
- Informer les salariés sur les démarches à suivre.

Les plus

- Une formation pratique et ancrée dans l'actualité permettant de se repérer dans la gestion des départs anticipés pour invalidité et handicap
- Une approche "terrain" répondant aux questions de gestion qui se posent au sujet de la longue maladie, l'inaptitude et l'invalidité permanente

Public & prérequis

Assistants sociaux, responsables mission handicap, gestionnaires RH, gestionnaires prévoyance, référent retraite

Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À Paris et à distance :
8 et 9 avril 2027
8 et 9 juillet 2027
18 et 19 octobre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 860 € HT
Réf : **RETH**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières évolutions en matière de retraites (loi n°2025-1403 du 30 décembre 2025) ainsi que le décret n° 2026-345 du 7 mai 2026 adaptant les paramètres de départ anticipé pour carrière longue et pour handicap

LES DIFFÉRENTES SITUATIONS AVANT LE PASSAGE À LA RETRAITE

- Les arrêts de travail de longue durée
  - conditions d'ouverture du droits et durée d'indemnisation
  - validation de trimestres et attribution de points de retraite AGIRC-ARRCO
- L'invalidité Sécurité sociale
  - définition : les différentes catégories d'invalidité
  - reprise d'activité d'un invalide : amélioration des règles de cumul
  - les droits à la retraite : trimestres gratuits et points gratuits AGIRC-ARRCO, passage à la retraite : 62 ou 67 ans, incidence de la réforme des retraites
- Les rentes accidents du travail et maladies professionnelles
  - la définition du risque professionnel : accident de travail, de trajet et maladie professionnelle
  - le taux d'Incapacité Permanente Partielle (IPP) suite à la consolidation
  - calcul de la rente
  - les droits à la retraite

ÉVALUER | Quiz de synthèse

PRINCIPE DE CALCUL DE LA RETRAITE DE BASE

- Age d'ouverture du droit, âge de la retraite à taux plein : loi du 30 décembre 2025
- Durée d'assurance validée
- Salaire annuel moyen des 25 meilleures années
- Taux de pension (taux plein, taux minoré)
- Les droits à retraite AGIRC-ARRCO

APPLIQUER | Cas pratique sur le calcul de retraite

DÉPART ANTICIPÉ AU TITRE DU HANDICAP (À PARTIR DE 55 ANS)

- Conditions de durée d'assurance cotisée
- Appréciation des conditions du handicap : périodes avant et après 2015
- Identification du mode de calcul de la pension
- Calcul de la majoration de pension
- Incidence sur les retraites complémentaires AGIRC-ARRCO

APPLIQUER | Cas pratique de calcul de retraite

DÉPART ANTICIPÉ AU TITRE DE L'INCAPACITÉ PERMANENTE (À PARTIR DE 60 ANS)

- Age d'ouverture du droit suivant le taux d'IPP
- Appréciation des conditions de l'incapacité permanente suite à maladie professionnelle
- Calcul de la pension
- Incidence sur les retraites complémentaires AGIRC-ARRCO

APPLIQUER | Cas pratique de calcul de retraite

DÉPART AU TITRE DE L'INAPTITUDE AU TRAVAIL (À PARTIR DE 62 ANS)

- Les différentes situations : invalidité et autre situations prévues par la loi
- L'âge de départ et le montant de la retraite
- Incidence sur les retraites complémentaires AGIRC-ARRCO

ÉVALUER | Quiz de synthèse sur les différentes thématiques

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**RETH**

COMPATIBLE DDA | TOP AVIS CLIENTS | BEST GERESO

Retraite et entreprise

Incidences des différentes réformes sur les droits des salariés (régime de base, AGIRC-ARRCO)

2 jours

Réf : RENT

Objectifs

- Mesurer le niveau de prestations retraite servies par les régimes par répartition dans le secteur privé.
- Intégrer les évolutions 2025-2026 de la réglementation retraite dans les pratiques de l'entreprise.
- Déterminer les âges de départ à la retraite applicables (âge légal, carrières longues).
- Différencier les différents régimes de retraite supplémentaire par capitalisation.

Les plus

- Une approche opérationnelle des différents systèmes et calculs de retraite des salariés
- Des cas pratiques à intervalles réguliers pour valider ses acquis
- Des explications sur les différents sites officiels concernant les régimes de retraite
- En option : E-RESSOURCES

Public & prérequis

Responsables et collaborateurs des services RH/ personnel/paie, responsables et gestionnaires retraite/prévoyance ou affaires sociales, collaborateurs chargés de la mise en place ou de l'évolution d'un dispositif d'épargne retraite
Prérequis : Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

Prochaines sessions

À Paris et à distance :
9 et 10 novembre 2026
1er et 2 mars 2027
29 et 30 avril 2027
21 et 22 juin 2027
13 et 14 septembre 2027
22 et 23 novembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 835 € HT
Réf : **RENT**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Programme de votre formation

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés issues de l'adoption du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026 (LOI n° 2025-1403 du 30 décembre 2025) ainsi que le décret n° 2026-345 du 7 mai 2026 adaptant les paramètres de départ anticipé pour carrière longue et pour handicap

ACCÈS AUX DROITS À PENSION PAR LES DIFFÉRENTS SITES INTERNET DES RÉGIMES DE RETRAITE ET DU GIP INFO RETRAITE

- Le relevé de carrière régime général
- Le relevé tous régimes
- L'estimation de retraite , la retraite progressive, le cumul emploi retraite (nouveautés)

EXPÉRIMENTER | Analyse des différents outils

MODALITÉS PRATIQUES DE CALCUL DES RETRAITES

- Régime général de sécurité sociale : application de la loi n° 2025-1403 du 30 décembre 2025
  - âge minimum de liquidation et nombre de trimestres nécessaires : dernières évolutions
  - validation de périodes : acquisition de trimestres, âge requis pour bénéficier d'une retraite à taux plein, validations, rachats de trimestres
  - impacts sur la décote et la surcote
  - cas particuliers de départs anticipés : carrières longues (nouvelles modalités à compter du 1er septembre 2026), salariés handicapés, retraite pour inaptitude au travail , incapacité permanente
- Retraites complémentaires : AGIRC-ARRCO
  - l'ANI du 17 novembre 2017 instituant le régime AGIRC-ARRCO : fusion des régimes AGIRC-ARRCO
  - le calcul des points (activité, maladie, maternité, invalidité, chômage) et majoration de points de retraite
- Conditions de liquidation : retraite avec ou sans abattement
- Particularité des points tranche C acquis avant 2016

MODALITÉS DE DÉPART À LA RETRAITE

- Cumul emploi-retraite, retraite progressive : les nouvelles règles
- Cessation d'activité : comment aménager les fins de carrières ?
- Départ et mise à la retraite : les différentes conditions d'attribution
- Prélèvements sociaux sur les retraites, fiscalité de l'indemnité de départ en retraite

ÉVALUATION DES DROITS

- Niveaux de remplacement
- Conséquence d'une poursuite d'activité après l'âge légal

APPLIQUER | Cas pratique : calculer une retraite d'un salarié du secteur privé

RETRAITE PAR CAPITALISATION : COMMENT AMÉLIORER SES DROITS ?

- Le nouveau Plan Epargne Retraite (PER) et ses compartiments (PERin, PERO, PERCOL)
- Régime à cotisations définies (art.83, PERO)
- Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO, PERCOL)

ÉVALUER | Quiz de synthèse

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**RENT**

COMPATIBLE DDA

Capitalisation en entreprise : Épargne et retraite supplémentaire

Loi PACTE et Loi Partage de la Valeur : Épargne salariale et Plan d'Épargne retraite

2 jours

Réf : CAPI

Objectifs

- Analyser les mécanismes de l'épargne salariale et de la retraite supplémentaire par capitalisation.
- Identifier les dispositifs adaptés aux objectifs de l'entreprise et aux besoins des salariés.
- Mettre en œuvre les dispositifs issus de la loi PACTE et de la réglementation relative au Partage de la Valeur (PPV).
- Évaluer les impacts fiscaux, sociaux et financiers des différents mécanismes d'épargne et de retraite.
- Intégrer les principes de gestion financière et d'investissement responsable dans les dispositifs proposés.

Les plus

- Une approche globale de l'épargne salariale et de la retraite supplémentaire intégrant les dimensions RH, sociales, fiscales et financières
- Un décryptage des évolutions récentes liées à la loi PACTE, à la Prime de Partage de la Valeur (PPV) et aux nouvelles obligations de partage de la valeur dans les entreprises
- Des cas pratiques et simulations permettant d'évaluer les impacts des différents dispositifs pour l'employeur comme pour les bénéficiaires
- En option : E-RESSOURCES

Public & prérequis

Responsables et assistants RH, responsables rémunération et avantages sociaux (Compensation & Benefits), responsables paie, affaires sociales, directions financières, trésorerie, gestionnaires de protection sociale, commerciaux des organismes assureurs, institutions de prévoyance, banques et cabinets de courtage

Prérequis : Il est nécessaire de maîtriser les principes de base du fonctionnement de la retraite obligatoire et de la protection sociale complémentaire

Prochaines sessions

À L'Espace Formation GERESO de Paris Montparnasse :
11 et 12 février 2027
16 et 17 septembre 2027

Formation à distance :
3 et 4 décembre 2026
31 mai 2027 et 1er juin 2027
22 et 23 novembre 2027

Tarifs

Inclus : forfait repas et évaluation LearnEval
1 900 € HT
Réf : **CAPI**
Tarifs applicables jusqu'au 30 juin 2027

Formation intégrée à

CERTIFICAT

Piloter la politique de rémunération et des avantages sociaux **p. 98**

Modalités pratiques

Avant votre formation : Conseillère formation dédiée • SMS de rappel • Dans votre Espace web : recueil de vos attentes et auto-diagnostic de vos compétences
Après votre formation : Dans votre Espace web : support et ressources pédagogiques, documents administratifs, questionnaire de satisfaction, évaluation LearnEval, réponses à vos questions post-formation

Nous contacter :
En inter : tél : 02 43 23 09 09 • **mail :** formation@gereso.fr
En intra : tél : 02 43 23 59 89 · **mail :** intra@gereso.fr

Programme de votre formation

Ce programme est actualisé en continu pour intégrer les évolutions du partage de la valeur, les dispositifs d'épargne salariale et de retraite issus de la loi PACTE ainsi que les nouvelles obligations applicables aux entreprises en matière d'épargne et de rémunération collective.

SYSTÈMES DE RETRAITE : RÉPARTITION - CAPITALISATION

- Quelques rappels sur les régimes obligatoires
- Facteurs d'influence démographiques et économiques
- Retour sur investissement
- Niveau du taux global de remplacement
- Place de la capitalisation dans les stratégies de préparation de la retraite et évolution des comportements d'épargne

COMPRENDRE | Exemples d'application

LOI PACTE ET PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR (PPV) : LA LOI N° 2023-1107 DU 29 NOVEMBRE 2023

- Zoom sur les solutions "assurantielles" versus comptes titres
- Les incitations pour développer l'épargne retraite à tous les salariés : Plan d'Épargne retraite (PER)
  - le PER Collectif (PERECO) - ancien PERCO
  - le PER Obligatoire (PERO) - ancien « Article 83 » : les catégories bénéficiaires admises en matière sociale
  - point sur la retraite à prestation garantie (Art 39)
- La nouvelle obligation pour TPE PME de 11 salariés et plus
- Possibilité d'affectation des jours de repos non pris en épargne retraite
- Obligations de l'employeur sur l'épargne retraite : devoir d'information, conditions de transferts...
- Cas de déblocages anticipés de l'épargne retraite,

APPLIQUER | Cas pratiques : expliquer les dispositifs aux salariés

- Articulation entre PPV, intéressement, participation et dispositifs d'épargne salariale
- Impacts RH : attractivité, fidélisation et politique de rémunération globale

MISE EN PLACE OU MODIFICATION D'UN RÉGIME SUPPLÉMENTAIRE PAR CAPITALISATION

- Par décision unilatérale, référendum, accord d'entreprise ou de branche
- Les différents types de contrats
  - cotisations définies (PER Entreprise, art.83 du CGI) : versement individuel facultatif
  - prestations définies (art.39 du CGI)
  - épargne entreprise : PERECO, lien avec PEE, intéressement, participation, monétisation jours de repos

APPLIQUER | Cas pratiques et simulations chiffrées

- Introduction aux solutions digitales de gestion de l'épargne retraite et salariale : apports pour l'entreprise, critères de choix
- Communication auprès des salariés et accompagnement à l'appropriation des dispositifs

INCIDENCES DES RÈGLES FISCALES ET SOCIALES : À L'ENTRÉE (EMPLOYEUR ET BÉNÉFICIAIRE) ET À LA SORTIE

- Code Général des Impôts : articles 39, 82, 83 et instructions fiscales
- Application Urssaf : règles d'exonération et réintégration et/ou forfait social
- Les cas de sortie anticipée
- Le Plan d'épargne retraite individuel (PERin) : bénéficiaires, rédaction de la clause bénéficiaire, intérêt fiscal du versement sur C1
- Options au terme : capital ou rentes - Imposition des rentes et/ou des capitaux
- Nouvelles obligations de reporting extra-financier : effets de la transposition de la directive européenne CSRD sur les dispositifs d'épargne salariale et retraite supplémentaire
- Aligner épargne salariale et engagements RSE
- Évolutions des pratiques d'investissement responsable (ESG) dans les dispositifs d'épargne salariale et retraite

GESTION FINANCIÈRE DES RÉGIMES DE RETRAITE

- Les principes de la gestion pilotée et de l'allocation d'actifs selon l'horizon de placement et le profil de risque du bénéficiaire
- Intégration des critères ESG dans les supports d'investissement : enjeux, obligations d'information et attentes des épargnants

Informations & inscriptions
www.gereso.com/**CAPI**

Informations utiles

Vos contacts

Une question à propos d'une formation, d'un certificat professionnel ou d'un ouvrage ? Un document administratif à nous adresser ? Un cahier des charges pour un projet de formation à nous transmettre ? Retrouvez la liste de vos contacts utiles.

Formations interentreprises

Vous souhaitez vous inscrire à une formation, être conseillé(e) dans le choix d'un certificat professionnel, en savoir plus sur le programme d'une formation..
Votre contact : Lison ROHÉE
mail : formation@gereso.fr • tél. : 02 43 23 09 09

Formations intra-entreprises

Vous souhaitez organiser une formation sur-mesure dans votre établissement, nous transmettre un cahier des charges, obtenir un devis personnalisé...
Votre contact : Valérie FÉAU
mail : vfeau@gereso.fr • tél. : 02 43 29 28 75

Conseil

Vous souhaitez en savoir plus sur nos prestations de conseil : veille en gestion de la paie, expertise RH, expertise décisionnelle Fonction Publique, audit RH, paie, DSN, prestations de coaching...
Votre contact : Valérie FÉAU
mail : conseil@gereso.fr • tél. : 02 43 23 51 44

Espace Formation Paris Montparnasse

Vous souhaitez obtenir des précisions sur le déroulement de votre formation à l'Espace GERESO de Paris, ou des renseignements sur notre offre de location de salles ?
Votre contact : Mathilde KIRION
mail : mkirion@gereso.fr • tél. : 01 42 18 13 08

Comptabilité

Vous souhaitez une information concernant un règlement ou une facture, ou vous avez une question liée à un document administratif ?
Votre contact : Pascaline DUBOIS
mail : pdubois@gereso.fr • tél. : 02 43 23 51 40

Marketing, & Communication

Vous souhaitez en savoir plus sur les offres ou les événements GERESO, proposer un partenariat, solliciter un auteur ou un consultant GERESO...
Votre contact : Hervé RIOCHE
mail : hrioche@gereso.fr • tél. : 02 43 23 51 45

Édition & Librairie en ligne

Vous souhaitez commander un ouvrage, faire le point sur vos abonnements, proposer un manuscrit...
Vos contacts : Catherine FOURMOND
mail : cfourmond@gereso.fr • tél. : 02 43 23 59 85
Raphaëlle CORMIER
mail : rcormier@gereso.fr • tél. : 02 43 23 51 96
Service clients :
mail : edition@gereso.fr • tél. : 02 43 23 03 53
Tous nos ouvrages sur : **librairie.gereso.com**

Grands projets

Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans la préparation et le déploiement d'un projet de formation d'envergure, ou vous souhaitez optimiser votre budget formation via la signature d'un accord-cadre avec **GERESO**.
Votre contact : Fayçal NETICHE
mail : fnetiche@gereso.fr • tél. : 07 88 51 98 26

Pôle pédagogique

Vous avez suivi une formation et vous souhaitez contacter votre consultant(e), partager votre expérience...
Vos contacts : Barbara FOUCAUD
mail : bfoucaud@gereso.fr • tél. : 06 33 15 13 12
Emmanuelle BEAUSSIER
mail : ebeaussier@gereso.fr • tél. : 02 43 29 28 73
Flore-Anne CHAPLET
mail : fachaplet@gereso.fr • tél. : 02 43 23 51 93
Pôle Secteur Public
Vous souhaitez rejoindre l'équipe de consultants GERESO experts en droit de la fonction publique ?
Votre contact : Florent LE FRAPER DU HELEN
mail : flefraper@gereso.fr • tél. : 06 17 81 10 54

Administration des ventes

Vous avez des interrogations sur les aspects administratif ou logistique de votre formation inter ou intra-établissement...
Vos contacts pour la formation inter : Linda CORMIER
mail : lcormier@gereso.fr • tél. : 02 43 23 51 95
Delphine BRISEBOURG
mail : dbrisebourg@gereso.fr • tél. : 02 43 23 51 95
Votre contact pour la formation intra : Nathalie EDOM
mail : nedom@gereso.fr • tél. : 02 43 23 51 48

Référente handicap

Vous souhaitez des informations sur l'adaptation de nos formations et le respect de l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap.

Votre contact : Anne-Lise FEBVRE

mail : alfebvre@gereso.fr • tél. : 02 43 23 51 41

Délégué à la Protection des Données (DPD ou DPO)

Vous souhaitez des informations relatives à la collecte, au traitement et au stockage de vos données personnelles...

Votre contact : Yohann SORIN

mail : ysorin@gereso.fr • tél. : 02 43 29 28 70

Assistance technique / Hotline

Vous êtes inscrit(e) à une formation à distance et vous souhaitez bénéficier d'une assistance technique pour vous connecter à votre classe virtuelle

Votre contact : Hotline GERESO

mail : hotline@gereso.fr

Nos partenaires

Guidés par les valeurs d'excellence et d'expertise, nous avons constitué un réseau de partenaires experts, pour accompagner le développement de notre activité de formation. Notre politique de partenariats répond à 3 objectifs :

1. **Répondre à l'ensemble des attentes de nos clients** en leur proposant une offre de formation variée et qualitative : formations certifiantes, diplômantes, en ligne, conférences...
2. **Renforcer l'impact pédagogique de nos formations** avec des méthodes innovantes et l'apport d'une expertise pointue sur des thématiques clés.
3. **Optimiser l'expérience apprenant** grâce à des outils techniques performants et des dispositifs d'évaluation de haut niveau.

Formations inter & intra

C3S met en œuvre des solutions opérationnelles et innovantes en santé et sécurité au travail, pour optimiser la **prévention et la qualité de vie au travail**. La démarche C3S s'adapte aussi bien au public qu'au terrain, à la culture d'entreprise, à l'environnement et aux process des organisations. **Certifiée ISQ OPQF, habilitée DPC et agrémentée CHSCT et SST**, C3S possède toutes les labélisations pour répondre aux attentes de votre structure avec expertise et passion.

L'Institut François Bocquet propose une expérience fondée sur des valeurs fortes : authenticité des relations humaines, adaptation au profil de l'apprenant, proximité géographique et innovation pédagogique. Organisme de formation indépendant, il est reconnu pour son savoir-faire en **management, relations humaines, communication, développement personnel et efficacité professionnelle.**

Le **modèle Homo Emoticus** apporte un **éclairage nouveau sur les relations humaines**. Il s'appuie ainsi sur les émotions universelles pour expliquer les comportements, les relations, les situations de management et de négociation... Il offre un cadre de compréhension et d'action pour chaque situation : **management de projet, d'équipe, de personne ou de crise, communication interpersonnelle, négociation...**

L'espace formation de Paris Montparnasse

L'équipe GERESO vous reçoit dans un environnement chaleureux et stimulant en plein cœur du quartier d'affaires Montparnasse.

Vous êtes chez vous ! Nous vous accueillons au sein de notre **Espace Formation** dans le 14e arrondissement, 22 place Catalogne.

Découvrez un espace spécialement créé pour vous et bénéficiez d'une efficacité sans faille grâce à une interlocutrice unique, une configuration sur-mesure : salles aménageables selon vos besoins, écrans & video-projecteurs, wifi, paperboards... **L'objectif ?** Optimiser votre **"expérience formation"** grâce à l'ensemble de nos salles distribuées autour de **grandes zones de convivialité**. Nos équipes vous proposent un petit-déjeuner d'accueil et des pauses gourmandes adaptés à vos besoins. Petits salons, tisaneries, comptoirs (prises intégrées), l'espace GERESO se veut **multiple et agile** pour **inspirer chacun de ses clients**.

Éveil des sens, mais également des idées grâce à notre espace librairie, accessible dès l'accueil. **La Librairie GERESO** vous propose plus de 350 titres sur toutes les thématiques relatives au monde du travail : **RH, comptabilité, management, efficacité professionnellet, développement personnel...**

Un cadre idéal pour apprendre







Rejoignez-nous !

Rendez-vous au 22 Place de Catalogne au pied de la Gare Montparnasse.

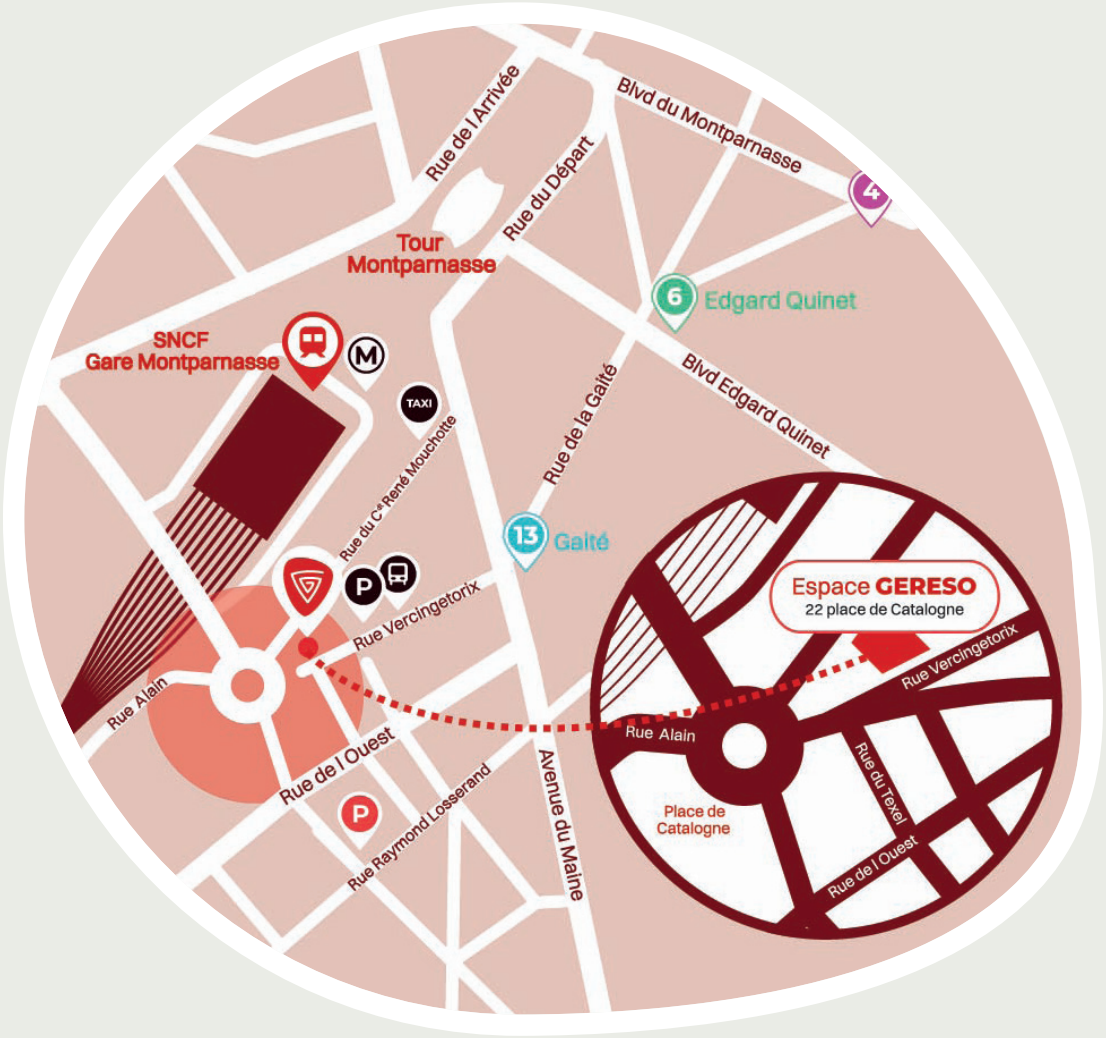

L'Espace Formation est facilement accessible en transports en commun mais également en voiture.

Nous vous accueillons de 8h30 à 18h00 du lundi au vendredi.

Métro

Montparnasse-Bienvenue
Lignes 4 - 6 - 12 -13
Gaité
Ligne 13

Bus

Arrêt - Place de catalogne
Lignes 59 et 88

Taxi - Parking

Zenpark
Parking Paris
Gare Montparnasse
Concorde

Zenpark
Parking Paris
Montparnasse
Château

Conditions générales de vente des formations

1. PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les offres de services proposées par GERESO Formation et faisant l'objet d'une commande de la part du client. Elles ne s'appliquent pas aux webinaires, conférences, location de salles et aux ouvrages GERESO Édition. Pour ces prestations, il conviendra de se référer aux conditions de vente spécifiques disponibles sur les propositions et documentations commerciales, et sur le site www.gereso.com. Toute commande implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux conditions générales de vente et de participation de GERESO rappelées ci-dessous.

2. DEFINITIONS

• **Formation interentreprises :** formation en présentiel ou à distance regroupant des salariés d'entreprises ou d'établissements distincts, proposée et organisée par GERESO, et dont les dates de sessions et les lieux de déroulement sont unilatéralement définis par cette dernière.

• **Formation intra-entreprise :** formation regroupant les salariés d'une même entreprise, réalisée pour le compte d'un seul client, à une date fixée d'un commun accord, dans les locaux du client ou dans des locaux mis à sa disposition ou à distance.

• **Module Expert :** combinaison de deux formations interentreprises prédéterminées et indissociables.

• **Les rendez-vous de... :** Formations interentreprises se déroulant sur 4 matinées non consécutives et indissociables ou 2 jours non consécutifs et indissociables.

• **Parcours diplômant :** parcours composé de plusieurs blocs de compétences et d'un ou plusieurs examens permettant l'acquisition d'une certification professionnelle reconnue RNCP, à suivre dans un délais de 5 ans maximum.

• **Bloc de compétences :** une ou plusieurs formations correspondant à une compétence phare d'un parcours diplômant. Chaque bloc de compétences fait l'objet d'un examen permettant l'acquisition d'une certification professionnelle.

• **Parcours certifiant :** parcours composé de plusieurs formations et d'un examen permettant l'acquisition d'une certification à suivre sur un délai de 18 mois maximum.

3. OBJET

Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de GERESO, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents. GERESO se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. La version actualisée des CGV peut être consultée sur le site www.gereso.com.

4. MODALITES D'INSCRIPTION ET VALIDATION DE COMMANDE

4.1. Formations interentreprises, y compris les Modules Expert, les parcours diplômants, les blocs de compétences et les parcours certifiants :

pour être définitive, une commande doit être expressément formulée sur support papier via un bulletin d'inscription ou validée sur le site internet www.gereso.com.

À réception du bulletin d'inscription mentionnant la ou les formation(s) choisie(s), une convention de formation en deux exemplaires est adressée au Client qui s'engage à la retourner à GERESO, signée et revêtue du cachet de l'entreprise. Pour les formations se déroulant sur un format discontinu, une seule convention portant sur la totalité des journées ou demi-journées composant la formation sera établie.

4.2. Formations intra-entreprise y compris les formations sur-mesure et les prestations de coaching :

toute prestation de formation intra-entreprise fait l'objet d'une proposition pédagogique et financière établie par GERESO. L'acceptation formelle par le client devra parvenir à GERESO au moins 15 jours ouvrés avant le début de la formation. Une convention de formation en deux exemplaires est adressée au Client qui s'engage à la retourner à GERESO, signée et revêtue du cachet de l'entreprise.

5. TARIFS ET CONDITIONS DE REGLEMENT

Conditions financières et règlement :

tous les prix sont indiqués hors taxes et sont à majorer du taux de TVA en vigueur. Sans convention contraire, les règlements sont à effectuer par le client à réception de la facture, sans escompte, à l'ordre de GERESO SAS.

Règlement par un OPCO : si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient :

•d'effectuer une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;

• de l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur un bon de commande ;

• de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné. Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, la différence sera directement facturée au Client. Dans le cas d'une prise en charge par l'OPCO, celui-ci ne payant que prorata temporis des journées de présence, le coût correspondant aux journées éventuelles d'absence sera facturé au client.

Si GERESO n'a pas reçu la prise en charge de l'OPCO au dernier jour de la formation, le Client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation. En cas de non-paiement de l'OPCO dans la limite de 60 jours nets ou de 45 jours fin de mois à compter de la date d'émission

de la facture, pour quelque motif que ce soit, le Client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

6. ANNULATIONS, REMPLACEMENTS ET REPORTS

6.1 Formations interentreprises, y compris les Modules Expert, les Cursus Expert, les parcours diplômants, les blocs de compétences, et les parcours certifiants

Remplacement d'un participant :
GERESO offre la possibilité de remplacer un participant empêché par un autre participant, sur une même session de formation. Le remplacement d'un participant est possible sans frais jusqu'à la veille de la formation. L'acceptation de GERESO est conditionnée par le règlement intégral de toutes les factures à échéance précédemment émises et dues par le Client. Cette faculté n'est pas applicable aux parcours Cursus Expert, aux combinaisons de formations sous forme de Modules Experts (sous forme de Modules Experts, blocs de compétences, parcours diplômants, parcours certifiants.).
Report de participation : GERESO offre la possibilité à ses clients de reporter une fois leur participation sur l'une des deux prochaines sessions de formation en présentiel ou à distance sur la même thématique et pour le même participant. Cette demande de report doit être communiquée par écrit, au moins 15 jours ouvrables avant le début de la formation.
Annulation à l'initiative du Client :
Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit, au moins 15 jours ouvrables avant le début de la formation. Toute annulation, moins de 15 jours ouvrables avant le début de la formation, entraînera le paiement d'une indemnité égale à 50% du coût total de la formation concernée.
Toute annulation par le Client moins de 8 jours avant le début de la formation entraînera le paiement intégral du prix de la formation à titre de dédit. Toute formation commencée est due dans son intégralité. En cas d'annulation d'une formation présentielle en raison d'une situation sanitaire exceptionnelle ou de pandémie, GERESO se réserve le droit de facturer 100% de la prestation, si le client refuse de transformer la formation présentielle en formation à distance.
Annulation et report à l'initiative de GERESO :
GERESO s'engage à ce que le personnel et les formateurs affectés à l'exécution des prestations soient parfaitement compétents dans les spécialités requises pour assurer le respect des délais et la qualité des prestations. Dans certains cas exceptionnels, GERESO peut être amené, pour des raisons indépendantes de sa volonté, à reporter une session de formation, au plus tard une semaine avant le démarrage de celle-ci. De même, dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement de la session de formation, GERESO se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard la veille du démarrage de celle-ci, et ce, sans indemnités versées au Client.

6.2 Formations intra-entreprises y compris les formations sur-mesure et les prestations de coaching

Annulation à l'initiative du Client :
Toute prestation entamée et annulée à l'initiative du Client est due dans son intégralité. Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit, au moins 30 jours ouvrables avant le début de la prestation.
Pour toute annulation à l'initiative du Client, fût-ce en cas de force majeure :
• plus de 30 jours ouvrables avant le début de la prestation : aucun frais ne sera facturé au Client.
• entre 15 et 30 jours ouvrables avant le début de la prestation, et sans report possible de la prestation dans un délai de 6 mois : GERESO facturera un montant correspondant à 30% de la commande, à titre de frais d'annulation. Dans le cas où la prestation peut être reportée dans un délai de 6 mois, aucun frais ne sera facturé au Client.
Une formation ne peut être reportée qu'une seule fois.
• moins de 15 jours ouvrables avant le début de la prestation : GERESO facturera la totalité du coût de la formation, à titre de dédit.
Dans tous les cas : Si un coût de préparation était prévu, seuls les frais déjà engagés au titre de la préparation sont facturés.
S'entendent par frais engagés, les frais éventuels de déplacement et d'hébergement ainsi que le temps passé par les collaborateurs de l'Organisme de Formation sur le projet, ainsi que les pénalités éventuelles d'annulation d'une réservation de salle pour le cas où le client aurait confié à GERESO la réalisation de cette prestation.
En cas d'annulation d'une formation présentielle en raison d'une situation sanitaire exceptionnelle, de pandémie, ou tout autre cas de force majeure empêchant la tenue de la session de formation en présentiel, GERESO se réserve le droit de facturer 100% de la prestation, si le client refuse de transformer la formation présentielle en formation à distance.
Annulation à l'initiative de GERESO :
GERESO s'engage à ce que ses équipes internes et les consultants affectés à l'exécution des prestations soient parfaitement compétents dans les expertises requises pour assurer le respect des délais et la qualité des prestations. GERESO se donne la possibilité d'annuler une prestation sans préavis et à effet immédiat, ou de confier une prestation à un consultant autre que celui mentionné dans la proposition commerciale initiale, notamment en cas d'impossibilité du consultant et impossibilité de le remplacer dans sa discipline. GERESO est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations.

7. MODULES E-LEARNING

Certaines formations proposées par GERESO comportent des modules en e-learning. GERESO fournira au client, dès son inscription, les modalités pratiques de connexion aux modules d'e-learning.

8. DISPOSITIONS APPLICABLES A L'ENSEMBLE DE L'OFFRE GERESO

8.1. Prix, facturation et règlements

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes.
Ils sont révisables dès variation significative d'un des éléments de la formule représentative des coûts de l'entreprise et de toutes les façons le 1er juillet de chaque année, après information préalable de nos Clients. Ils seront majorés de la TVA en vigueur.
Les éventuels taxes, droits de douane ou d'importation ainsi que les frais bancaires occasionnés par le mode de paiement utilisé seront à la charge du Client.
Les frais de déplacement du (ou des) consultant(s) ou du (ou des) formateur(s) ainsi que les frais de location de salle, de documentation et de location de matériel courant (vidéoprojecteur, logiciels utilisés lors des sessions de formation...) sont facturés en sus.
Pénalités de retard : toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal auquel s'ajoute une indemnité

forfaitaire pour frais de recouvrement de 50 € HT.
Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le Client qu'elles ont été portées à son débit.
Refus de commande : dans le cas où un Client passerait une commande à GERESO, sans avoir procédé au paiement des factures précédemment émises et arrivées à échéance, GERESO pourra refuser d'honorer la commande aussi longtemps que lesdites factures n'ont pas été réglées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité à ce titre.

8.2. Force majeure

GERESO ne pourra être tenu responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure.
Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux Français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux externes à GERESO, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle de GERESO.

8.3. Propriété intellectuelle

Dans le cadre du respect des droits de propriété intellectuelle attachés aux supports remis ou imprimables ou de toutes autres ressources pédagogiques mis à la seule disposition des participants des formations, le Client s'interdit de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participants aux formations GERESO ou à des tiers, les dits supports et ressources pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, vidéo, orale...) sans l'autorisation expresse, préalable et écrite de GERESO ou de ses ayants droit.

8.4. Confidentialité

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par GERESO au Client.

8.5. Limitations de responsabilité de GERESO

La responsabilité de GERESO ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel, tout mauvais usage du ou des service(s) E-learning de formation par les Utilisateurs ou toute cause étrangère à GERESO.
Quelque soit le type de prestations, la responsabilité de GERESO est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client. La responsabilité de GERESO est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée.
En aucun cas, la responsabilité de GERESO ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

8.6. Données personnelles

Les différentes informations qui peuvent vous être demandées lors de l'utilisation des services GERESO sont nécessaires au traitement des inscriptions et à l'exécution des prestations fournies. Conformément à la Loi Informatique et Libertés, le Client dispose d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de portabilité des informations qui le concernent.

Toute demande en ce sens doit être adressée à **GERESO - Service DPO - 38 rue de la Teillaie, 72018 Le Mans Cedex 2 ou à l'adresse suivante : dpo@gereso.fr**
Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), ces données, collectées dans le cadre d'une prestation de formation, seront conservées durant 3 ans à compter de notre dernier contact.

8.7. Communication

Le Client accepte d'être cité par GERESO comme Client de ses offres de services, aux frais de GERESO. Sous réserve du respect des dispositions des articles 8.4 et 8.6, GERESO peut mentionner le nom du Client ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa Clientèle, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

8.8. Droit applicable - Attribution de compétence - Renonciation - Élection de domicile

L'élection de domicile est faite par GERESO
à son siège social au 38 rue de la Teillaie,
72018 Le Mans Cedex 2
Les Conditions Générales et toutes les relations contractuelles entre GERESO et ses Clients relèvent de la Loi française.
Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce du Mans quel que soit le siège ou la résidence du Client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie. Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront.

Bulletin d'inscription

GERESO SAS 38 rue de la Teillaie • CS 81826 • 72018 LE MANS Cedex 2 • Tél. 02 43 23 09 09 • formation@gereso.fr • www.gereso.com

Formation choisie

Titre .....

Référence .....

Dates .....

Lieu / Format (présentiel ou à distance) .....

Option proposée pour certaines formations : un accès e-ressources pendant un an, à un tarif très avantageux (remise de 40% sur le prix public).

Merci de préciser votre choix :

- ○ Formation seule
- ○ Formation + Accès e-ressources pendant un an *

TARIF H.T

Indiquez le tarif selon l'option choisie

.....

Participant•e

○ Mme ○ M.

Nom .....

Prénom .....

Service / Fonction .....

E-mail .....
(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. fixe
(ligne directe)

Tél. mobile
(pour infos de dernière minute)

○ Participant•e en situation de handicap. Merci de nous contacter afin que nous puissions adapter les conditions d'accueil et de formation.

Entreprise / établissement

Raison sociale .....

Adresse .....

Code postal

Ville .....

Téléphone

N°d'identification (TVA intracommunautaire)

Code APE / NAF

N° Siret

Responsable de l'inscription

○ Mme ○ M.

Nom .....

Prénom .....

Service/fonction : .....

e-mail : .....

Téléphone
(ligne directe)

Facturation / Réglement

○ FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de ○ Mme ○ M.

Nom .....

Prénom .....

Service/Fonction .....

E-mail .....

Libellé de la facture .....

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de le préciser : .....

.....

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

○ OUI ○ NON

Si OUI, numéro .....

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

○ CPF ○ Entreprise ○ OPCO

○ FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO .....

Numéro de prise en charge .....

Adresse de votre OPCO .....

.....

Code postal

Ville .....

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à : **Le :**

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « *Bon pour accord* » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/cgv/

Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires au traitement de votre inscription et sont enregistrées dans un fichier informatisé par GERESO dans la finalité de traitement de votre demande. Conformément à la loi «informatique et libertés», vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en vous adressant à : dpo@gereso.fr * L'accès aux e-ressources pédagogiques proposé en option en complément de la formation est renouvelable annuellement par tacite reconduction, sauf résiliation notifiée un mois avant la date d'échéance.

GERESO
FORMATION | CONSEIL | ÉDITION

SIÈGE SOCIAL

38 Rue de la Teillaie • 72018 Le Mans

formation@gereso.fr

02 43 23 09 09

ESPACE FORMATION

22 Place de Catalogne • 75014 Paris

espaceformation@gereso.fr

01 42 18 13 08

RENDEZ-VOUS

sur gereso.com

IMPRIM'VERT®
Catalogue imprimé sur papier fabriqué à partir de bois extrait de forêts gérées selon les règles PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées)

GERESO SAS au capital de 465 920 € • RCS LE MANS B 311 975 577 • APE 8559A • N° de TVA intracommunautaire : FR30 311975577
Création : GERESO • Photos non contractuelles